LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 25 MARS 1965 — PRIX 10c



Dans la photo ci-dessus l'on voit M. Léo Gélinas, de St-Pierre-Jolys, entouré des deux charmantes hôtesses de "La Poule aux Oeufs d'Or", programme qui passe chaque semaine au réseau de télévision française de Radio-Canada et qui intéressa particulièrement les Franco-manitobains dans la soirée du 11 mars. A l'arrière, MM. Roger Baulu et Henri Bergeron, les deux copains responsables de la bonne marche de ce programme populaire. M. Bergeron était fier de recevoir un compatriote de sa province natale à ce programme qu'il dirige avec M. Baulu depuis les débuts.

(Voir nouvelle en page 7)

Paul VI adresse des éloges aux "protagonistes héroïques"

CITE DU VATICAN — L'exploit des cosmonautes soviétiques a été évoqué par le pape au cours d'une audience qu'il a accordée aux membres des "associations chrétiennes des travailleurs italiens".

Paul VI a adressé ses éloges au "protagoniste héroïque" de cette entreprise, à son compagnon, aux savants et aux experts, a-t-il dit, qui ont permis cette expérience très audacieuse et imprévisible.

"Nous adressons nos éloges aussi, a poursuivi le pape, au monde de la science technique qui caractérise notre époque et qui ouvre à l'humanité de nouvelles et merveilleuses conquêtes".

"Nous voulons formuler un voeu de tout notre coeur, a conclu le pape: que tout ce progrès puisse servir à rendre les hommes meilleurs, plus unis et occupés à servir des idéaux de paix et de bien-être commun.

"Nous adressons aussi un hymne au Dieu de la création qui gouverne tout avec sagesse à travers les espaces et qui dans l'immense cosmos, muet et ignoré, a suscité l'homme fait à Son Image en l'appelant à un dialogue surnaturel pour en faire le maître, non pas seulement de la matière, mais aussi de la pensée qui la pénètre et la régit pour le rendre apte à lui adresser d'une voix grande et libre la prière Notre Père qui êtes aux cieux".

Le mardi 16 mars dernier, au cours d'une cérémonie intime à l'archevêché de St-Boniface, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a été décoré de l'Ordre de la Croix de Jérusalem, la plus haute distinction décernée par les Scouts Catholiques du Canada. Dans la photo ci-dessus on voit M. Herménégilde Dubé (2e à gauche), commissaire régional pour la région de l'Ouest, remettant les insignes de l'Ordre à Son Excellence, tandis que M. Lucien Lambert, commissaire diocésain, présente le diplôme de l'Ordre à Mgr M. Baudoux; à l'extrême gauche, M. René Provost, commissaire diocésain à la Branche Eclaireur, et, à droite de la photo, M. Roméo Delorme (à l'extrême droite), chef du secteur de St-Boniface, et M. René Rottiers, commissaire diocésain adjoint et conseiller régional pour l'Ouest. L'Ordre de la Croix de Jérusalem a été décerné à Son Excellence en reconnaissance des services exceptionnels qu'il a rendus aux scouts catholiques de langue française du Canada et, tout spécialement, de l'Ouest canadien.

Constitution et bilinguisme tiennent la vedette au pays

Les deux questions du bilinguisme et du rapatriement de la constitution ont continué à capter les manchettes à travers le pays cette semaine. La Commission "B" et "B" a siégé à Montréal, le parti de l'Union nationale a tenu un congrès extraordinaire au même endroit, le débat sur le plan canadien de retraite a été bloqué faute de textes français à Ottawa, le problème du français a été soulevé en législature au Manitoba et en Alberta, un livre conjoint de MM. Faribault et Fowler a été lancé avec grand éclat.

La Commission Laurendeau-Dunton n'avait pas tenu de réunions à Montréal, avant de publier son rapport préliminaire et on sait maintenant la raison de cette décision (qui affectait Toronto aussi) car les présentations dans la métropole du Canada justifieraient un deuxième rapport intérimaire. Il y eut auparavant des surprises à Ottawa: l'Eglise unie du Canada prônait des écoles françaises d'un bout à l'autre du pays et une société historique de Glengarry demandait que le reste du Canada se sépare du Québec immédiatement.
de la constitution a été présen-

A Montréal au début des audiences, le lundi 15 mars, à l'hôtel Reine Elizabeth, la Commission des écoles catholiques de Montréal a demandé le droit à l'école française ainsi qu'à l'école confessionnelle partout au pays. Elle demande que chaque individu canadien puisse savoir un minimum d'une seconde langue officielle. Ce corps publique très influent a soumis tout un programme scolaire pour les provinces anglophones à l'avantage des minorités françaises. En voici un résumé substantiel:

Le mémoire analyse le rôle que les systèmes d'enseignement ont joué vis-à-vis la culture française hors du Québec et propose la série de recommandations suivantes:

"Il faut, dans les provinces où le groupe français est en minorité:

1) assurer partout où un nombre suffisant d'élèves le permet, l'existence de l'école française où l'enseignement se donnera dans cette langue, principalement;

2) créer des écoles secondaires françaises qui permettront aux adolescents canadiens-français d'acquérir une culture authentique et non plus seulement une connaissance très superficielle de leur langue maternelle;

3) abolir une fois pour toutes, partout au Canada, la double taxation, là où cette pratique existe;

4) prévoir la création d'écoles normales régionales (pouvant desservir plusieurs provinces) pour assurer le recrutement des professeurs de langue française;

5) tracer les plans d'une future université française dans l'Ouest du pays; une telle université française est déjà en voie de réalisation dans les maritimes;

6) assurer à toutes ces institutions françaises des revenus adéquats et proportionnels aux besoins. Il ne servirait à rien, en effet, de maintenir des écoles de seconde zone qui ne parviendraient pas à attirer chez elles les meilleurs candidats canadiens-français;

7) instituer, dans tous les ministère provinciaux de l'éducation, les organismes qui garantiraient que les programmes d'étude, dans toutes les institutions de langue française, ne seraient pas simplement une traduction des programmes destinés aux écoles de langue anglaise."

Plus d'une trentaine de mémoires ont été présentés, presque tous avec version française.

Humilité et contrition

L'Université McGill dans un travail très élaboré a proposé une commission permanente sur le bilinguisme et a réitéré son rôle d'université anglaise en milieu québécois. La presse étudiante nationale (PEN) y est allée rondement en demandant un statut indépendant et républicain pour le Québec. L'Association professionnelle des Industries a parlé surtout, comme il convenait, de participation égale aux décisions relatives à la fiscalité. Le Conseil des Arts a demandé que l'on consacre $500,000 par année pour permettre aux bibliothèques anglaises et françaises du pays d'échanger leurs 50 meilleures oeuvres. Les Chevaliers de Champlain ont demandé que le Québec ait son propre corps diplomatique.

Parmi les mémoires les plus remarquables celui d'un journal quotidien, le Montreal Star, prêchait une politique de changements pas à pas dans la structure constitutionnelle du pays, mais préludait à ces recommandations par des actes d'humilité et de contrition au nom de la population anglophone.

L'université Sir Georges Williams réclamait l'égalité pour les francophones mais un comité ukrainien entend bilinguisme dans le sens d'un choix entre deux langues officielles et n'entend pas accepter l'idée d'un pays biculturel. Plusieurs groupes savants ont appuyé l'idée d'un institut national de bilinguisme et le Dr Wilder Penfield, neurologue de réputation mondiale, a suggéré que le bilinguisme précoce rend les enfants plus brillants. Voici un résumé de cette opinion assez originale:

Le Dr Penfield

Le Dr Wilder Penfield a déclaré qu'un enseignement hâtif de deux langues aux enfants rend ceux-ci plus brillants dans l'avenir.

Le Dr Penfield a suggéré que des "maternelles" soient établies à travers le pays afin que les enfants puissent commencer à apprendre le français dès l'âge de quatre ans.

Le Dr Penfield était l'un des porte-parole de l'Association des Canadian Clubs.

Les Canadian Clubs estiment que les solutions aux problèmes qui préoccupent la commission d'enquête résident surtout dans le domaine de l'enseignement.

"Il s'agit de rendre les jeunes canadiens encore mieux en mesure de communiquer ensemble et de mettre l'accent sur notre patrimoine commun plutôt que de grossir nos divergences raciales ou autres".

Le Dr Penfield a qualifié de quelque peu stupide cette tradition selon laquelle un anglophone ne peut apprendre une langue seconde.

Si l'on développe très tôt le "mécanisme" d'une langue seconde chez un enfant, celui-ci deviendra un meilleur linguiste plus tard.

A Toronto

La Commission fera une deuxième "première" vers la fin du mois, reprenant à Toronto l'expérience de Montréal. (Nous avons relevé dans ce journal la semaine dernière les prises de position du Conseil de la Vie française et des Sociétés SJB.)

(Suite à la troisième page)

Plus d'un million pour la Commission Laurendeau-Dunton

La Commission royale d'enquête sur le biliguisme et le biculturalisme avait coûté au gouvernement la somme de $1,424,640 le 31 janvier dernier, a-t-on révélé aux Communes.

La commission emploie 125 personnes en plus des 10 commissaires, a révélé M. Jack Davis, secrétaire parlementaire du Premier ministre Pearson, en réponse à une question de M. Raymond Langlois, Créditiste-Mégantic.

Les commissaires reçoivent $100 par jour quand ils s'occupent de la commission.

A venir au 31 janvier 1965, les commissaires ont reçu les sommes suivantes: André Laurendeau: $24,800; David Duton: $17,200; R.P. Clément Cormier: $12,800; Royce Frith: $11,850; Mme Gertrude Laing: $9.650; Jean Marchand: $9,000; Frank Scott: $13,100; Paul Wynczynski: $10,450; J.B. Rudnyskuj: $10,900, et Jean-Louis Gagnon: $27,700.

M. Caouette réclame un réseau français de télévision dans l'Ouest canadien

OTTAWA — Le chef du Ralliement des créditistes a de nouveau réclamé aux Communes l'établissement d'un réseau de télévision français pour les Canadiens français de l'Ouest canadien.

M. Réal Caouette avait demandé au ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, s'il avait émis un permis pour la construction d'une tour de relais de télévision pour desservir la population de langue anglaise de la région de Malartic.

M. Pickersgill a répondu que si le permis n'avait pas encore été émis, il le serait avant longtemps.

C'est alors que M. Caouette a repris: "Si le ministre approuve qu'on érige une tour de télévision pour desservir la population anglaise dans une région où la population est quasi exclusivement canadienne-française, et cela nous fait plaisir, peut-il nous dire s'il est prêt à prendre les mêmes dispositions pour desservir, de la même façon, les Canadiens français de l'Ouest canadien?".

Le ministre a répondu que la politique du gouvernement était de traiter de façon égale tous les Canadiens.

Il y a quelque temps, le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne a dit à M. Caouette que rien ne sera fait en ce sens avant que la commission Fowler, qui étudie les problèmes de la radiodiffusion au Canada n'ait soumis son rapport au Parlement.

Le ministre avait indiqué que ce rapport serait soumis vers le mois d'avril de cette année.

1,500,000 enfants fréquentent l'école catholique en France

PARIS (CCC) — Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux du secrétariat de l'enseignement libre, Mgr Veuillot, archevêque-coadjuteur de Paris, a tout d'abord évoqué "ce million et demi d'enfants qui fréquentent nos écoles de tous ordres d'enseignement" et "les chefs d'établissement autour desquels se dévouent 78,000 maîtres dont 51,000 sont des laics".

Mgr Veuillot a poursuivi: "La jeunesse de France représentera demain le tiers de la population du pays. Ah! comme je voudrais persuader de notre authentique désir quiconque se préoccupe de la formation des jeunes! A savoir le désir que l'enfant de France ne soit plus jamais un sujet de discorde.

"Nous ne sommes pas les défenseurs attardés d'une institution révolue. Ceux qui le croiraient, et jusque parmi les catholiques, ne seraient pas fidèles à la pensée de l'Eglise maintes fois exprimée par l'épiscopat.

"Attentifs à tous les besoins de l'heure, prêts à tous les renouvellements, à toutes les ouvertures et à toutes les collaborations, décidés à une constante recherche de progrès, nous voulons pleinement servir des centaines de milliers d'enfants, leur apprenant d'un même coeur à développer leurs aptitudes naturelles et à grandir dans la foi de leur baptême."

"Aussi bien, l'école catholique n'est-elle pas une école de combat, a-t-il ajouté: elle ne prétend concurrencer aucune autre institution . . ."

Le français n'a pas droit de cité au parlement albertain

EDMONTON — Un député de langue anglaise à la législature de l'Alberta s'est opposé à ce que le chef de l'opposition s'exprime en français devant l'assemblée législative de cette province.

Le chef du parti libéral, M. Michael Maccagno secondait une motion présentée par le premier ministre, M. Charles Manning, en vue de marquer l'assentiment de l'Alberta pour la formule mise au point pour rapatrier la constitution canadienne.

L'Assurance-vie Desjardins: plus de $22 millions d'actif

MONTREAL — Un communiqué annonce que le 10 mars dernier avait lieu à Montréal la 16e assemblée annuelle de l'Assurance-vie Desjardins. Cette innovation d'aller porter l'information à un plus grand nombre d'assurés et de collaborateurs de la métropole et de l'Ouest québécois a été grandement appréciée.

L'actif de l'Assurance-vie Desjardins dépasse déjà les $22,000,000. En effet, l'année 1964 a vu l'actif s'accroître d'une façon remarquable d'environ $4,000,000. Ce montant, traduit en pourcentage, signifie une montée vigoureuse de 22 pour cent.

Animée par le souci constant de la plus grande équité possible dans la distribution de ses investissements, les capitaux de l'Assurance-vie Desjardins ont été placés dans les régions mêmes de leur provenance. Une proportion importante des placements a été consacrée au domaine des prêts hypothécaires. Selon la politique de cette entreprise, ces prêts ont été consacrés exclusivement à l'habitation familiale. Plus de $8,000,000 sont déjà affectés à ce secteur.

Le montant de l'assurance en vigueur a augmenté de près de 16 pourcent, passant de $1,148,014,878 à $1,326,118,103 — une augmentation impressionnante si l'on considère le montant de l'encours atteint antérieurement.

Dans le domaine de l'assurance-vie individuelle, un record a été atteint cette année. Plus de $50,000,000 en polices d'assurance ont été souscrits par plus de 5,800 personnes désireuses de tirer avantage des régimes d'assurance proposés par l'Assurance-vie Desjardins et de lui manifester leur confiance.

Pour les seules garanties d'assurance-santé, l'année s'est terminée avec un montant de primes de près de $1,500,000 — montant impressionnant atteint après seulement deux années d'existence de ce régime.

A la base même du système coopératif, dans la répartition de tout surplus, les ristournes (dividendes payés ou attribués aux assurés), s'élèvent à $1,372,498 en 1964, une augmentation de $311,774, soit près de 30 pour cent.

Dissension de la SSJB de Montréal devant la Commission "B" et "B"

MONTREAL — La thèse de deux Etats associés souverains comme base de réaménagement constitutionnel pour le Canada a été recommandée par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Cependant, huit sections dissidentes ont dénoncé le mémoire "comme un accroc grave à la démocratie".

Ces huit sections, qui forment l'aile réformiste de la SSJB, affirment que le mémoire a été préparé par trois personnes seulement. Il n'a été l'objet d'aucune consultation ni avec les délégués au congrès général, ni avec les conseils de sections, c'est-à-dire qu'aucun des 18,000 membres de la SSJB montréalaise n'aurait été consulté.

Le président de la Société, le notaire Yvon Groulx, a nié l'accusation contenue dans une communication adressée aux présidents conjoints de la Commission royale. M. Groulx a dit que le mémoire a été soumis en substance à une centaine de délégués des sections lors d'une récente journée d'étude, le 6 mars.

M. Groulx a cependant reconnu que le document n'a pas été soumis au congrès même de la Société, mais qu'il le sera dès que le congrès ajourné lundi soir dernier sera de nouveau convoqué dans une dizaine de jours.

Rebondissement imprévu

Le rebondissement des conflits internes de la société nationale montréalaise devant la Commission royale a pris ses dirigeants par surprise. Il n'y eut pas de déclaration publique de la part du groupe de réformistes, qui cherchent à démocratiser la SSJB, mais la distribution à la presse du texte de la protestation avait été faite pendant le témoignage même des trois porte-parole, soit le président Groulx, le président sortant Paul-Emile Robert et l'historien Michel Brunet, professeur à l'Université de Montréal.

Dès qu'ils eurent terminé leur témoignage devant la Commission Dunton - Laurendeau, les trois représentants de la SSJB furent entourés par les journalistes qui les confrontèrent avec la protestation des réformistes.

Le document est signé par les présidents de huit sections de la SSJB.

Premier congrès annuel de la M.A.E.E., au gymnase Holy Cross les 27 et 28 mars

Trois orateurs laïques très en vue et les trois archevêques de la province prendront part au congrès de l'Association pour la Justice Scolaire au Manitoba (M.A.E.E.), les samedi et dimanche 27 et 28 mars. Cette association ayant été lancée au mois de mars l'an passé, ce sera sa première convocation annuelle et en réalité sa première réunion générale depuis la fondation.

Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, souhaitera la bienvenue aux délégués et visiteurs au gymnase de l'école Holy Cross, à 9 h. 30 p.m., à l'ouverture du congrès. Le lendemain matin à 8 h. 30, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., officiera à une messe du rite ukrainien. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., donnera l'allocution finale dans l'après-midi à 3 h.

M. Arthur Mauro, président fondateur, ouvrira le congrès avec un résumé des activités de l'association et des plans pour l'avenir. Au cours de l'année, l'exécutif provisoire s'est occupé de la formation de comités, de l'organisation d'un secrétariat, de l'élaboration d'une constitution, de la mise sur pieds de comités paroissiaux et de la préparation et présentation d'un mémoire sur la participation aux services des écoles publiques, et de consultations avec d'autres communautés chrétiennes. On s'attend qu'au congrès de cette fin de semaine l'assemblée précisera davantage les buts du mouvement afin d'éclairer les comités paroissiaux et aussi influencer l'opinion publique dans chaque localité.

Les orateurs principaux au congrès seront le professeur Cornelius K. Jaenen, Me J. P. O'Sullivan et M. C. K. MacDonald, M.P.P. Le professeur Jaenen et Me O'Sullivan parleront dans l'après-midi du 27 mars, traitant respectivement "Religion in the Schools" et "Why Catholic Schools?". Dans chaque cas il y aura une période de questions. Le professeur Jaenen, de United College, s'est spécialisé depuis quelques années dans l'histoire scolaire au Canada. Me Joseph O'Sullivan, qui s'est occupé du procès St-Onge et du procès antérieur des manuels scolaires gratuits, est membre de la Commission scolaire de l'école St. Mary's.

L'orateur au banquet sera M. MacDonald, membre de la législature de la Saskatchewan et professeur au Collège Notre-Dame de Wilcox. Agé de 37 ans et père de sept enfants, il détient un baccalauréat ès arts du collège de Wilcox, ainsi qu'un baccalauréat en éducation de l'Université St-François - Xavier d'Antigonish. Comme on le sait, la province de la Saskatchewan a étendu les bénéfices du système des écoles séparées, à plusieurs écoles secondaires catholiques, qui en avaient été privées par une législation discriminatoire il y a cinquante ans. M. MacDonald dévoilera les détails de cette victoire dans sa conférence sur "Parents' Rights in Educating their Children".

N'ayant pas achevé le travail d'organisation des comités paroissiaux, l'exécutif a décidé que les paroisses n'ayant pas de comité auront droit à un délégué avec droit de vote au congrès, les autres paroisses étant représentées sur une base de population. On signale que les observateurs seront les bienvenus et que le banquet sera ouvert à tous. Billets pour la réception à 6 h. 15 et le banquet, $2.50 l'unité.

L'inscription des délégués commencera à 9 h. samedi matin, suivie de l'ouverture officielle à 9 h. 30.

M. C. K. MacDonald

Me J. P. O'Sullivan

M. Arthur Mauro

Un document de l'Eglise luthérienne sur le mariage

BAYREUTH (CCC) — L'Eglise évangélique luthérienne de Bavière a publié un document officiel sur le contrôle des naissances, la stérilisation et le comportement sexuel de la jeunesse. Ces vues sont formulées dans le chapitre intitulé "Le mariage chrétien et les cérémonies du mariage" de son nouveau règlement. Elles expriment l'opinion de la large majorité du synode siégeant récemment à Bayreuth.

Selon ce règlement et pour un couple marié, le "désir d'avoir un enfant" doit avoir la priorité absolue sur toute pensée visant à limiter ou à prévenir les naissances. Les couples mariés qui ne souhaitent pas avoir d'enfants (pour des raisons d'égoïsme, de confort ou de goûts du luxe) pêchent contre le divin ordre de création. "Pourtant, si, après avoir sérieusement examiné leur situation en présence de Dieu, ces couples se résolvent à un contrôle des naissances, il n'est pas interdit aux protestants de faire usage des procédés qui conviennent en suivant les conseils d'un médecin."

Le règlement met en garde contre la stérilisation dont il souligne le caractère irréversible, susceptible de modifier la nature d'un mariage. Il s'oppose formellement à l'avortement, puisque tous les enfants, qu'il s'agisse d'un être embryonnaire ou mal formé, sont mis au bénéfice du commandement divin "tu ne tueras pas".

Le règlement condamne les relations pré - maritales entre jeunes gens. Il engage solennellement ceux-ci à ne pas épouser de catholiques, mais il reconnait la validité des mariages mixtes.

Paul VI veut le silence sur la contraception

LONDRES — Le pape Paul VI a demandé que l'on mette fin à la discussion publique au sujet de la contraception, a dit le cardinal John Heenan.

"On nous a aussi informé qu'il ne nous revenait pas de faire d'autres déclarations publiques sur le sujet", ajouta-t-il à son tour de Rome où il fut élevé au collège des cardinaux.

Interrogé au sujet des deux prêtres anglais qui, dernièrement ont favorisé publiquement le contrôle des naissances, le cardinal a dit: "Ayant été hors du pays, je ne suis pas bien informé sur cette affaire".

"Les deux appartiennent à des diocèses différents et aucun n'étant sous ma juridiction, l'affaire ne me concerne pas".

Soulignant que l'Eglise encourageait la liberté de parole, le cardinal a dit: "En autant que cette question est concernée, le pape a demandé à quelques reprises: "Ne pouvons-nous pas garder le silence sur ce sujet encore un peu de temps?".

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00.
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Editorial

La "fidelité française" du clergé des prairies

Au début du mois prochain, à l'occasion du Festival de la Chanson Française à Gravelbourg, Son Exc. Mgr Aimé Decosse recevra les insignes de l'Ordre de la Fraternité Française. Cette distinction, accordée avec discernement par le Conseil de la Vie Française, honore non seulement la population francophone de la Saskatchewan dont l'évêque est chef, mais aussi celle du Manitoba dont il est originaire et où pendant la première partie de sa vie il a été un prêtre très estimé.

Il convient que la présentation de cette décoration ait lieu ainsi à l'occasion d'un Festival de la Chanson, car l'illustre récipiendaire est bien connu pour ses talents de musicien. L'harmonie et la simplicité qui caractérisent ces concerts seront appropriées à la fête, l'activité de l'évêque de Gravelbourg au service de la cause française ayant toujours été aussi suave que ferme et plutôt celle d'un chef d'orchestre que celle d'un soliste.

Cette reconnaissance signale délicatement que le clergé ne cesse de jouer dans l'Ouest canadien un rôle important dans l'oeuvre de la survivance. Ce n'est plus le temps des Langevin, des Béliveau, des Baudoux, des Charlebois, des Routhier, des Breton, des D'Eschambault et des Couture, en autant que ces prélats et prêtres étaient en tête de mouvements de lutte, car aujourd'hui plusieurs laïcs partagent le fardeau de la direction d'une multiplicité d'oeuvres et l'élément ecclésiastique des effectifs s'identifie davantage avec l'âme de la vie française, et moins avec le corps. Ce n'est pas tellement un changement dans les rapports cléricaux-laïcs (car il y avait aussi autrefois les Prendergast et les Marion, les de Margerie et les Denis), mais plutôt un élargissement au sommet, avec plus de participants qualifiés et de talents variés à l'oeuvre dans les postes de commande.

Il s'agit en effet, entre clergé et laïcat dans l'Ouest canadien, moins de "séparation" comme cela se passe au Québec, que de "distinction" conduisant à une collaboration peut-être plus intense et mieux définie.

Cette différence est capitale, car elle caractérise la vie française dans l'Ouest, à tel point que ce fait désoriente des Canadiens français en provenance d'autres parties du pays et aussi, parfois, intriguent au début certains "immigrants" de France.

Dans l'Ouest quatre diocèses (et, en fait, plusieurs vicariats apostoliques) sont reconnus comme "de langue française" à cause d'une concentration de fidèles de cette langue et, par conséquent, leurs chefs spirituels acquièrent presque inévitablement une importance spéciale auprès des compatriotes. De plus, la paroisse, centre de la foi, dont la langue était autrefois la soeur jumelle, exerce toujours une forte influence comme centre de vie religieuse, scolaire, sociale et même économique, dont le curé est l'animateur par sa doctrine, par ses conseils, par son zèle. Enfin, les minorités n'ayant pas le nombre et les ressources nécessaires pour la création et l'épanouissement des institutions sociales et culturelles qu'exige une vie culturelle d'envergure, il faut compter toujours à cette fin sur le dévouement d'une élite de la vie religieuse et sacerdotale, surtout dans les postes qui demandent des sacrifices pécuniaires, des efforts communautaires, des études spécialisées, des disponibilités constantes difficilement compatibles avec la vie familiale et professionnelle. Mais là aussi les lignes de démarcation ne sont pas fixées en vertu de théories étrangères et artificielles; elles s'inspirent davantage de la fraternité, presque de l'égalité, et même de la liberté, ce qu'on exprime parfois avec bonheur par ces termes: "halons ensemble".

Dans son beau livre "Louis Riel", l'historien George F. G. Stanley écrit ceci: "Si l'effort conjoint de Belcourt, abbé, et de Riel, père, a conquis le commerce libre pour le peuple de la colonie de la Rivière-Rouge, l'effort conjoint de Ritchot, curé de St-Norbert, et de Riel, fils, a amené la formation de la province du Manitoba".

Les temps ont changé, mais l'avenir du peuple francophone de l'Ouest dépend toujours de cette collaboration du clergé et du laïcat, dont M. Stanley chante les fruits et dont Mgr Decosse est un modèle au vingtième siècle.

Sans trop forcer la note, on peut comparer cette investiture qui aura lieu à Gravelbourg avec la récente promotion de Son Exc. Mgr Maurice Roy à la dignité cardinalice. Les deux récipiendaires ont d'abord une façon semblable de solutionner leurs problèmes avec douceur, prudence et humanisme de bon aloi. Mais le nouveau prince de l'Eglise, tout en affirmant, par des gestes mémorables, le rôle de l'Etat et en somme du laïcat dans les secteurs de vie aussi délicats que celui de l'éducation et du bien-être social, tient en même temps par sa présence et par une parole opportune à signaler que chez les Canadiens français les préoccupations "profanes" vont de pair avec leurs croyances chrétiennes. Il ne s'agit pas de les confondre, mais de les harmoniser. C'est le programme que Mgr Decosse ne cesse de suivre avec discrétion et persévérance comme chef d'un peuple encore profondément catholique et français.

La décoration qui récompense quelque peu ses efforts sera un précieux encouragement à tous ceux qui cherchent le progrès profane et la valorisation du laïcat, mais sans que la vie humaine soit privée pour autant des bienfaits de l'apport religieux et de la présence sacerdotale.

Fonds de défense St-Onge

"En cas de tempête"

Il y a un mois, nous avons demandé aux bienfaiteurs du Fonds de Défense St-Onge leur opinion sur l'usage de l'argent qui n'a pas été dépensé pour cette cause. L'on sait, en effet, que, grâce à un détail légal, les parents concernés gagnèrent leur procès lors de l'appel devant le juge de comté, laissant sans solution le problème plus fondamental des droits des parents — problème qu'ils avaient l'intention de porter devant le plus haut tribunal du pays. Comme les avocats des parents ont contribué leurs services presque entièrement sans frais, et que les lecteurs de notre journal ont été généreux au-delà de toute espérance, il en résulte que le solde en banque est d'environ $1,700.

Par l'intermédiaire du journal, nous avons proposé au choix des bienfaiteurs, environ six ou sept façons de distribuer ces argents, dont la garde pèse sur la conscience des membres du comité.

Les réponses à cette suggestion ne furent pas nombreuses. L'une d'entre elles venant d'un bon compatriote de la Saskatchewan expliquait cette réticence: il n'avait pas donné beaucoup et alors il ne croyait pas avoir voix au chapitre. De fait, comme cette souscription prit plutôt la forme d'une manifestation sympathique que celle d'une collecte à haute pression, il en résulta que le nombre des contributions modestes l'emporta avantageusement sur les dons substantiels, qui étaient d'ailleurs assez rares. Et il semble bien maintenant que les souscripteurs veulent simplement faire confiance aux organisateurs de cet appel.

Parmi ceux qui ont exprimé une opinion sur la façon de disposer des argents de ce "fonds", il y a une unanimité remarquable qu'un brave citoyen a résumée ainsi: "Gardez-le en cas d'une autre tempête".

Cet homme, qui a personnellement sollicité une centaine de sympathisants, ne se fie pas trop aux politiciens, et prévoit la possibilité d'autres gestes défavorables de leur part dans un avenir rapproché, si par hasard les amendements à l'Acte Scolaire qui règlent le problème du transport gratuit des élèves des écoles paroissiales tardent à être approuvés. Ce n'est pas d'ailleurs l'unique point sur lequel la justice scolaire fait défaut au Manitoba . . .

Il a donc été décidé que le Comité suivra la dernière suggestion susmentionnée et remettra au mois de septembre prochain la décision finale sur l'usage à faire de l'argent en banque, en y faisant ajouter de l'intérêt dans l'intervalle. Après avoir acquitté les dépenses actuelles des avocats et requérants, nous publierons une déclaration assermentée par les auditeurs sur l'état de ce compte d'épargne.

Espérons n'avoir pas besoin d'aller plus loin, et tout en souhaitant jouir du soleil, tenons-nous sur le qui-vive, "en cas de tempête".

A la mémoire du Père Grégoire Mendel

ROME (CCC) — A l'occasion du premier centenaire de la publication de l'oeuvre scientifique du Père Grégoire Mendel, des Augustins, le Pape a adressé au Père Luciano Rubio, prieur général de l'Ordre de St-Augustin, une lettre dans laquelle il rend hommage au travail accompli par ce religieux, notamment en ce qui concerne les expériences sur l'hybridation, qui sont à l'origine de ce que l'on appelle "la Loi de Mendel".

Paul VI adresse en outre un éloge particulier à l'Institut Grégoire Mendel, fondé à Rome par le professeur Luigi Gedda pour l'étude de la génétique médicale.



Transformé de spectateurs laïc en "lecteur" actif par la nouvelle liturgie, le jeune homme à droite dans cette photographie a doublement raison d'être nerveux. En plus de faire face à la congrégation, il doit sentir dans son dos le regard du célébrant, nul autre que le pape Paul VI, assis paisiblement au trône, sur le marchepied de l'ancien autel, tandis que se déroule la liturgie de la parole. Le pape a dit alors aux fidèles dans l'église St-Joseph de Rome qu'il préférait leurs chants à leurs applaudissements, et une vigoureuse réponse à son "Dominus vobiscum" en italien.

Lettre de Paris

Quand croyants et incroyants parlent de Dieu

Entre chrétiens, incroyants et marxistes, peut-on parler de Dieu sans passion et dans la dignité? Cette gageure, le Centre Catholique des Intellectuels Français l'a tentée et gagnée au cours de la 17e "semaine" annuelle qui vient de se dérouler à Paris. Il est d'ailleurs paradoxal de constater que les réunions ainsi organisées et où l'on abordait le thème "Dieu, aujourd'hui" ont réuni chaque soir des auditoires d'environ 2,000 personnes, tandis qu'à la même heure les meetings politiques organisés par les candidats aux élections municipales ne groupaient au mieux, que quelques centaines d'auditeurs.

Avant l'ouverture de la "semaine" M. François Bédarida, Secrétaire Général du C.C.I.F. avait répondu à notre question: "Pourquoi ce thème "Dieu aujourd'hui!".

"Dans notre société moderne, nous a-t-il dit, la notion de Dieu prend des formes très diverses et l'attitude des hommes à l'égard de Dieu va de la croyance à l'adoration chez les uns, à l'athéisme chez les autres, en passant par l'indifférence chez beaucoup. Aujourd'hui, en effet, l'athéisme est plus vécu que pensé, et il a perdu beaucoup de son agressivité de naguère. Nous, les chrétiens nous sommes donc amenés à nous demander pourquoi cette attitude des non-croyants à l'égard de Dieu. C'est pourquoi nous avons prévu quatre réunions de dialogue entre chrétiens, athées et marxistes, puis trois autres réunions où, à la lumière de ce qui aura été dit précédemment, les chrétiens seuls feront le point de leur foi et de leurs responsabilités".

Il s'est donc agi davantage de converser et de dialoguer que de confronter, dans un égal souci de recherche plutôt que de polémique. Tentative extrêmement originale dont on décerne encore assez mal les prolongements et les débouchés, mais qui marque très certainement une étape importante dans l'évolution intellectuelle et religieuse de notre pays.

M. François Bédarida justifie ainsi cette entreprise:

"L'opportunité du dialogue tenait au sujet même de la recherche de Dieu, tel qu'aujourd'hui l'on en parle, ou l'on n'en parle pas, tel qu'on l'adore, le combat ou l'oubli. Pour un grand nombre d'hommes, attachés ou non à une religion établie, Dieu existe. Pour un grand nombre aussi, Dieu n'existe pas, ou semble ne pas exister. Ce partage, d'où l'on est parti pour construire cette "Semaine des Intellectuels Catholiques", ne peut pas ne pas être une question pour les uns comme pour les autres. Comment donc eut-on pu la poser si, dans un même effort, ne s'étaient trouvés réunis ceux pour qui athéismes et incroyances constituent une épreuve, et ceux qui, cherchant ailleurs le sens ultime de leur vie, ou bien même refusant de poser le problème des significations dernières, n'en rencontrent pas moins au coeur d'un univers où le sacré recule, la permanence de la foi en Dieu? Bien au contraire, le dialogue était nécessaire en un domaine où, plus qu'en tout autre, l'homme intervient moins comme objet d'une enquête, que comme sujet de réflexion qui l'engage tout entier. Dans ces conditions, il n'était ni souhaitable, ni même possible que les croyants fussent seuls à dire ce qu'est Dieu ou ce qu'il n'est pas, pour les hommes d'aujourd'hui. Voilà la raison du dialogue . . .

• • •

Des penseurs athées comme le sociologue Edgar Moriy, le scientifique Laurent Schwartz et l'écrivain Roger Ikor, des marxistes comme les professeurs Jean Bruhat et Gilbert Mury, etc . . . sont donc venus dire pourquoi ils ignorent Dieu et pourquoi ils nient même son existence. Il serait évidemment malaisé de rapporter en quelques lignes l'argumentation de chacun, comme de situer les réponses des représentants de la pensée catholique. Bornons-nous à rapporter ce qui a été l'un des passages les plus saisissants du débat lorsque M. Roger Ikor (Prix Goncourt 1955) déclara:

"Si Dieu existait, la croyance ou la non-croyance en Dieu devraient susciter deux races d'hommes entièrement différentes. Or, tel n'est pas le cas. Les hommes, croyants ou non, sont les mêmes: c'est la preuve que Dieu ne sert à rien!"

Autre preuve de la non-existence de Dieu, selon M. Ikor est l'existence du mal. Aucun argument sur la souffrance ne peut innocenter Dieu d'être déshonoré par la souffrance d'un seul innocent!"

A quoi M. Jacques Natanson répondit: "Face au scandale du mal le croyant n'a pas tenté de justifier Dieu, mais à comprendre que Dieu lui-même a souffert du mal. La réponse au mal, c'est le Christ sur la croix: on ne peut reprocher à Dieu le mal qu'il n'a vaincu qu'en le subissant!"

Quant à l'argument de l'inutilité de Dieu également avancé par le professeur Schwartz parce qu'Il ne fournit plus d'explication aux phénomènes physiques que les scientifiques croyants et incroyants découvrent chaque jour. Mgr Brien l'a ainsi réfuté:

"La croyance en Dieu est toujours gratuite. Dieu ne sert jamais à rien. Celui qui l'a toruvé, le reconnait et le sert. C'est tout différent. On croit en Dieu parce qu'il existe et qu'il est la vérité et non parce qu'il est utile". Et quant à l'existence du mal, elle ne prouve rien contre Dieu. "Un monde où il n'y aurait plus de mal serait un monde de l'assurance universelle, un monde sans liberté et sans joie!"

• • •

Mais était-il opportun finalement d'ouvrir devant des activités en majeure partie catholique, un débat de cette nature, quelle qu'en soit la sérénité et l'objectivité? M. François Bedarida nous dit à ce sujet: "Il est essentiel que les chrétiens qui veulent annoncer Dieu et le faire connaître au monde sachent le type de langage qu'il convient d'employer et les conditions psychologiques de leur mission. Les trois dernières soirées de la "semaine" avec Jean Guitton, Etienne Borne, Pierre Emmanuel, les R.R. P.P. Varillon et Loew, et avec Son Exc. Mgr Villot, constituent l'apport doctrinal et positif de cette recherche. La "Semaine", c'est là son intérêt, nous oblige à un grand effort de ressourcement, à dépouiller le visage de l'Eglise de toute une série de conditionnements historiques dont l'Eglise a été en partie victime et qui contribuent à expliquer la désaffection religieuse des masses. La "semaine" permet également à l'Eglise de se réaffirmer comme Eglise missionnaire. Saint Paul parlait bien devant l'aréopage. Nous n'avons pas à craindre non plus de prendre la parole sur la place publique . . .

Maurice HERR.

Les fermiers devront produire plus, gagner plus et travailler moins

OTTAWA — Dans cinq ans, les fermiers devront produire plus, gagner plus et travailler moins, d'après une étude des changements à venir en agriculture, effectuée par le personnel du Conseil économique du Canada.

Le rapport préparé par M. John Dawson révèle que le marché pour les produits agricoles canadiens augmentera d'environ 20 pour cent au cours de la période allant de 1963 à 1970.

Le revenu monétaire des fermes, en 1970, sera considérablement plus élevé que la moyenne de 1961-63, les fermes privées seront plus grandes et l'effectif de la main-d'oeuvre agricole sera moins élevé.

Le rapport, l'une d'une série de 12 études préparées à l'intention du Conseil économique du Canada par son personnel, déclare que la révolution technique qui a eu lieu au sein de l'agriculture canadienne depuis la fin de la dernière guerre mondiale se continuera.

M. Dawson faisait partie de la section économique du ministère fédéral de l'Agriculture avant de se joindre au Conseil économique. Il a été secrétaire de plusieurs conférences fédérales-provinciales sur l'agriculture et secrétaire de la Commission royale d'enquête sur les écarts de prix dans les produits alimentaires en 1957-1960.

"Au cours des quelques prochaines années, il semble peu probable qu'il y ait de fortes poussées dans la demande des produits de la ferme, bien qu'il soit possible de développer de nouveaux marchés d'exportation dans certaines contrées sous-développées et qui pourraient porter fruits à la longue", déclare le rapport.

"Au cours des prochaines années, cependant, beaucoup de changements surprenants continueront à s'effectuer dans la technique et l'organisation de la production argicole, et l'efficacité des usines traitant la production agricole continuera à augmenter".

La force ouvrière agricole était de 655,000 en 1963, seulement un peu plus de la moitié de ce qu'elle était en 1946. Elle baissera probablement d'un autre 15 pour cent vers 1970.

"Même avec le mouvement rapide de la force ouvrière qui délaisse l'agriculture canadienne depuis la fin de la guerre, il reste encore un nombre substantiel d'ouvriers qui pourraient être employés ailleurs sans que la production augmente beaucoup", révèle le rapport.

Age des fermiers

Depuis quelques années, la moyenne d'âge des fermiers a augmenté. "Une augmentation de l'âge moyen et une éducation restreinte tendent à réduire l'ambition du fermier et sa capacité de s'ajuster aux nouvelles circonstances.

"D'ici à 1971, cependant, il est probable que des jeunes fermiers auront l'opportunité de se lancer dans l'agriculture, et il est possible que la proportion des jeunes fermiers augmente.

"En plus de l'équipement mécanique essentiel et des connaissances requises pour l'opération d'une ferme, ils devront être mieux préparés quant à l'éducation générale et la connaissance des affaires, s'ils veulent diriger une ferme efficacement sur une base d'affaire au cours d'une période d'évolution rapide."

Le rapport prévoit que des machineries plus modernes seront utilisées dans les travaux des champs, particulièrement dans les Prairies, et il se produira aussi une augmentation de la mécanisation des procédés d'élevage et des autres opérations de la ferme. "Il reste encore à appliquer la mécanisation à beaucoup d'opérations autres que la production de la récolte."

Développements des récoltes

..On s'attend aussi à de nouveaux développements dans les récoltes elles-mêmes. De nouvelles variétés de maïs hybride, par exemple, sont en train d'être mises à point. Il est possible que ces nouvelles variétés exercent une influence sur l'élevage des animaux, qui, à l'heure actuelle au Canada, sont nourris en grande partie avec du grain pur, du foin et du fourrage.

Les fermes elles-mêmes deviendront plus étendues. Il est probable que les fermes secondaires dans l'Est du Canada seront abandonnées ou seront absorbées par des plus grandes propriétés.

Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan

Opinion sur le rapport "B" et "B"

— Communiqué —

Alors que la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme publie un premier rapport préliminaire, l'A.C.F.C., porte-parole de la population d'expression française de la Saskatchewan veut faire connaître son opinion sur le travail de la Commission.

Le rapport présenté par la Commission est un véritable reportage, les précisions qu'elle donne ont été émises par la population elle-même. Les remarques recueillies "sur le vif" par la Commission dans plusieurs villes du Canada, servent de base à toute idée, à tout développement. Comment trouver document plus authentique?

L'A.C.F.C. approuve, adopte et soutient les déclarations de la Commission.

La population canadienne-française de la Saskatchewan est directement touchée par la crise traversée actuellement par le Canada. Comme minorité, elle joue un rôle de premier plan, elle fournit l'argument décisif: le Canada impose le séparatisme au Canada français s'il limite le fait français au Québec et s'il ne reconnait pas le droit absolu d'une éducation française pour les minorités françaises à travers tout le pays.

Il est primordial que tout le peuple canadien prenne conscience du danger. Le Québec se séparant, les minorités seront condamnées irrémédiablement à l'oubli dans l'anglicisation. La Commission nous apporte donc une information nécessaire et vraie qui secoue la "masse", la fait sortir de sa léthargie. Il ne faut plus ignorer le problème, mais il faut faire face, réagir et défendre l'unité nationale!

L'A.C.F.C.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Les Soeurs de Notre-Dame de la Croix projetaient la construction d'un foyer pour vieillards à Prince-Albert. Ce foyer devait compter 75 lits, ainsi qu'une dizaine de petits appartements pour couples âgés.

Lors d'un débat sur une résolution proposée par un député CCF à la législature manitobaine et visant à rendre plus facile l'obtention d'un divorce, l'hon. Edmond Préfontaine, en s'opposant à cette résolution, fit un vibrant plaidoyer en faveur du rejet de la proposition cécéfiste.

La Maison St-Joseph d'Otterburne, Man., se félicitait d'avoir le premier corps de cadets de la marine canadienne de langue française. Ce corps d'Otterburne était l'hôte de trois autres corps de la marine du Manitoba. C'étaient: le John Traverse Cornwell, V. C. de Winnipeg, le Crusader du Collège St-Paul et le Daerwood de Selkirk. Oh, oui, le corps d'Otterburne s'appelait le La Vérendrye.

Il y a 20 ans (1945)

On apprenait la mort en France de M. l'abbé Louis Bazin, premier curé de Woodridge, Man. Ce prêtre, français d'origine, était retourné dans sa patrie en 1913.

L'hon. W. A. Fallow, ministre des Travaux publics au gouvernement de l'Alberta, déclarait que tout essai de la part de Radio-Canada d'accorder un permis commercial de radiodiffusion à une station de langue française en Alberta serait accueilli avec "une grave inquiétude" par le gouvernement de cette province. (Ils sont gentils, nos amis.)

Déjà, en 1944, le fonds d'assurance-chômage se chiffrait à $250,026,528. (En 1957 il atteignait tout près du milliard de dollars. Entre 1957 et 1962, il a fait plus que disparaître, il était en déficit. Où était allée cette somme formidable?)

Mgr A.-D. Rhéaume, curé de la paroisse St-Edouard de Winnipeg, prenait sa retraite. Arrivé dans le diocèse de cette ville en 1916, Mgr Rhéaume avait été curé de cette paroisse depuis 1924. Ceux qui se rappellent les grandes tombolas du diocèse de Winnipeg sauront la somme de travail fourni par Mgr Rhéaume pendant les années de dépression.

Le comité d'aviseurs de l'hôpital de St-Boniface, fondé en 1943, était réélu. Il comprenait M. Henri D'Eschambault, président, assisté de MM. les abbés A. D'Eschambault et E. Richard, MM. Noël Bougard, Joseph A. Cooney, John Caswell Davis, C. Dubuc, W. English, Ernest Gagnon, W. T. Kennedy, Herbert Lee, Brunelle Léveillé, Dr Paul L'Heureux, l'hon. Sauveur Marcoux, Jean Préfontaine, Fred O'Connell, Fred O'Malley, le juge L.-P.-A. Roy, A. Savoie et John Shelly.

Sur les 94 paroisses qui avaient fait rapport sur la perception pour l'A.C.F.C., 26 avaient souscrit plus de 100 pour cent de leur objectif. Cinq avaient même atteint plus de 200 pour cent de l'objectif et une 290 pour cent.

Il y a 30 ans (1935)

On se demandait si l'hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada depuis 1930, ne serait pas obligé de démissionner pour cause de santé. On doutait fort qu'il puisse diriger son parti au cours de la campagne électorale qui devait avoir lieu prochainement. (C'est intéressant de noter le parallèle qui existe entre le chef du parti conservateur de 1935 et celui de 1965 . . . le résultat sera-t-il le même?)

Un dénommé Steve Elash, forgeron de Goodeve, Sask., devenu fou furieux, tuait d'un coup de revolver le R. P. Albert Delforge, C.Ss.R., de Yorkton, et blessait le R. P. Bala, C.Ss.R., d'un autre coup de feu. A l'arrivée des gendarmes pour l'arrêter, le malheureux tourna son arme contre lui-même.

Le valeureux journal de Prince-Albert, "Le Patriote de l'Ouest", célébrait le 25e anniversaire de sa fondation.

Dans un éditorial, M. Donatien Frémont, rédacteur de "La Liberté", mais ancien rédacteur du "Patriote", faisait l'éloge de ce vaillant journal, défenseur de nos droits minoritaires en Saskatchewan.

"Marc" nous rappelle dans "Pointes Sèches" que Talleyrand avait dit un jour: "On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus".

M. Ernest Gagnon, alors gérant d'affaires de l'hôpital St-Boniface, révélait, dans une conférence au Cercle Ouvrier, qu'en 1934 cette institution avait admis 10,390 malades et que 261 de ceux-ci étaient morts. Le personnel de l'hôpital se composait de 394 personnes dont 47 religieuses, 23 infirmières laïques diplômées, 53 infirmières-étudiantes et le reste des employés dans diverses fonctions. On comptait 150 médecins et chirurgiens pratiquant à l'hôpital St-Boniface.

Il y a 40 ans (1925)

A Edmonton, une armée de chômeurs, composée de plus de 200 hommes, ont marché au palais législatif albertain pour demander au gouvernement de les aider.

Le revenu obtenu par le gouvernement fédéral par le truchement de l'impôt sur le revenu s'établissait à $54,205,027. Sur les 17,031 marchands du Canada qui ont contribué au revenu du pays, 7,518 étaient du Québec, alors que seulement 3,382 étaient de l'Ontario. Dans le domaine des manufacturiers, ceux du Québec contribuaient $18,000 de plus que ceux de l'Ontario.

Un groupe de cadets de l'Académie Provencher de St-Boniface passaient avec succès leurs examens de transmission de signaux. Les diplômés étaient Carl Constant, Harold Alleyn, V. Coyle, N. Decloux, N. Gajski, Léo Lépine, B. Molloy, Roméo Mondor, N. Pairy, R. Potvin, W. Paley, H. Pinvidic, P. Whelan et F. Lemire.

On commençait la construction de l'abattoir Harris (aujourd'hui la Canada Packers), de St-Boniface. Cette nouvelle usine était destinée à remplacer la salaison de Gordon, Ironsides et Fares, située sur l'avenue Logan.

Il y a 50 ans (1915)

L'exécutif provincial des Sociétés St-Jean-Baptiste du Manitoba formait un comité de la colonisation, présidé par D.-F. de Trémaudan. Ce comité avait pour but de se renseigner sur les terres à prendre ou à vendre et de rendre ces données publiques. Il devait aussi fournir ces renseignements au prêtre-colonisateur, M. l'abbé O. Corbeil.

La Liberté inaugurait une page agricole intitulée "Autour de la Ferme". Le rédacteur déclarait que, malgré les petits moyens du journal, il ne pouvait pas se soustraire au désir de plusieurs lecteurs.

Le gouvernement manitobain octroyait la somme de $10,000 au Keewatin, nouvellement annexé à la province du Manitoba, pour la protection du gibier dans ce territoire.

La petite ville de Le Pas attendait une quinzaine de familles de la province de Québec qui devaient venir s'établir à la rivière Carotte. Mgr Charlebois avait déjà choisi le site d'une nouvelle église pour ces nouveaux colons.

A St-Jean-Baptiste se tenait une importante assemblée pour discuter de la question des écoles. Etaient présents: MM. Robert Fletcher, sous-ministre de l'Education, Charles Newcombe, surintendant des écoles, S. Lang, R. Goulet, G. Brunet, S. Poulain (ces trois derniers inspecteurs bilingues des écoles), l'officier d'assiduité J.-B. Leclerc et l'ex-inspecteur A. Potvin. Le sous-ministre Fletcher s'était adressé surtout aux commissaires d'écoles. Mais c'est le discours du surintendant C. Newcombe qui avait dû surprendre un peu. Ce monsieur, après avoir fait l'éloge du rôle d'éducateur du curé dans sa paroisse, se prononçait avec emphase en faveur des écoles bilingues. (Ceci, à peine un an avant que le gouvernement n'abolisse l'enseignement du français au Manitoba.)

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg se préparait à célébrer le 25e anniversaire de sa fondation par de grandes fêtes. (C'est cette année, 1965, que cette même société célébrera la 75e année de son existence. Que se passera-t-il?)

SELMA, ALABAMA

Seigneur entends ma voix, donne-moi le courage
Qu'on entende ma voix, sortie de l'esclavage
Mon visage est de nuit, mais mon coeur, au soleil
Voudrait un peu de place près d'un humain, pareil.

Pourquoi au cavalier, serais-je la monture?
Qui sépara les lots, ô triste créature?
Toi tu as dit Seigneur et souvent proclamé
"La reine des vertus, c'est bien la charité".

Pour demander ses droits se bouscule la foule
Et pourquoi faut-il donc toujours que le sang coule?
Qu'il soit blanc qu'il soit noir, la mort, c'est la douleur
Et le sang du martyr a la même couleur.

Maitre de l'Univers remets tout à sa place
Ton amour des humains n'a pas choisi de race
Tu inventas la Croix, grand flambeau de lumière
Entends donc en ce jour ma pressante prière.

Manie TOBIE.

La Division Scolaire de St-Bon. demande la conciliation

En vertu du chapitre XVIII de l'Acte des Ecoles Publiques, des négociations ont été entreprises entre la Commission Scolaire de St-Boniface no 4 et l'Association de la Division Scolaire no 4 de la MTS dans le but d'amender une entente collective des deux partis.

Les deux partis se sont réunis cinq fois durant la période du 30 novembre 1964 au 1er mars 1965, mais ces nombreuses assemblées n'ont pas réussi à amener l'accord, et les deux partis sont actuellement dans une impasse.

En vertu de la loi des Ecoles Publiques, la Commission a donc prié le Ministre de l'Education de nommer un officier de conciliation pour conférer avec les deux partis en litige. Les requêtes des instituteurs sont nombreuses et vue les éléments de taxes que cela ajouterait au fardeau déjà lourd du contribuable, la Commission les rejette, d'autant plus qu'il faut prévoir une nouvelle augmentation de la taxe scolaire, en raison de nouvelles constructions.

Selon un communiqué de la commission divisionnaire, les instituteurs ont présenté deux séries de demandes, la première en cas d'entente pour une durée d'un an, la deuxième en cas d'entente pour une durée de deux ans.

L'entente pour un an comporterait quatre conditions:

1. Augmentation de salaires, atteignant la somme globale de $103,000, dont $26,800 d'augmentations automatiques en vigueur depuis le jour de l'an. L'augmentation totale s'élevait à un taux de 9.2 pour cent. Augmentation moyenne: instituteurs des classes 1 à 3: $365; des classes 4 à 6: $943.

2. Reconnaissance spéciale de l'expérience acquise, évaluée à $150 par année au lieu de $125 par année pour les instituteurs classés 1 à 3, jusqu'à concurrence de huit ans; et pour les instittueurs classés de 4 en montant, la base du calcul deviendra 7 ans au lieu de 5. Cette proposition occasionnerait une augmentation de dépenses de $7,500 pour l'année courante.

3. Classification nouvelle des instituteurs de cours industriels, commerciaux et de culture physique, jusqu'au niveau des instituteurs détenteurs de baccalauréat. Cette nouvelle classification serait plus élevée que celle du département pour fins de subventions.

4. Modification des conditions actuelles affectant les années de congé, afin que l'instituteur absent puisse bénéficier de la moitié de son salaire.

Une entente sur une base de deux ans comporterait en plus, les conditions suivantes:

1. Augmentations de l'échelle des salaires pour toutes les classes d'instituteurs, de façon à tout remonter de $300, ce qui coûterait $100,000 globalement, avec les augmentations en vigueur.

2. Reconnaissance d'expérience antérieure, au coût de $7,500 pour l'année 1966.

3. Paiement par la Commission de la moitié des primes d'hospitalisation et de services médicaux.

Le coût total pour une entente de deux ans sous ces conditions serait environ $220,000, soit une augmentation proportionnelle de 19 pour cent sur deux ans.

La question des écoles répondit à l'Assemblée

La question de justice scolaire a été soulevée à l'Assemblée législative du Manitoba à plusieurs reprises depuis le début de la présente session.

M. Jacob Froese, de Rhineland, s'est dit particulièrement intéressé au comité des services partagés, qui doit faire rapport durant cette session. M. John Tanchak, d'Emerson, a posé une question au sujet d'un élève qui, ayant obtenu une bourse pour poursuivre des études au niveau du high school, a découvert que la bourse n'était pas valable pour des études dans une école privée.

M. Leonard Barkman, de Steinbach, a réclamé qu'on respecte du point de vue scolaire les droits de la population catholique et française de cette province du Manitoba, comme les Canadiens français du Québec respectent chez eux les droits de la minorité anglo-saxonne. M. Edward Schreyer, de Brokenhead, a soulevé la question du français comme langue d'enseignement.

M. Laurent Desjardins, de St-Boniface, a été l'instigateur de plusieurs échanges d'opinion. Pendant l'étude des crédits du ministère d'Education il a comparé la rapidité avec laquelle le gouvernement a mis en vigueur certaines parties du rapport Macfarlane avec la lenteur qu'il manifeste à l'égard des clauses favorables aux écoles privées. Il a demandé et obtenu promesse que le gouvernement prendra position à l'occasion de la présentation du rapport du comité qui enquête sur les services partagés.

M. Desjardins a aussi demandé que l'on se hâte davantage de reconnaitre le français à titre de langue d'instruction dans les écoles publiques, l'anglais étant à l'heure actuelle l'unique véhicule officiel d'enseignement.

La Rév. Sr Marie-Louise-André, de retour de l'Amérique du Sud

Le lundi soir 22 mars, la Rév. Sr Marie-Louise-André, chanoinesse, autrefois de St-Boniface, revenait de Sao Paulo, Brésil, pour un séjour de deux mois au Manitoba.

Partie en juillet 1962 avec l'équipe des premières missionnaires du diocèse, Sr Marie-Louise s'est dévouée depuis lors auprès des pauvres de la paroisse Ste-Rose-de-Lima, desservie par MM. les abbés Léo Verrier et Georges Beaudry.

Elle retournera au Brésil avec sa compagne, la Rév. Sr Bernadette Lanthier, de St-Boniface, actuellement aux études à Petropolis.

Un nouveau comptable à la Banque de Montréal

M. J.L.A. Côté a été nommé comptable à la succursale de la Banque de Montréal, à St-Boniface. Il succède à M. P.E. Villeneuve, qui a été nommé gérant le la nouvelle succursale de la banque à St-Lazare.

Né à Cadillac, Sask., M. Côté est entré au service de la B de M à Swift Current en 1957 et fit ensuite des stages dans les succursales de Melville, Fort-Rouge et Semans, en Sask. En 1962, il fut envoyé à Rosthern, d'où il part maintenant pour assumer ses nouvelles fonctions à St-Boniface.

Constitution en vedette...

(Suite de la première page)

Le congrès du parti de l'Union nationale, suivant de près une réunion de la Fédération des Libéraux de Québec, a suscité une attention très vive dans la belle province. Les rédacteurs en chef de "L'Action", de "La Presse" et du "Droit" y ont consacré des articles frappants, presque enthousiastes. M. Lorenzo Paré n'a pas hésité à demander à l'UN de demeurer fidèle au vrai conservatisme, prenant parti surtout pour la classe agricole, si méritante et si négligée. M. Gérard Pelletier a salué le renouveau de ce parti qui se "démocratise" et en a profité pour insinuer que l'hon. Jean Lesage se conduit de plus en plus en dictateur. M. Willie Chevalier déclare que c'est un parti encore très favorisé par la population québécoise et ayant un grand rôle à jouer. Evidemment les journalistes ont aimé le climat de discussion libre qui a marqué ces assises. Le parti s'est maintenu entre les options "égalité et indépendance" sur le sujet de l'unité canadienne, et a battu en brèche une résolution favorisant l'unilinguisme québécois. En ceci on suivait la ligne de conduite préconisée il y a deux ans par M. Jean-Jacques Bertrand, sous-chef du parti, dont le comté a une minorité anglophone importante. A l'occasion de ce congrès on a lancé un livre de M. Daniel Johnson, chef du parti, portant le titre "Egalité ou indépendance". On s'oppose à la formule Fulton-Favreau du rapatriement de la constitution.

Sur cette dernière question, M. Lesage se montre intraitable. Il trouve la formule pratique, apte à protéger le Québec si les représentants de celui-ci savent négocier. Il ne veut pas de plébiscite sur la question, trouvant les gens "non instruits". Cette position a été rudement attaquée, cette semaine, par la publication d'un livre de MM. Marcel Faribault et Robert Fowler, qui prônent une constitution canadienne entièrement nouvelle. "Dix pour ur.", lancé par Les Presses de l'Université de Montréal, le 25 mars, semble destiné à exercer une puissante influence sur le débat constitutionnel au pays.



Un citoyen de St-Boniface a apporté l'autre jour cette photo des élèves qui fréquentaient l'Ecole Normale de St-Boniface en 1909. On lit au bas de la photo les noms de ces Normaliennes:
De gauche à droite, debout à l'arrière: Marie Lagimodière, Rose de L. Grégoire, Evelina Champagne, Alice Johnson, Julienne Daudin, Virginie Paradis et Aurélie Mondor;
Assises, deuxième rangée: Agnès Guichon, Marie-Marthe Monchamp, professeur A. Potvin, professeur R. Goulet, Odila Mondor et Lizzie Kristoff.
Assises, en avant: Charlotte Bohémier, Armandine Desauteis et Elisabeth Lanouette.
Il est à espérer que certains de nos lecteurs pourront nous aider à mieux connaitre les membres de ce groupe. Que ceux qui reconnaissent une maman, une tante, une cousine, envoient le plus tôt possible leurs renseignements . . . que nous publierons plus tard.

La Veillée — *A l'Hôtel de Ville*

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

La réunion régulière du conseil de ville de St-Boniface eut lieu le lundi soir 22 mars. Dans la correspondance lue par le greffier on remarque que le Métro refuse d'accorder un autobus pour la partie nord de l'avenue Provencher, mais promet de réétudier la question lorsque la rénovation anticipée de ce secteur de la ville sera accomplie. M. le Maire et les échevins ne veulent point accepter ce refus comme final, et cette requête est remise au comité de la circulation.

La ville de Fort William, Ont., propose que les villes du Canada étudient un projet de code de "standards" pour les manufacturiers d'automobiles, afin d'assurer une plus grande sécurité aux passagers.

M. le Consul de France remercie le maire pour la réception offerte à la troupe du Tréteau de Paris et pour sa gracieuse acceptation de faire piloter le camion des décors d'Emerson à Winnipeg. M. Giordani souligne les liens d'amitié qui unissent nos deux pays et affirme que St-Boniface mérite bien le titre de capitale francaise de l'Ouest.

La Manitoba Teachers' Society remercie le Maire d'avoir bien voulu adresser la parole lors de leur réunion à St-Boniface.

M. J.-B.T. Hébert, au nom de la Société St-Jean-Baptiste, invite le Maire et les éhcevins à la réception annuelle offerte aux membres de la législature provinciale, et qui aura lieu le 7 avril à 8 h. 30 p.m. au gymnase du collège de St-Boniface.

Une dame du Parc Windsor se déclare heureuse de payer la taxe de $20 pour un permis pour sa chienne; elle croit que cette taxe servira à diminuer le nombre de chiens errants dans la ville, et elle demande aussi d'étudier la possibilité d'imposer une taxe sur la race féline. Certains conseillers proposent d'encadrer cette lettre, car il n'arrive pas souvent que des félicitations leur soient adressées à propos du coût des licences de chiens.

La commission des parcs propose une liste de changements, entre autres: de changer le nom de la commission des parcs en celui de commission des parcs et loisirs; que la ville continue de permettre à chaque club communautaire d'opérer dans son district sur une base autonome, comme cela se fait à présent; que les octrois accordés par la commission des parcs soient abolis, et qu'un fonds d'aide financière pour la récréation soit établi (et elle suggère une formule pour la distribution de ce fonds). Comme ce projet demande beaucoup d'études, la requête de la commission des parcs est remise pour étude à une réunion ultérieure spéciale du conseil.

L'échevin Lonergan propose que le conseil appuie la décision du département de l'immigration, qui a refusé l'entrée au pays du professeur Sibley, disant que nous n'avons pas besoin de ce professeur pour venir semer des idées néfastes parmi les étudiants de l'Université. M. le Maire dit que le sujet est à l'étude par le gouvernement fédéral, et que ceci ne relève réellement pas du domaine qui concerne la ville.

M. le Maire souhaite la bienvenue à une nouvelle "reporter" de la Tribune de Winnipeg, Mlle Dolan qui arrive de Montréal. Comme cette journaliste est bilingue, M. le Maire la reçoit dans les deux langues officielles du pays.

M. le Maire donne un bref aperçu des prévisions budgétaires pour l'exercice financier de cette année et, bien que les chiffres ne soient pas encore finalisés, il croit que le taux pourrait être fixé à 56.609 pour l'arrondissement scolaire de St-Boniface, comparativement à 67.8 l'année dernière, et à 54 pour l'arrondissement scolaire de Norwood, comparativement à 64.5 l'an dernier, ce qui, avec la réévaluation qui vient d'avoir lieu, résulterait en une diminution des taxes pour un grand nombre des propriétaires. M. le Maire anticipe une augmentation de $600,000 dans les dépenses de la ville et de $120,000 dans la taxe d'eau, ainsi qu'une augmentation de notre contribution au gouvernement métropolitain. Il félicite les comissions scolaires qui ont si bien coopéré dans l'établissement de leur budget et qui, bien qu'elles ont dû faire face à des dépenses toujours croissantes, ont réussi à limiter leurs demandes dans une très juste proportion. M. le Maire croit qu'il y aura peut-être moyen de réduire encore les prévisions budgétaires de 3 autres millièmes, sans réduire aucun des services publics.

L'échevin St-Hilaire propose la motion, dont il avait donné avis préalablement, demandant l'abolition du comité créé pour étudier le renouvellement de la ville au nord de la rue Marion. Il demande que ce sujet de renouvellement de ce secteur soit remis à la commission consultative d'urbanisme pour étude, rapport et recommandations. Accepté.

L'échevin Softley propose que la ville n'assume aucune obligation financière envers les joutes pan-américaines, et que le comité des joutes en soit avisé. Adopté à l'unanimité.

L'échevin Warman propose un vote de sympathie envers le chef de police W. Russell et Mme Russell pour le deuil qui les éprouve dans la mort du père de Mme Russell.

Comme lundi prochain est un cinquième lundi, il n'y aura pas de réunion des comités ce soir-là, Donc, rendez-vous pour le 5 avril à 7 h. 30 p.m.

.....Henry LANE.

Décès

Le lieutenant J.-W. Tétrault

Le lieutenant d'aviation J.-W. Tétrault, de l'Aviation canadienne, est mort accidentellement le 23 mars, au cours de manoeuvres au large de Puerto Rico. Autrefois de Transcona, le lieutenant Tétrault habitait la Nouvelle-Ecosse. Il était âgé de 41 ans.

Le quatrième concours oratoire divisionaire

Le jeudi soir, 18 mars, le Club Académie-Provencher a présenté une soirée de variétés au pubic de St-Boniface dans l'auditorium de l'Académie St-Joseph. Pendant deux heures les membres de la Relève de la division St-Boniface et qeulques invités spéciaux de St-Charles et Précieux-Sang, ont complètement charmé les spectateurs.

La soirée commença avec une série de chants très bien exécutés par les "Pinsons", un groupe de charmantes jeunes filles de la Relève St-Charles. Le deuxième numéro fut un monologue donné par Paul Chartier dont les talents de comédien attirèrent les rires de la foule. Puis vint le concours oratoire, des discours ont été prononcés par Guy Martin et René Yvon, représentant les garçons, par Jacqueline Bélanger, Stella Hamelin, Yvette Lanthier et Gloria Piédalue du côté des filles. La foule fut ensuite captivée par les talents de deux jolies demoiselles, Patricia Clément et Jacqueline Bélanger, qui chantèrent en duo, "Les garçons et les filles". Ceci fut immédiatement suivi du chant, "Il pleut dans ma maison", exécuté par un groupe de jeunes filles du Club de Relève C.A.P., pendant que Fleurette Couture et Jean Guilbault mimaient. Après ces deux magnifiques présentations une saynète amenait un professeur de langue et une jeune demoiselle qui évidemment avait une difficulté en diction. Janine Turcotte et Lorette Gauthier, de l'école Précieux-Sang, ont bien amusé l'assistance. Le dernier numéro fut la pièce de Joffroi qui nous dépeint la situation comique dans laquelle se trouve un groupe de paysans quand un vieillard essaie de se tuer. Cette pièce mettait en scène dans le rôle de Joffroi, Guy Martin, Raymond Cormier dans le voisin, René Yvon dans Antonio, Robert Poulin dans le cordonnier, Paul Chartier dans le Fonse et Claudette Moquin dans la petite Aurore. Pour terminer la soirée, Son Exc. Mgr A. Hacault présenta des plaques aux gagnants du concours oratoire de la soirée Guy Martin, Jacqueline Bélanger et Yvette Lanthier. Félicitations et bonne chance à ceux-ci au concours provincial le 1er mai. Nous voulons remercier nos juges d'avoir bien voulu agir en cette capacité pour notre concours.

La soirée fut dirigée avec beaucoup d'application et de charme par nos deux maitres de cérémonies Denise Gauthier et Urbain Roy. Un grand merci à Mme Pauline Boutal du Cercle Molière et à Mme J. Stanners. Un grand merci aussi à Rév. Sr. Marie-Rachel et au R.P. Paul Lambert, s.m. responsables adultes du C.A.P. Le Club remercie spécialement les parents et les amis qui sont venus encourager les participants.

Gérard MORIN.

L'Association à l'Oeuvre

Perception annuelle 1965

Jadis, la perception annuelle de l'Association d'Education se faisait la même journée dans toute la province. C'était "la journée de l'Association d'Education".

Cette formule présentait cependant certains inconvénients pour plusieurs paroisses, pour lesquelles la date fixée ne convenait pas. C'est pourquoi le Comité Exécutif a décidé depuis deux ans déjà, de laisser aux paroisses la liberté d'organiser la perception chez elles à la date qui leur convenait le mieux.

Toutefois, la période février-mars est chaque année la plus aiguë pour l'Association: c'est l'époque où les rentrées d'argent sont les plus faibles, et celle aussi où il faut consentir aux dépenses les plus lourdes, en raison de la préparation de l'Examen de français. C'est pourquoi toutes les paroisses qui le peuvent sont invitées à organiser la perception chez elles le plus tôt possible.

L'Association d'Education est aujourd'hui, plus que jamais, au service des Franco-manitobains; elle est plus que jamais nécessaire à l'épanouissement de notre groupe ethnique et de notre culture. Elle a plus que jamais, besoin du généreux support financier de tous ses membres.

Aux Sts-Martyrs-Canadiens

Dimanche prochain, 28 mars, 27 percepteurs de l'Association d'Education visiteront toutes les familles canadiennes-françaises de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Le Cercle paroissial de cette paroisse a bien fait les choses et a organisé la perception d'une façon parfaite. Voici la liste des percepteurs: MM. Luc Trudel, Claude Dumaine, Claude Couture, Gérald Lavergne, Herménégilde Parent, Germain Lavergne, Noël Jeanson, Joseph Robert, Paul Bétournay, Arthur Ross, Ernest Neveu, Léo Leblanc, Claude Létienne, Robert Trudel, Clovis Jeanson, Georges Laberge, Louis Morin, Fernando Sanche, Raymond Fréchette, Denis Allard, Louis Marius, Jean-Marc Champoux, Arthur D'Eschambault, Robert Turenne, Armand Latreille, Maxime Desaulniers, Aimé Normandeau.

L'Association d'Education remercie tous ces dévoués percepteurs et demande à toutes les familles qu'ils visiteront de les recevoir avec cordialité, et de se montrer généreuses, dans la mesure du possible.

Echanges d'étudiants Topeka-St-Boniface

Le bureau régional du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs vient d'annoncer que 35 élèves de langue française des écoles supérieures de St-Boniface seront choisis pour participer à un plan d'échange d'étudiants avec 35 étudiants de la ville de Topeka, Kansas, pendant le mois de juillet prochain. Chaque étudiant passera les deux premières semaines de juillet chez son partenaire à Topeka; puis reviendra à St-Boniface avec celui-ci ou celle-ci pour y terminer le mois.

Ces visites offrent une combinaison idéale de vacances et d'étude. Elles sont organisées en vue de promouvoir et d'encourager le bilinguisme, la compréhension et la bonne entente entre les étudiants de langue française et de langue anglaise au niveau des écoles supérieures.

Pendant leurs visites dans chacune des villes participantes, les jeunes feront des excursions vers les sites historiques, de grande beauté, visiteront des industries, ainsi que des piqueniques et profiteront d'autres activités sociales. Ces activités sont sous le patronage de diverses organisations et même des autorités civiques, B'nai B'brith, Chevaliers de Colomb, Chambres de Commerce et du Jeune Commerce, les clubs Kiwanis, Lions, Richelieu et Rotary.

L'échange d'étudiants canadiens et américains coincidera avec celui que le Conseil organise entre étudiants de langues anglaise et française de Winnipeg et de Québec.

Conférence de M. Godias Brunet sur les origines de Letellier

Vendredi soir dernier, le 19 mars, une soixantaine de membres de la Société historique de St-Boniface avaient le plaisir d'entendre M. Godias Brunet nous parler de la petite histoire de Letellier.

Mlle Eugénie Dubuc présidait l'assemblée et après avoir énuméré de nombreux dons faits au Musée de la Société et invité tous ceux qui voudront le faire à augmenter la collection par la remise de vieilles photos, livres et objets intéressants, elle demandait à M. l'abbé Rodolphe Bélanger de présenter le conférencier.

Ancien inspecteur des écoles bilingues et professeur de français à Winnipeg pendant de nombreuses années, M. Brunet avait beaucoup contribué à faire aimer notre langue dans un milieu anglais.

C'est avec la maitrise du professeur, doublé d'un historien, que M. Brunet nous faisait revivre les débuts de la paroisse de Letellier, de St-Pie et aussi un peu de St-Jean-Baptiste.

Il avait divisé son travail en six parties comme suit: 1) L'Odyssée des premiers colons de Letellier et de Saint-Jean-Baptiste; 2) Les débuts d'une paroisse (Letellier): 3) Le premier orgue de St-Pie; 4) Les batailles; 5) L'Apôtre de la culture mixte; et 6) Renouveau agricole.

M. Brunet, dans une langue bien vivante, a fait revivre le voyage héroïque des premiers colons et les péripéties de leur établissement sur les belles terres de la vallée de la rivière Rouge et c'est avec humour qu'il racontait l'arrivée du premier orgue de St-Pie. Après avoir parlé de la belle carrière du "curé" Jutras, il ramenait ses auditeurs à Letellier en leur faisant chanter "Sur la route de Letellier".

Mgr Charles Empson remerciait le conférencier et rappelait aussi quelques souvenirs de cette belle paroisse.

M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film faisait dérouler ensuite deux films qui rappelaient bien des souvenirs, l'inondation manitobaine de 1950 où notre ville a connu des jours tragiques et aussi héroïques et le film sur le Centenaire des Oblats dans l'Ouest où nous pouvions voir des figures bien connues et maintenant hélas disparues.

Comme l'Office National du Film enlève ces films de la circulation générale, M. Gagné les confiait en dépôt à la Société Historiques pour ses archives.

H.L.

A l'occasion de la parade de mode printemps-été, organisée par la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, un groupe de dames de la paroisse surent présenter gracieusement des modèles variés et agréables à l'oeil. On voit ci-dessus quelques-unes des dames qui prirent part au défilé qui eut lieu le dimanche 14 mars au Niakwa Motor Hotel. De gauche à droite: Mmes Isabelle Brouillet, Yolande Hamonic, Raymonde Marius, Rita Lavergne, Thérèse Mahé et Patricia Labossière.

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

Ça repose de se taire une semaine. D'abord ceux qui sont intéressés à la chronique sont heureux de nous voir revenir et apprécient mieux les nouvelles, et ceux qui nous croyaient morts et se réjouissaient de leur victoire sont désappointés.

Aux uns et aux autres nous disons: Salut nous revoilà.

Fin d'une saison et comencement d'une autre

La saison du Hockey est terminée pour nous. L'équipe de Gérald Carrière, St-Jean Bosco, a remporté une victoire, pas éclatante, car Bernard Guénette avec ses "Bulldozers" a tenu bon jusqu'à la fin. Même s'il blâme l'arbitre pour la défaite, Bernard reste un bon perdant; il termine en tête des compteurs avec Pierre Deniset. Bravo à toutes les équipes.

L'équipe des grands ne s'est pas remise de sa défaite contre les "vieux". Elle a décidé d'accrocher ses patins, et les douze se sont lancés dans l'organisation des jeux intérieurs. Une vraie ruche d'abeilles. Tout le monde travaille. Les équipes ont passé à tour de rôle et les vingt meilleures ont été choisies sous l'oeil vigilant de Paul LeBlanc, et elles se préparent à rencontrer Sts-Martyrs. Les résultats paraîtront dans la prochaine chronique.

Liturgie

Nos Clercs-Servants se sont adaptés vite à la nouvelle liturgie — ils maîtrisent très bien la messe lue et la grand-messe, beaucoup mieux que .... (nous n'osons pas le dire, nous vous laissons le devoir de remplir ces pointillés).

Rumeur

Actuellement, il y a une rumeur qui court. Apparemment, les douze chefs d'équipes font une heure d'étude surveillée chaque soir — Pensez donc!!! Les uns disent que ça ne durera pas; les autres disent: voilà un mouvement qui ne nuit pas aux études en tout cas.

Nous nous rangeons avec ces derniers. Non pas que nous condamnons les pessimistes, mais voyez-vous, nous aimons le risque et qui risque rien n'a rien. Chose curieuse, dans tous les risques que nous avons pris, nous avons retiré quelque chose.

Nous avons déjà risqué et les foudres d'en haut répercutent encore, accompagnées parfois de critiques acerbes (appelons cela l'incompréhension), qui ne font que nous "pepper" davantage, parce que voyez-vous, chez nos gars, il y a un coeur qui bat, et à **Coeur Vaillant, rien d'impossible.**

LA DIRECTION

Décès de Sr M.-Joseph-de-l'Eucharistie (née Victoria Thibault)

Le lundi 2 mars, est décédée à l'institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, la révérende soeur M. Joseph-de-l'Eucharistie, des SS. NN. de Jésus et de et Marie (Victoria Thibault).

Elle est née à St-Jean-Baptiste, Man., il y a 85 ans et avait enseigné dans les écoles de la province pendant 61 ans.

Lui survivent 6 soeurs: Mmes Rose-Anna Pélissier, Antoinette Lemoine, Aline Côté, Yvonne Noël, Blandine Nault, Alice Barbour et 1 frère Raoul.

Les prières eurent lieu le mardi 23 mars, à 8 h. à l'Académie St-Joseph et les funérailles mercerdi matin à 10 h. à la Basilique St-Boniface.

Service dentaire spécial à l'Unité sanitaire

Tôt cette année, l'Unité sanitaire de St-Boniface et Transcona mettra un membre du personnel de son service dentaire, en charge d'un traitement préventif fluorinal pour tous les enfants de l'arrondissement qui sont en première année scolaire.

Ce service gratuit consiste en l'application d'une solution sur la surface des dents aussitôt après un nettoyage professionnel. Le procédé est sans douleur, ne dure que vingt minutes et ne laisse d'autre trace qu'une légère rougeur due à la teinture appliquée aux dents avant le traitement.

A cause d'un personnel restreint, il est impossible d'offrir ce service à tous les étudiants, qui tous, d'ailleurs, peuvent se faire traiter ainsi chez leur dentiste.

Les parents des élèves de première année, de St-Boniface et Transcona, peuvent obtenir les formules nécessaires en écrivant ou en téléphonant à l'Unité sanitaire de St-Boniface, 233, avenue Provencher, St-Boniface 6, Man. (téléphone: 233-2464).

On retournera les formules dûment remplies à l'Unité sanitaire de St-Bonfiace.

La prévention de maladies dentaires protège la santé et l'apparence de votre enfant et vous épargnera aussi de l'argent.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

APRES-TOUT profite de la parution du Bulletin d'Etat no 6 pour féliciter les officiers et les frères qui s'occupent de ce fameux Bulletin qui, soit dit en passant, est des plus intéressants et profitables en comparaison avec certains autres "Bulletins" que nous recevons par la poste. Il est à espérer que tous les frères le lisent et en profitent. Félicitations frères, et continuez le beau travail.

Grand merci spécial au frère J.-R. Doiron pour l'esprit français qu'il met à la traduction du Bulletin, à son inlassable dévouement à donner aux conseils d'expression française l'occasion de s'intéresser davantage au Bulletin d'Etat et en conséquence à la Chevalerie.

Le Conseil apprécie toujours la visite des frères des autres Conseils et aime à ce que ceux-ci participent à certaines délibérations mais non pas quand ils font la "Loi" à notre Grand Chevalier, même si ces membres sont du Conseil Goulet, et même s'ils sont deux frères de la même famille . . . et même s'ils ont raison.

Les frères chevaliers qui s'occupent de la publicité pour le Conseil sont vraiment compétents et très réveillés. Il faut qu'ils le soient pour arriver à garder le pas avec le frère L. L. . . . ou est-ce le contraire?

Des détails sur la réception des nouveaux Chevaliers qui a eu lieu le 22 mars? Ah non! On vous laisse l'eau à la bouche jusqu'à la semaine prochaine.

N'oublions pas l'assemblée de lundi prochain au Club St-Michel, à 8 h. 15 p.m. Nos ex-Grands Chevaliers seront à l'honneur ce soir-là. Une très belle occasion de venir les saluer. Venez en grand nombre, vous rencontrerez quelques "Sucrés" parmi les "EX".

APRES-TOUT.

Selon Mgr Cabana, le rapport Parent plagie l'encyclopédie Grolier

SHERBROOKE — Selon l'archevêque de Sherbrooke il y aurait bien des similitudes entre les recommandations qu'a faites le rapport Parent, présidé par Mgr Alphonse-Marie Parent, et un article publié — un mois avant — dans "L'encyclopédie de la jeunesse" de Grolier sous la signature du président du Mouvement laïque de langue française, le Dr Mackay.

Mgr Cabana s'adressait, mercredi soir dernier, aux membres du Club social de Sherbrooke. "Avez-vous remarqué, a-t-il dit, que le rapport Parent a été publié (du moins la première tranche) en avril 1963, alors que le volume Grolier "Encyclopédie de la jeunesse" a été publié au commencement de mai de la même année?"

L'article du Dr Mackay

"Vous trouverez à la page 66 de Grolier, a poursuivi Mgr Cabana, dans un article du président du Mouvement laïque français, le Dr Mackay, la composition qu'il projette pour le ministère de l'Education: un Conseil supérieur de l'éducation dont le rôle semble facultatif; des comités catholiques, protestants et neutres qui s'occuperont des manuels au point de vue religieux. Regardez comment le rapport Parent organise le ministère. L'article paru dans Grolier a été écrit en même temps ou avant la parution de la première tranche du rapport Parent.

"Il y eut le 30 janvier 1963 une réunion à Paris du comité provisoire de l'Union laïque franco-canadienne, en l'hôtel de la Ligue française de l'enseignement. Des revues non catholiques de France ont souvent des articles élogieux sur ce mouvement. Que doit-on penser de toutes ces idées de neutralisme, a conclu le conférencier?"

Mgr Cabana a bien souligné que le rapport Parent, bien que rédigé par un des leurs, n'engageait pas le clergé.

PETITE NOTE

Thé annuel

Le thé annuel de la Ligue des Femmes Catholiques du Conseil Sacré-Coeur (Belge) aura lieu le dimanche 4 avril, de 2 h. à 5 h. p.m., en la salle paroissiale, 501, rue Plinquet.

Le thé sera officiellement ouvert par Mme C. Bird, présidente du Conseil diocésain de la Ligue.

Il y aura vente de produits culinaires et de billets de loterie sur deux poupées jumelles avec leur ensemble de vêtements. Celles-ci sont destinées à intéresser toutes les jeunes filles.

Les dames en charge seront Mmes R. Cappan et R. Bockstael.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SP 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Atome et galaxies"

En 1860, Jules Verne imaginait un voyage sur la lune, en se basant sur les données scientifiques de l'époque, et on le traitait, naturellement, de lunatique. En 1965, l'astronautique a fait de tels bonds en avant que le voyage terre-lune ne relève plus de la science-fiction, mais bel et bien d'une réalité prochaine. C'est en ce sens que nous en parle Jacques Faure, un des réalisateurs, avec Jean Martinet, de la série "Atome et Galaxies", présentée le lundi à 5 h. 30 au réseau français de télévision de Radio-Canada.

"A compter du lundi 29 mars, nous commencerons une série de sept émissions consacrées au voyage terre-lune. C'est un voyage d'anticipation, mais pas de science-fiction, puisque, ce voyage, nous le ferons à la lumière des dernières hypothèses et des perfectionnements techniques les plus récents. Déjà nous avons présenté aux jeunes téléspectateurs des émissions sur l'entraînement des cosmonautes, sur les effets psychiques et physiques des conditions nouvelles auxquelles ils seront soumis en dehors de l'atmosphère terrestre, sur les diverses possibilités d'atterrissage lors de leur retour de l'espace, etc. Au cours des émissions sur le voyage à la lune, nous étudierons notamment l'aire de lancement lunaire au Cap Kennedy, une machine gigantesque dans un 'garage' qui a les proportions de la Place Ville-Marie.

"Nous parlerons aussi du costume des cosmonautes, de la fameuse capsule Apollo qui pourra recevoir trois occupants. Nous étudierons les problèmes de vitesse des capsules: vitesse de fuite, vitesse de satellisation, vitesse de libération et vitesse cosmique. Nous ferons une analyse physique de l'espace. Nous aborderons la question de l'alunissage. Nous étudierons le sol lunaire, ses reliefs, son milieu physique, la gravité et la pesanteur, les radiations lunaires et beaucoup d'autres sujets relatifs au voyage proprement dit. Nous terminerons la série par des émissions sur le retour à la terre et la technique de l'abordage, la rentrée dans l'atmosphère, le parachutage et l'atterrissage."

Jacques Faure nous signale la collaboration de NASA de Washington. "NASA nous envoie des films et de la documentation. En retour nous leur avons envoyé les textes de Pierre Dumas, le scripteur d''Atome et galaxies', et ils en ont fait les plus grands éloges".

Un étrange concert

C'est à "Un étrange concert" que seront invités les téléspectateurs de CBWFT le dimanche 28 mars, à 9 h. Etrange concert, révoltant même pour le mélomane le moins exigeant: le soprano prend son souffle de façon par trop bruyante; le violoncelliste est un vieux maladroit qui radote; la chorale amateur s'égosille de belle manière; la chanteuse de jazz a une voix de stentor, tandis que ses compagnons n'ont, à eux quatre, qu'un clair filet de voix; l'enfant prodigue, enfin, fait une crise de larmes, accompagnée de cris tels qu'on a du mal à croire qu'ils viennent d'un si petit gosier.

Tout cela, cependant, est fort excusable, voire tout à fait compréhensible, quand on sait que tous ces artistes sont faits de bois, de caoutchouc, de soie et de velours. En effet, l'"Etrange concert" est donné par les extraordinaires marionnettes russes Obratsov que les téléspectateurs ont pu applaudir au petit écran à l'époque des fêtes dans un spectacle pour enfants: Aladin.

Ce deuxième spectacle des marionnettes Obratsov, enregistré par Roger Barbeau lors du passage à Montréal de la célèbre troupe, l'an dernier, est en vérité une désopilante parodie d'un music-hall où les artistes se succèdent à un rythme ébouriffant. C'est avec grande pompe qu'un animateur (en bois, lui aussi) présente les numéros au programme: "le choeur de l'Association nationale pharmaceutique"; "le soprano colorature Allegretta Tralalala"; "le tango Minestrone"; "Soya Caboul, vedette de cabaret de 17 ans qui a autant de "sex-appeal" qu'une vedette de 60 ans"; "la petite pianiste de 10 mois, Suzanne Sansgêne"; "les Tziganes des forêts de Transcaucasie"; "l'Illusionniste"; "Mademoiselle Délicatesse et ses animaux savants"; "les danseurs à claquettes, dans le style Fred Astaire" et "l'ensemble de lions africains".

Nos longs métrages

Le samedi 27 mars, à 8 h. 30, "Le Chemin de l'espérance", drame social avec Raf Vallone et Elena Varzi. Des chômeurs siciliens sont volés et abandonnés par un inconnu en qui ils avaient mis leur confiance et qui devait leur trouver du travail.

Et à 10 h. 45: "Le Commando traqué", film de guerre avec Jacques Charrier, Eleonora Rossi-Drago et Francisco Rabat. Un jeune Italien s'engage dans les dernières troupes fascistes.

Le dimanche 28 mars, à 10 h. 30, "Sois belle et tais-toi", comédie policière avec Henri Vidal, Mylène Demongeot et Darry Cowl. Une jeune fille, évadée d'une maison de rééducation, a épousé un jeune policier. Partagée entre d'anciens compagnons et son mari, elle aide à la capture de bandits.

Le lundi 29 mars, à 10 h. 30, "Lucrèce Borgia", reconstitution historique avec Edwige Feuillère. Un épisode de la vie du pape Alexandre VI.

Le mardi 30 mars, à 10 h. 30, "Le Déjeuner sur l'herbe", comédie satirique de Jean Renoir avec Paul Meurisse, Catherine Rouvel et Fernand Sardou. Un biologiste partisan de l'insémination artificielle voudrait voir cette méthode appliquée chez les humains.

Le mercredi 31 mars, à 10 h. 30, "Association criminelle", film policier de Joseph Lewis, avec Cornel Wilde et Richard Conte. Un lieutenant de police est chargé de contrecarrer les agissements d'un redoutable et sadique bandit.

Le jeudi 1er avril, à 10 h. 30, "Mourir d'amour", film policier de Dany Fog, avec Paul Guers, Nada Grey, Elga Andersen et Mireille Darc. La femme d'un auteur de romans policiers est trouvée assassinée.

Le vendredi 2 avril, à 8 h. 30, "Bonne chance, Charlie", drame policier avec Eddie Constantine, Carla Marlier et Albert Préjean. Un américain se rend en Grèce pour y retrouver un ami qui est à la recherche d'un criminel de guerre nazi.

Et à 11 h., "Opération Magali", film policier avec Raymond Souplex, André LeGall et Germaine Mentero. Un ancien gangster est sollicité par d'anciens complices pour commettre un meurtre.



Le dimanche 14 mars, au Niakwa Motor Hotel, devant un grand nombre de spectateurs, avait lieu un défilé de mode printanière organisé par les dames de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens et présenté avec élégance et fraicheur par de gracieuses dames et demoiselles dont quelques-unes apparaissent dans la photo ci-dessus. De gauche à droite: Mmes Claudette Préfontaine, Cindy Boulanger, Marie Joyal, Mlle Suzette Lacroix, Mme Solange Normandeau et Mlle Gloria Piédalue.

Au poste CBWFT

SAMEDI 27 MARS
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Le Chemin de l'espérance"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Le Commando traqué"

DIMANCHE 28 MARS
2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—L'Etrange Concert
10.00—A communiquer
10.30—Long métrage: "Sois belle et tais-toi"

LUNDI 29 MARS
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Expo '67
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Lucrèce Borgia"

MARDI 30 MARS
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Renoir: "Le Déjeuner sur l'herbe"

MERCREDI 31 MARS
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Association criminelle"

JEUDI 1er AVRIL
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—A communiquer
10.30—Cinéma: "Mourir d'amour"

VENDREDI 2 AVRIL
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "Bonne chance"
10.15—Grandes voyages
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Opération Magali"

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 27 mars

8 h. 30 — **Le chemin de l'espérance**: It. 1950. Drame social de P. Germi avec Raf Vallone et Elena Varzi. — L'exode vers la France d'un groupe de mineurs siciliens réduits au chômage. — Thème émouvant. Mise en scène remarquable. Belles images. — **Adultes et adolescents.** Recommandé.

10 h. 45 — **Le commando traqué**: Fr. It. 1961. Film de guerre de G. Montaldo avec Francisco Rabal et Jacques Charrier. — Un jeune Italien s'engage dans les dernières troupes fascistes. — Assez superficiel. Réalisation quelconque. Interprétation inégale. — Patriotisme et courage. Amour libre. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 28 mars

10 h. 30 — **Sois belle et tais-toi**: Fr. 1958. Comédie policière de M. Allégret avec Henri Vidal et Mylène Demongeot. — S'étant évadée d'une maison de rééducation, une jeune fille épouse un policier et l'aide à résoudre une affaire de vol. — Invraisemblances. Personnages superficiels. Rythme alerte. — Images osées. Mariage traité à la légère. **Adultes, des réserves.**

Lundi 29 mars

10 h. 30 — **Lucrèce Borgia**: Fr. 1935. Drame historique d'A. Gance avec Edwidge Feuillère et Jean Toulout. — Lucrèce Borgia est l'instrument docile des ambitions politiques de son frère, César. — Oeuvre médiocre d'un grand réalisateur. — Film tendancieux et sensuel. En version intégrale: **A proscrire.** (R.G.F.)

Mardi 30 mars

10 h. 30 — **Le déjeuner sur l'herbe**: Fr. 1959. Comédie satirique de J. Renoir avec Paul Meurisse et Catherine Rouvel. — un biologiste, partisan de l'insémination artificielle, change ses positions lorsqu'il devient amoureux. — Inégal. Très belles images. Bons interprètes. — Sujet délicat. Naturalisme païen. **Adultes, de nettes réserves.**

Mercredi 31 mars

10 h. 30 — **Association criminelle**: E.-U. 1954. Drame policier de J. Lewis avec Cornel Wilde et Richard Conte. — Un policier est chargé d'anéantir un réseau criminel. — Réalisation vigoureuse. Scénario compliqué. Bons interprètes. — Réalisme brutal. Cynisme. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 1er avril

10 h. 30 — **Mourir d'amour**: Fr. 1960. Film policier de D. Fog avec Paul Guers et Nadia Gray. — On recherche l'assassin de l'épouse d'un auteur de romans policiers. — Intrigue banale. — Réalisation soignée. Personnages conventionnels. — Adultère. Scène d'alcôve. **A déconseiller.** (R.G.F.)

Vendredi 2 avril

8 h. 30 — **Bonne chance, Charlie**: Fr. 1962. Drame policier de J.-L. Richard avec Eddie Constantine et Carla Marlier. — Un Américain aide un ami à retrouver un criminel de guerre nazi. — Sujet intéressant et original. Très belle photo. — Meurtre de sang-froid. **Adultes, des réserves.**

11 h. 30 — **Opération Magali**: Fr. 1952. Drame policier de L. V. Kish avec Raymond Souplex et Georges Flament. — Un ancien gangster assagi est mêlé à une affaire de meurtre. — Conventionnel. Intérêt soutenu. Bons interprètes. — Milieu de gangster. **Adultes.**

Les JMC présentent au public Rolande Garnier, le 28 mars

Le dimanche 28 mars, à 8 h., les Jeunesses Musicales de St-Boniface présenteront à l'Institut Collégial St-Joseph un concert hors-série. Ce sera un récital de chant par Rolande Garnier, mezzo-soprano bien connue de nos mélomanes.

Après avoir commencé ses études de chant à St-Boniface avec Charles Milhaud, Rolande Garnier les poursuivait à Montréal avec Martial Singher et Marie-Thérèse Paquin. En 1953, elle gagnait le premier prix du concours national "Nos Futures Etoiles" ce qui lui valait, entre autres, un engagement hebdomadaire à la chaine française de Radio-Canada. Avec le baryton Louis Quilllicot, elle fit une tournée de 41 concerts dans les centres de l'Est des Jeunesses Musicales du Canada. De retour au Manitoba, c'est avec le pianiste Edward Lincoln qu'elle donna une série de récitals dans les provinces de l'Ouest. On a entendu Rolande Garnier fréquemment comme soliste avec l'Orchestre Symphonique de Winnipeg et la Philharmonique, ainsi qu'en concert et en récital à la radio et à la télévision. Elle a également participé avec beaucoup de succès aux productions musicales du Rainbow Stage et du Manitoba Theatre Centre.

A son récital du 28 mars, Rolande Garnier, accompagnée au piano par Anna Hovey, présentera des oeuvres de Haendel, Gluck, Durante, Fauré, Debussy, Tchaikowsky, Gounod, de Falla et Copland. Les membres des JMC seront admis sur présentation de leur carte et le public aux conditions habituelles.

La percussion de Paris

Ca n'aurait été rien autre que ça aurait été au moins fort amusant. Mais ce fut bien plus que ça.

On aurait admis que les Inventions de Bach puissent être jouées sur le marimba. Pour l'amour de la nouveauté on eut même admis un tant soit peu de déformation. Indulgence inutile. Nous eûmes les Inventions de Bach, telles quelles, dans toute leur pureté, jouées dans le mouvement voulu, avec toutes les nuances voulues et avec une sonorité bien plus jolie que celle du clavecin. Virtuosité incroyable. Quatre petites baguettes seulement alors qu'au clavier on n'a pas trop de ses dix doigts.

Non moins surprenant fut le "Coucou" de d'Aquin bien qu'on y mit du vibraphone, ce qui justement fut moins heureux dans "Soeur Monique" de Couperin.

Côté musique moderne, c'est beaucoup d'ustensiles pour un brouet assez anodin quoique fort épicé. Musique cependant pas tout à fait inutile puisqu'au moins elle permet aux exécutants d'exhiber tout leur savoir-faire, de sortir tous les trucs de leur sac.

A vrai dire tout ceci ne serait que vaine prestidigitation, pure acrobatie n'était-ce que c'est toujours en vue d'un effet bien déterminé. Que l'oeuvre vaille peu ou prou, tout pour le service de l'oeuvre.

Mais l'oeuvre?

Ce genre de musique se réclame de tous les orients, jusqu'aux plus lointaines Polynésies, de toutes les Afriques jusqu'aux plus noires, et tout ce qui est afro-américain ou hispano-américain est sensé se trouver dans la cartouchière de nos compositeurs d'avant-garde.

C'est vrai que les rythmes y sont, tous les rythmes y passent, mais on n'a pas la moindre sensation de tous ces exotismes. On lui a pris son rythme mais on a laissé l'homme primitif sur son île ou dans sa jungle.

On dit que cette musique concorde bien avec les tendances de nos jeunes. Parce que c'est désinvolte? Rien de plus désinvolte en effet, mais au delà de la désinvolture il n'est pas impossible qu'il y ait du valable.

On dit aussi que c'est dévergondé, comme notre jeunesse. Heureusement ce prétendu dévergondage de nos jeunes est surtout du débraillé qui leur passe assez vite. Mais pour ce qui est de la musique, ce qui semble dévergondage n'est rien autre qu'une extrême et déroutante complexité. Quand on dit dévergondage on pense surtout sensualité, érotisme. Ici rien de ça. Tout est mouvement sans passion, sans désir, sans but même, semble-t-il. On pourrait plutôt dire que c'est détraqué. Mais ce n'est pas encore ça puisque ça marche sans broncher. Il y a là un ordre, pas apparent tout au long mais perceptible dans l'ensemble. On l'a bien vu quand en rappel on a répété une partie de la dernière oeuvre au programme. L'auditoire ne s'est pas trompé et l'a aussitôt reconnu. Reconnait-on si facilement ce qui est tout à fait amorphe?

Voici des messieurs qui s'amusent ferme. Bien plus qu'à passer de longues soirées aux lisières d'un grand orchestre à compter des mesures par centaines et à ne donner que quelques prudents coups de timbales ici et là au cours d'une symphonie qui n'en finit pas. Ils s'amusent ferme et amusent leur auditoire tout autant. Mais c'est amusement d'artistes. Artistes d'une conscience rare et d'une virtuosité éblouissante. Il me semble que les compositeurs sont servis par des protagonistes qui les dépassent.

J'imagine qu'il ne nous faudrait pas ça tous les jours, mais bien sûr on s'en voudrait d'avoir manqué une soirée comme celle-là.

Marius BENOIST.

Le Cinéma — Ma responsabilité

MARY POPPINS — Tous

Américain. 1964. 140 min. Technicolor. Comédie musicale réalisée par Robert Stevenson avec Julie Andrews, Dick Van Dyke et David Tomlinson, d'après les contes de P. L. Travers.

En réponse à une annonce, Mary Poppins se présente pour servir de gouvernante aux enfants de la famille Banks. Mais Mary Poppins n'est pas une gouvernante ordinaire: elle est jolie, gaie et, surtout elle est douée de pouvoirs magiques. Avec elle, Jane et Michael découvrent un monde de joie et de fantaisie. Cela n'est pas du goût de M. Banks qui aimerait que ses enfants aient une éducation plus austère. Lui-même se laisse pourtant gagner au charme de Mary Poppins et partage bientôt les jeux de Jane et Michael.

Humour et fantaisie se mêlent dans le monde de Mary Poppins, qui est une fée contemporaine. Les artisans du film ont saisi cet esprit et l'ont transcrit en images gaies et claires. Une séquence fait évoluer avec une virtuosité remarquable des personnages vivants au milieu de dessins animés. Ajoutez à cela des trucages ingénieux, des chansons réussies, des interprètes parfaitement à l'aise, et vous aurez un produit dont peuvent être fiers les studios de Walt Disney.

Appréciation morale: Ce film optimiste et sain est un divertissement idéal pour tous les publics. Tous.

KISSES FOR MY PRESIDENT — AIII

Américain. 1964. 113 min. Comédie réalisée par Curtis Bernhardt avec Fred MacMurray, Polly Bergen et Arlene Dahl.

Après son élection à la présidence des Etats-Unis, Leslie Harrison McCloud s'installe à la Maison Blanche avec sa famille. C'est là que les ennuis commencent, car Leslie McCloud est une femme d'affaires et son mari Thad, un industriel, a dû vendre sa compagnie pour éviter un conflit d'intérêts. Maintenant oisif, Thad ne s'habitue pas à son rôle effacé. On cherche à l'occuper en lui faisant escorter un dictateur sud-américain, mais cela provoque un scandale politique. Thad se tire d'affaires avec adresse, cependant, et sa situation redevient bientôt normale lorsque sa femme démissionne de son poste parce qu'elle attend un enfant.

Si l'idée de base de cette comédie est originale, on ne peut en dire autant des développements. Les auteurs se battent les flancs pour trouver des effets comiques et ne réussissent qu'à utiliser des situations contournées et des gags téléphonés. L'ensemble est laborieux et manque de vie. Les interprètes n'arrivent pas à faire croire à des personnages véridiques.

Appréciation morale: L'amour conjugal des héros est présenté de façon positive, quoique avec un certain simplisme. Une danse osée motive des réserves.

DR. STRANGELOVE — Classification spéciale — Adultes

Anglo-américain. 1963. 94 min. Comédie satirique écrite par Stanley Kubrick avec Peter Sellers, George C. Scott et Sterling Hayden, d'après le roman Red Alert de Peter George.

Convaincu que les communistes veulent empoisonner les eaux du globe, un officier d'une base américaine ordonne une attaque nucléaire sur la Russie. Le président des Etats-Unis réunit aussitôt son état-major, puis téléphone au premier ministre de l'U.R.S.S. Il apprend alors qu'une telle attaque provoquera automatiquement la destruction du monde. Malgré tous les efforts déployés, un avion américain atteindra son objectif.

Le tragique du sujet et le ton d'humour noir sur lequel il est traité ne vont pas sans créer parfois un certain malaise. L'auteur domine toutefois la situation et parvient, avec l'arme de la satire, à stigmatiser l'absurdité d'une guerre nucléaire. Certaines séquences, notamment celles des quartiers généraux de Pentagone, sont remarquables. Kubrick dirige avec une égale habileté caméras et interprètes, et Peter Sellers domine une excellente distribution.

Appréciation morale: Sur le ton de la satire, ce film condamne la guerre totale et ses conséquences. Certaines audaces dans le dialogue le font réserver aux adultes.

DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE

BRINDISI (CCC) — Les vestiges d'un ermitage basilien ont été découverts entre Oria et Franca valla près de Brindisi. Il s'agit d'une série de grottes qui, selon les experts, ont abrité des moines basiliens venus en Italie entre le VIIIe et le IXe siècles. L'une des grottes, qui servait probablement de sanctuaire, est ornée de fresques représentant des scènes de l'Apocalypse.

La bibliothèque publique de St-Boniface: Rapport annuel du secteur Parc Provencher

Augmentation de la collection des livres.

* * *

Accroissement du nombre d'usagers.

* * *

Création d'une nouvelle section pour jeunes adultes.

* * *

Collection de disques.

* * *

Voici quelques faits saillants que vous trouverez dans le 12e rapport annuel:

* * *

M. le président et les membres de la Commission de la Bibliothèque:

La bibliothèque du Parc Provencher a connu cette année de grands changements.

Départ de Mme Fortin

Mme Gratia Fortin, qui, depuis 18 ans déjà, assurait avec compétence un service de bibliothèque à St-Boniface, a abandonné sa lourde charge de directrice de la bibliothèque française. Nous ne pouvons que louer son dévouement inlassable à la cause manitobaine et son infatigable ardeur à organiser un service de bibliothèque plus adéquat. Elle a assisté aux changements de structures qui se sont effectués en 1952 lorsque la bibliothèque paroissiale est devenue une bibliothèque municipale. Sous son égide, la petite collection de 2,000 volumes transférée alors à la municipalité a atteint en 1964 le chiffre de 18,000.

Si St-Boniface peut aujourd'hui se réjouir d'une collection à la fois variée et recherchée, nous le lui devons. Son bon goût s'est manifesté de telle sorte qu'en entrant dans le nouvel édifice tous les citoyens sont frappés de l'apparence d'ordre, de clarté et de propreté qu'elle y a instaurée. Nous n'avons maintenant qu'à souhaiter à Mme Fortin autant d'années agrément et de loisir qu'elle en a su donner aux autres.

Faits saillants

Les faits saillants de l'année 1964 peuvent se ramener à neuf volets:

1. augmentation de la collection de 1,660 livres, pour un total de 18,659;
2. changements dans le personnel;
3. diminution du chiffre total de la circulation des livres;
4. meilleure distribution de la circulation à l'intérieur des sections jusqu'alors négligées par le public lecteur, telles les Sciences sociales et les Beaux-Arts;
5. diminution notable de la circulation dans les sections utilisées fortement par les étudiants, telles Littérature, Histoire, Romans; diminution aussi dans les biographies;
6. hausse de circulation des revues;
7. augmentation du nombre d'usagers;
8. la création d'une nouvelle section pour les jeunes adultes, c'est-à-dire des 16 à 20 ans;
9. une collection de disques qui a enrichi la collection de livres.

Personnel

Au cours de l'automne, Mlle Simone Guilbault, assistante au département des enfants, nous a quittés. Elle a été remplacée par Mlle Raymonde Emond qui, depuis le début de son emploi en novembre, n'a cessé d'offrir à tous un service rapide et courtois. Mme Simone Kleinschmit, assistante du côté des adultes, est toujours avec nous. Elle continue de m'être un soutien indispensable par son affabilité, son tact et ses connaissances approfondies de la littérature française.

Je ne peux que louer les employées régulières et à temps partiel qui ont su travailler en équipe dans une entente cordiale qui ferait l'envie de bien des milieux de travail.

Publicité

Il est à noter qu'en septembre dernier les chiffres de circulation des livres montraient une diminution sur les chiffres de l'année précédente. Ma première tâche a donc été d'augmenter les ressources publicitaires en ayant recours aux bons services des hebdomadaires **La Liberté et le Patriote** et le **Courier** de St-Boniface.

M. Roland Couture, directeur du poste CKSB, a eu l'amabilité de nous réserver deux minutes sur le réseau français après les nouvelles du soir, privilège qui nous a été d'un précieux apport dans l'effort de propagande de propagande que nous avions lancé. Une liste mensuelle des livres placés en bibliothèques a été imprimée et distribuée régulièrement aux diverses institutions et groupements de St-Boniface.

Nous remercions tout particulièrement le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, qui a bien voulu publier régulièrement la liste des nouveautés.

Cet effort publicitaire aurait été inutile sans l'encouragement empressé des diverses organisations locales. Heureusement, leur aide a porté fruit. Au lieu d'une diminution de 2,000, tel que l'on notait en septembre, le décroissement était de moins de 1,000 en décembre, de moins de 800 en janvier. C'est dire combien est indispensable pour nous la collaboration de tous nos amis.

Diverses circonstances ont sans doute contribué au décroissement de la circulation totale des livres. Il ne nous est pas possible ici d'en déterminer les causes, n'ayant pas en main tous les facteurs déterminants. Mais il est certain que la bibliothèque publique a joué pendant longtemps auprès des institutions scolaires un rôle de suppléant alors qu'elle aurait dû jouer un rôle de complément. La différence des chiffres de circulation n'est peut-être, en définitive, qu'un signe d'équilibre entre l'apport culturel des diverses institutions scolaires et éducatives dotées maintenant de bibliothèques plus adéquates.

Adaptations

Quant à la circulation des livres à l'intérieur des sections, nous sommes heureux de constater une hausse dans les Sciences sociales, les Beaux-Arts, la Linguistique et les Sciences. Le décroissement semble avoir touché particulièrement les sections de Littérature, Géographie-Histoire, Biographies et Romans. La section des adolescents a aussi connu un décroissement, mais il faut se rappeler que les élèves du Petit Séminaire et du Juniorat venaient régulièrement l'année précédente, tandis qu'en 1964 ces visites ont cessé.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir toutefois les classes primaires de l'école Provencher qui continuent à nous encourager.

Nous sommes heureux de noter un accroissement dans la circulation des revues. De 3,694 en 1963, la circulation s'est élevée à 4,703 en 1964, soit une hausse de 1,009.

Usagers

D'après nos statistiques encore, le nombre d'usagers est passé, pour les adultes et adolescents, de 3,400 en 1963 à 3,669 en 1964, soit une augmentation de 269. Pour les enfants, le nombre des abonnés a passé de 4,480 à 4,906, soit une augmentation de 426.

Nous avons créé, depuis quelques mois, une section spéciale pour nos jeunes adultes, à l'intérieur de la section des adultes. Tout en permettant au 16 à 20 ans l'usage de la collection générale, nous leur avons choisi des livres qui sont de nature à les intéresser tout spécialement parmi les romans et les biographies. Mais nous avons aussi ajouté des livres de psychologie, quelques ouvrages sur des thèmes religieux, sociaux et culturels. Nous espérons y voir un jour un éventail d'ouvrages pouvant intéresser nos jeunes.

Discothèque

Enfin, une collection restreinte de disques a été placée en bibliothèque, disques littéraires, disques de chansons canadiennes, folkloriques et populaires. Le nombre est encore bien limité, mais il serait souhaitable que cette collection grandisse. On ne peut plus ignorer dans notre monde moderne l'influence culturelle jouée par les moyens audio-visuels. Le livre, certes, aura toujours la première place dans une bibliothèque; mais il lui faut maintenant le soutien et l'apport de toutes les autres techniques modernes de diffusion qui, elles aussi, jouent un rôle primordial dans la formation de l'esprit et du coeur.

Il nous a fait plaisir d'accueillir, au cours du mois de novembre, un groupe d'étudiants de l'Université de Manitoba lors d'une journée d'étude à St-Boniface. D'autres groupements, tels la Société Historique de St-Boniface, ont utilisé nos locaux pour leurs assemblées. La grande salle du sous-sol a servi aussi l'été dernier à l'Heure du conte pour les enfants. Nous espérons qu'il nous sera possible cette année d'augmenter le nombre d'activités dans le domaine culturel.

Dons

Nous tenons à remercier tous nos amis qui, au cours de l'année 1964, nous ont fait des dons, soit sous forme d'un montant d'argent versé à notre compte, soit sous forme de dons de livres.

Nous voulons mentionner d'une façon spéciale, M. Damien Giordani, consul de France, qui s'intéresse au développement de la bibliothèque et à l'essor de la culture française dans l'Ouest canadien. Un nombre considérable de livres nous sont parvenus par son entremise et nous l'en remercions chaleureusement.

Nous remercions aussi le Rotary Club qui nous a fait un don de $25.00 pour l'achat de livres; le Consulat d'Allemagne; le Consulat de Suisse; les éditeurs Mame de Paris qui nous font hommage de leurs publications; les éditeurs Tallandier; et enfin, tous ceux qui, de près ou de loin, nous apportent leur appui et leur encouragement.

Nous remercions aussi le président et les membres de la Commission de la Bibliothèque de leur bienveillance et de leur collaboration; de façon toute spéciale, nous remercions M. Maurice Prud'homme, secrétaire de la commission, qui sait toujours rendre mille services discrets sans qu'on ait jamais l'impression de l'importuner. A tous, notre reconnaissance.

Respectueusement soumis,

Claire-M. AUDET,
bibliothécaire.

Bibliothèque publique, section française

Commission de la bibliothèque: M. l'échevin Harry Lorne Softley, président, M. Donald Craw, vice-président, Mlle Léonie Guyot, Mme Louis Hébert, Mme J. L. Sutherland, Mme Nina Rolfe, M. Donald M. Lamont, M. l'échevin C. A. Ursel, M. Maurice Prud'homme, secrétaire-trésorier.

Personnel: Mme Gratia Fortin, bibliothécaire (janvier-août); Mlle Claire-M. Audet, bibliothécaire (août - décembre); Mme Simone Kleinschmit, assistante, section des adultes; Mlle Simone Guilbault, assistante, section des enfants (janvier-octobre); Mlle Raymonde Emond, assistante, section des enfants (novembre-décembre).

Personnel à temps partiel: Mme Thérèse Beck, préposée à la réparation et à la reliure; Mmes Marie-Thérèse Brunet et Henriette Morin, Mlles Gertrude de Joyal, Madeleine Corbeil, Pauline Hamelin, Louise Auger, Denise Soulodre et Jeannette Arcand.

☆ ☆ ☆

STATISTIQUES

Nombre d'usagers	1963	1964
Adultes et adolescents	3,400	3,669
Enfants	4,480	4,906
Total	7,880	8,575
Non-résidants	76	79

TABLEAU COMPARATIF DU PRET

Par mois	1963	1964
Janvier	6,435	6,811
Février	6,127	6,309
Mars	7,874	7,220
Avril	8,033	8,186
Mai	8,068	7,959
Juin	7,289	7,552
Juillet	6,797	7,041
Août	6,911	6,024
Septembre	6,871	4,650
Octobre	7,691	5,762
Novembre	7,562	5,583
Décembre	6,021	5,074
	85,679	78,171
Par groupes		
Adultes et adolescents	33,564	30,584
Enfants	52,115	47,587
	85,679	78,171

TABLEAU COMPARATIF DU PRET PAR SUJETS

Adultes	1963	1964
Philosophie et Psychologie	435	415
Religion	367	352
Sciences sociales et Pédagogie	259	372
Linguistique	233	287
Sciences	438	483
Beaux-Arts et Sports	278	378
Littérature	1,768	1,322
Géographie et Histoire	2,712	2,124
Biographies	2,649	2,410
Total des volumes (excepté romans)	9,139	8,143
Périodiques	3,694	4,703
Disques		220
Romans	15,383	13,211
Adultes	28,216	26,277
Adolescents	5,348	4,307
Enfants	52,115	47,587
Grand total	85,679	78,171

COLLECTION DE LIVRES

	Livres d'ad.	Livres d'en.	Total
Nombre de volumes au 31 déc. 1963	11,535	5,815	17,350
Nombre de volumes ajoutés en 1964	1,359	310	1,669
	12,894	6,125	19,019
Nombre de volumes retranchés en 1964	154	206	360
Nombre de volumes au 31 déc. 1964	12,740	5,919	18,659
Nombre de disques au 31 déc. 1964	75		75

L'électronique sert à produire le plus petit livre du monde

TOKYO — Un livre de 24 pages qui mesure environ ¼ de pouce sur ¼ de pouce a été imprimé par des ingénieurs en électronique du Japon grâce à un procédé de préphotogravure.

Il contient une collection de poésie fameuse: "Hyakunin Isshu," cent poèmes écrits par cent poètes.

La méthode utilisée par les ingénieurs est pareille à celle de la micro-production de pièces électroniques. Le livre est destiné à faire voir les ressources et l'exactitude de cette méthode d'impression.

Chaque page du livre contient cinq poèmes imprimés en caractères japonais. Les caractères ont environ deux fois la grosseur d'un cheveu humain, quant à leur hauteur et à la largeur. Les lignes utilisées pour tracer les caractères ont à peu près un cinquième de l'épaisseur d'un cheveu humain.

Le livre a été imprimé à l'offset et l'on a employé la photographie de précision pour réduire les lettres à la dimension appropriée.

— No 407 —

HORIZONTALEMENT

1—Sculpteurs en ornements.
2—Action de faire ce qu'on avait fait.
3—Entourée d'eau. — Parmi.
4—Jeunes hommes. — Boeuf de l'Inde.
5—Sa capitale est Rome. — Sans culture.
6—Négation. — Espèce d'euphorbe. — Tellement.
7—Salution angélique. — Tenteras.
8—Chef russe. — Pas courbe.
9—Encens. — Pesa sur.
10—Dommage. — Ministre mahométan. — Pronom.
11—A l'égard de. — Fleuve de France.
12—Représentation des composés de la chimie organique par des formules dans l'espace.

VERTICALEMENT

1—Caractères bizarres, singuliers.
2—Qui se rapporte à. — Possèdent.
3—Dira qu'une chose n'est pas. — Abattu.
4—Conj. — Clef. — Signif. "entre".
5—Moi. — Hommes très bornés. — Note.
6—Sablonneuse. — Egalité.
7—Sym. du sodium. — Article. — Après-midi.
8—Verbe latin. — Cessera d'avoir.
9—Personne très laide. — D'aréner.
10—Complet. — Signe de détresse. — Avant-midi.
11—Larges sillons. — Egalité.
12—Qui brise de fatigue.

SOLUTION DU PROBLEME No 406

■ **Horizontalement:** 1. Mignonneries; 2. Irritée — Este; 3. Laitier — Pean; 4. Livet — Europe; 5. Esérine — Es; 6. Ré — Udine; 7. Abrégée — Drue; 8. Naine — Serein; 9. Du — Clé — Lei; 10. Adieu — Vu — Nie; 11. Gin — Rôle — Tos; 12. Esotérismes.

■ **Verticalement:** 1. Millérandage; 2. Irai — Ebaudis; 3. Grive — Ri — Ino; 4. Nitescence; 5. Otite — Gelure; 6. Née — Rue — Or; 7. Néréïdes — Vli; 8. Uni — Elues; 9. Reprendre; 10. Iséo — Ereinte; 11. Etape — Ul — Ios; 12. Senescences.

Chronique sportive

Si on compte sur les revenus de la télévision pour alimenter la caisse, pourquoi pas Winnipeg?

par Jacques LEMOYNE

Depuis que le président Clarence Campbell a fait sa déclaration à l'effet que la ligue Nationale élargirait ses cadres, nous nous demandons encore pourquoi on a omis le nom de Winnipeg de la liste des villes qui avaient des chances d'obtenir des franchises? On affirme que c'est parce que l'aréna municipale est trop petite et nous répondons à cela que le président Campbell lui-même déclarait l'an dernier, au cours des séries pour la coupe Stanley, qu'il ne prévoyait pas que les stades du futur seraient de vastes amphithéâtres. "Je pense que des amphithéâtres pouvant recevoir entre 7,000 et 8,000 spectateurs vont être suffisants. La télévision pourra mieux y travailler et les revenus seuls de ce medium seront suffisants pour nous permettre d'opérer nos équipes avec profits", disait-il. Encore une fois, le président semble avoir changé d'avis puisqu'il parle de vastes stades maintenant pour ses équipes du futur. Une chose est certaine, tout le monde n'est pas d'accord avec le président.

Pour notre part, nous croyons qu'on devrait inclure quatre clubs canadiens dans cette nouvelle ligue. Québec et Winnipeg devraient s'ajouter à Montréal et Toronto, et s'il le faut, on devrait inclure Vancouver. On pourrait diviser la ligue en deux secteurs géographiques avec Montréal, Québec, Toronto, Boston, New York et Detroit formant une ligue et Winnipeg, Chicago, San Francisco, Seattle et deux autres villes américaines dans la section Ouest. Il est bien certain que Chicago aurait un avantage marqué la première saison, mais les autres équipes, grâce à un système de repêchage adéquat et à une augmentation des possibilités d'embauche parviendraient rapidement à donner à ce circuit tout l'équilibre dont il aurait besoin pour bien fonctionner. Et puis ce serait une bonne façon de donner à Chicago la chance de gagner un championnat que ce club mérite depuis si longtemps: celui de la ligue Nationale, même si ce n'était que la section Ouest.

A New York

Tandis qu'on s'interroge sur les motifs qui ont pu pousser le président Campbell à annoncer cette expansion de la ligue Nationale (et une certaine enquête américaine sur les trusts y serait pour quelque chose) les dirigeants des Rangers de New York comptent leur argent et font d'autres promesses! Les partisans des Rangers vivent de promesses, cela, tout le monde le sait et même la revue "Sports Illustrated" y a consacré un article. Aux Etats-Unis cela donne une certaine renommée . . . Mais la direction des Rangers, pour ne pas rester en reste avec personne, est venu briser un silence funèbre en annonçant la construction d'un gigantesque amphithéâtre de sports dans le coeur de New York même, avec glace pour les pratiques pour les Rangers et des sièges pour recevoir 22,000 personnes. A New York, on ne pense pas que le sport du hockey soit à son déclin! Ce vaste stade offrira de multiples avantages aux amateurs de sport et servira non seulement au hockey, mais aussi à toutes les autres attractions qui ont fait la popularité du Garden de New York. On pense aux combats de boxe de l'avenir, aux tournois de ballon au panier et aussi aux courses de six jours qui retrouveront peut-être un peu de leur popularité dans la grande ville.

Pour ce qui est des Rangers, les nouvelles de l'expansion de la ligue Nationale ne semblent pas les affecter outre mesure. La direction de l'équipe affirme que ses dernières transactions ont été à l'avantage de l'équipe, que le club ira mieux l'an prochain et que jusqu'ici elle a toujours été bien servie dans ses échanges. On ne le dirait pas à voir le piètre rendement des chemises bleues, mais sait-on jamais ce qui peut se produire au hockey? N'annonce-t-on pas, de saison en saison, que les Canadiens sont finis, qu'ils manquent de jeunes joueurs, qu'ils iront nulle part en vitesse et pourtant? Toronto doit s'écrouler d'un soir à l'autre, mais les Leafs participeront encore aux éliminatoires et il ne faut pas les compter pour battus. Roger Crozier ne devait pas durer dans la ligue Nationale, mais qui le privera des trophées Vézina et Calder et d'un poste sur la première équipe des Etoiles?

Petra Burka

Le Canada, grâce à Petra Burka, a remporté un autre championnat mondial au patin artistique. Et la moisson qui vient est très prometteuse. C'est donc ainsi qu'alors que nous avons la suprématie au hockey professionnel, mais qu'on se moque de nous partout ailleurs, qu'en Amérique on doit s'efforcer de prendre bonne note du fait que le Canada demeure un pays de neige. Et c'est tant mieux. Nous avons parlé des exploits de Petra Burka. Depuis, elle a été reçue en triomphe à Toronto, a rencontré le premier ministre de notre pays et tout semble indiquer qu'elle ne songe nullement à se retirer des compétitions.

Espérons qu'en 1967 nos jeunes athlètes parviendront à remporter d'autres honneurs dans cette discipline qui connait de plus en plus de popularité dans notre pays. Nous en discutions il n'y a pas si longtemps avec la publiciste des Ice Capades, Denise Benoit, qui nous disait que les demandes de jeunes patineurs canadiens et canadiennes pour faire partie de la troupe affluent de partout et que l'intérêt du public ne semble pas diminuer, bien au contraire.

Les Ice Capades, on le sait, iront en Australie cette année pour la première fois dans leur histoire. Ils apportent avec eux une patinoire artificielle qu'ils installeront dans certaines villes où les facilités manquent pour le patin et tout indique que tous les sièges seront vendus à l'avance. Il y a plusieurs compagnies de patinage artistique dans le monde maintenant, dont quelques-unes excellentes en Europe, mais les Ice Capades ont certainement droit au titre de doyens de ces spectacles sur glace. Et c'est un jeune Canadienne française de la ville de Québec qu'exerce le difficile métier d'agent de publicité pour cette excellente compagnie. Après y avoir brillé pendant de nombreuses années avec sa soeur, Denise Benoit continue à représenter très dignement l'élément de langue française de notre pays dans une administration formée de financiers américains qui savent bien connaître le talent là où il se trouve. Et si jamais Petra Burka se cherche un emploi, il y aura toujours une place de choix pour elle dans ce spectacle.

Si tout le mal de ce monde était fait pas les méchants, il n'y aurait que demi-mal, car les bons en font une bonne moitié. — Paul CAZIN.

Vient de paraitre

Etienne Catta, Le Frère André (1845-1937) et l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Avec une lettre-préface de Son Em. le cardinal P.-E. Léger et une autre de Son Exc. Mgr A. Cousineau. (1)

Depuis plusieurs années, un grand nombre de personnes, non seulement d'Amérique mais du monde entier, désiraient connaître l'évolution historique et le sens mystique de ce haut-lieu de prières qu'est l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, ce sanctuaire qui est au Canada la réplique de Lourdes ou de Fatima et que Son Em. le cardinal Tisserant a qualifié de "capitale mondiale de la dévotion à saint Joseph". On réclamait aussi, de toutes parts une vie critique et détaillée du petit Frère de Ste-Croix qui, en 1904, fonda ce sanctuaire en plein coeur de Montréal et fut regardé de son vivant comme l'un des plus grands thaumaturges du 20e siècle.

M. le chanoine Etienne Catta, professeur d'histoire à l'Université catholique d'Angers et auteur de plusieurs travaux de spiritualité, a voulu combler ces voeux. Il a fait deux séjours au Canada, dans le but de dépouiller archives et documents et aussi pour interviewer les personnes qui avaient connu intimement le Frère André. Il a pris soin de situer la vie du Frère André dans son cadre normal, en retraçant à grands traits l'histoire de la dévotion à saint Joseph à travers le monde, et aussi en relatant les événements majeurs qui ont influencé la vie sociale et religieuse du Canada français. Pour la première fois, nous voyons le Frère André revivre sous nos yeux, au jour le jour, d'abord comme portier au collège Notre-Dame, puis comme l'apôtre infatigable de saint Joseph auprès des malades et des affligés. Pour la première fois également, nous pouvons assister au développement progressif et ininterrompu du sanctuaire du Mont-Royal, depuis la petite chapelle primitive jusqu'à la splendide basilique d'aujourd'hui.

L'auteur consacre toute la troisième partie de son ouvrage (p. 467-788) à étudier l'âme ou la vie intérieure du Frère André. Documents en mains et avec une vigueur extraordinaire, il en souligne l'un des aspects les plus révélateurs; celui qui s'appelait lui-même "le petit chien de saint Joseph" insistait surtout sur la Passion du Sauveur et le mystère eucharistique, à tel point que ces deux dévotions sont vraiment prédominantes dans sa vie.

Cet humble religieux coadjuteur, qui savait à peine lire et écrire, avait bien saisi le rôle privilégié de saint Joseph dans l'économie du salut, en union étroite et indissoluble avec Marie et Jésus, et il avait reçu la mission providentielle d'apprendre à ses frères — catholiques ou non — que l'un des meilleurs moyens d'atteindre la sainte Trinité, c'est de s'adresser avec confiance au "portier" de la sainte Famille.

Une table analytique très détaillée (47 pages à deux colonnes) permet de retrouver facilement les noms de personnes et de lieux ainsi que les divers thèmes mentionnés au cours de cette magnifique biographie. De plus, une centaine de clichés en héliogravure illustrent, pas à pas, la vie du Frère André et le rayonnement de son oeuvre.

Voici un ouvrage de base qui s'impose à l'attention des prêtres, des religieux et religieuses, des historiens de profession, et aussi un volume que devrait lire tout laïc sérieux qui s'intéresse à la vie de l'Eglise. Pour leur part, les amis de saint Joseph et du Frère André seront étonnés d'y découvrir autant de faits et de renseignements inédits.

(1) Volume relié de XXXVI-1146 p. (25 x 16cm) publié par les Editions Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, et 3, rue Félibien, Paris (6e). Prix de vente: $13.50.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph



Orientation

Le vendredi 5 mars, au gymnase Notre-Dame, eut lieu une conférence sur la carrière de technicienne de laboratoire. Les élèves intéressés des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher eurent l'occasion de recevoir des idées justes sur cette profession. On fit circuler des échantillons afin que nous puissions les examiner et mieux comprendre le travail d'une technicienne. Ce fut un après-midi fructueux et très intéressant. Nous tenons à remercier sincèrement Mlle Jenny Gouron, institutrice du M.I.T., qui a si admirablement présenté cette conférence. Elle nous a éclairés sur les diverses professions qui existent aujourd'hui dans le monde médical.

Colette CAMPAGNE.

Ciné-Club

Le 11 mars, le Ciné-Club présenta un film spectaculaire "Electra", une adaptation de la tragédie d'Euripide. Pour bien comprendre le film et en jouir pleinement il faut réaliser que le sujet est imprégné de la mythologie grecque.

C'est en premier lieu, l'histoire de l'honneur et de la vengeance. La jeune Electre qui avait vu son père assassiné par sa mère et son amant grandit avec la seule ambition de retrouver son frère Oreste, exilé, et ensemble venger la mort de leur père bien-aimé.

Ce film demandait beaucoup d'attention et de concentration de la part de l'auditoire. La musique (le son des timbales), le visage terrifié d'Electre, les mains et le choeur grec jouaient des rôles importants dans cette tragédie.

La discussion eut lieu en petits groupes qui discutèrent sur la moralité et la subtilité du film. Les membres furent d'accord que "Electre" fut un des films les plus poignants montrés par le Ciné-Club.

Suzanne LAURIN.

Club de Vocation

Le mardi 2 mars, les filles du Club de Vocation ont visité les Soeurs de Sion à Fort Garry. Soeur Donalda, supérieure, nous présenta à ses six compagnes dont l'une d'entre elle, Sr Imelda, nous expliqua l'appel à la vocation d'après son expérience et nous montra d'intéressantes diapositives sur la vie en communauté. Ensuite, Sr Gwenda nous a présenté le travail et le but de cette communauté de religieuses: dissoudre les préjugés entre chrétiens et juifs surtout par l'éducation.

Après cela, les religieuses nous montrèrent leur maison; je dis bien maison car ce n'est pas un couvent. Il est remarquable comment dans une maison qui nous semblait si petite, il y a tant de choses à voir, même une chapelle! Elles nous ont servi un petit goûter suivi d'une soirée récréative. Ainsi finit notre soirée avec le rire et la chanson. Merci sincère à Nicole Pelletier, organisatrice de notre sortie.

Jeannine FAUCHER.

L'Union à Marie

Les réunions de l'Union à Marie furent basées dernièrement sur les relations entre les adolescents et leurs parents et maitres. Chaque groupe recueillit des reflexions pendant la semaine et donna ses opinions à la prochaine rencontre. Les discussions furent dynamiques, et les résutats merveilleux. Plusieurs filles ont tiré des conclusions de nature à les aider à mieux connaitre leurs supérieurs.

Une autre activité commanditée par les Enfants de Marie, et déjà en marche depuis quelques semaines, est le Concours de Timbres. L'argent rapporté ira aux missions des Indes. Pour faciliter la chose, les élèves sont séparées en trois groupes: 7e et 8e années, 9e et 10e années, 11e et 12 années. Chaque classe se choisit une représentante pour ramasser les timbres et surveiller la collecte. Merci surtout à Yvette Levasseur, Rose-Marie Latreille, et Jeannette Vandal pour leur dévouement dans ce concours.

Le samedi 6 mars, à 2 h., les Enfants de Marie, seniors et juniors, se sont rencontrées pour un après-midi récréatif au Club St-Michel. Le thème de cette fête était simplement "la joie". A en juger par les cris et les éclats de rire ce fut une grande réussite. La partie commença par un tour sur la patinoire et continua à l'intérieur avec des jeux amusants. Pour conclure, un goûter fut servi. Grâce à l'organisation de Soeur M. Eugène-Avila et de notre présidente, Denise Gauthier, la fête fût un réel succès. Des mercis sincères leur sont offerts par toutes les Enfants de Marie.

Gisèle PIEDALUE.

Chaleureux souhaits

Exceptionnellement silencieuses, les élèves des années dix à douze et quelques représentantes de la 7e à la 9e année se rendirent à la salle académique, vers la fin de la journée de classe, le 4 mars. C'était la fête de notre chère directrice, Soeur Anne-Marie. Nos invités d'honneur: M. l'abbé Roy, Soeur Supérieure, Soeur Isabelle-Marie et M. S.G. Denham, inspecteur, ont eu la délicatesse de se joindre à nous. Le tout débuta par un chant, "Le jour d'amitié" exécuté par les filles de 11e année. Puis Betty Nadurak et Michelle Hébert jouèrent un joli duo au piano.

Notre vice-présidente, Jeanne Belot, se fit alors notre porte-parole pour transmettre nos voeux à l'héroïne du jour ainsi que le témoignage le plus éloquent de notre reconnaissance: une journée parfaite, offerte par toutes les filles. Les futures diplomées firent ensuite entendre un retentissant "Exodus", demandant à Soeur Anne-Marie de marcher avec elles pour les guider dans le monde. Finalement, il revint à notre présidente, Linda Eunison, d'offrir ses hommages et de présenter à Soeur directrice, au nom de toutes les élèves, un immense gâteau de fête confectionné selon la forme de notre école. Emue de joie, Soeur Anne-Marie nous exprima sa gratitude. La fête se termina par le chant de l'école.

Laurette GODARD.

PROCÈS APOSTOLIQUE SUR DEUX GUÉRISONS

MONTREAL — Un procès apostolique sur deux guérisons attribuées à l'intercession du Frère André et réputées miraculeuses, pour l'instant, s'est ouvert à Montréal, sous la haute autorité du cardinal Paul-Emile Léger.

Un tribunal de cinq juges, présidé par Mgr Louis Aucoin, curé de la cathédrale de Montréal, est appelé à conduire cette enquête minutieuse, sous la surveillance étroite de deux sous-promoteurs de la Foi — "avocats du diable" — nommés par Rome.

Sur quoi va-t-on enquêter? En premier lieu, on abordera l'étude de la guérison instantanée de Soeur M.-de-Saint-Frodobert qui, depuis plusieurs années, souffrait d'une bursite prérotulienne, compliquée d'affections adjacentes. Sa guérison serait survenue dans la nuit du 7 au 8 janvier 1937, alors que le Frère André était exposé en chapelle ardente à l'Oratoire.

La deuxième guérison à éclaircir sera celle de M. Jos.-C. Audino, de Rochester, N.Y., qui, en 1958, a été guéri d'un sarcôme (cancer) de réticulum cellulaire très avancé. Le patient a été traité avec toutes les ressources de la médecine moderne et sa guérison n'a pas été instantanée. Cependant, celle-ci n'est pas sans intriguer les chercheurs en ce domaine, d'autant plus que, depuis cette date, aucun symptôme de cette maladie n'est réapparu. Le malade, avec ses parents et ses amis, avait sans cesse demandé sa guérison par l'intercession du Frère André et il n'avait perdu confiance, en aucun moment, même si on n'avait jamais pu réchapper d'autres malades semblables.

Deux miracles

Depuis le printemps dernier, le Saint-Siège a en mains l'énorme dossier du procès apostolique sur les vertus du Serviteur de Dieu. La conclusion de cette enquête devrait normalement aboutir à une déclaration solennelle sur "l'héroïcité de vie" du fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph. Mais l'Eglise ne se contentera pas de ce jugement pour procéder à la béatification. Elle demandera à Dieu, auparavant, de le ratifier par la faveur extraordinaire de deux miracles, accomplis par l'intercession du Frère André.

Il semble bien que, actuellement, on possède ces signes de l'intervention divine. Mais encore faut-il le prouver avec tous les procédés, rigoureux, prudents et scientifiques, que l'Eglise exige de nos jours. C'est l'objet du procès apostolique sur les deux guérisons réputées pour l'instant miraculeuses.

Ave Maria

Te trouvais-tu troublée quand apparut l'Archange
Pour déverser sur Toi son langage de ciel;
Des lèvres de Dieu même répétant la louange
Qui faisait de ton corps Temple à l'Emmanuel?

Quelle belle clarté dut lors nimber Ta face
Quand tressaillit en Toi le miracle nouveau
Désigné par ces mots "Salut! Pleine de grâce".
Le ciel dut éclater d'un cantique très beau.

Oui, entre toutes les femmes, tu fus la plus bénie
Car dans Ton corps si pur un Dieu était venu
Dans la pensée divine depuis toujours choisie
C'est Toi qui donnerais à la terre, Jésus.

"Prie pour tous les pécheurs", continue la prière,
"Pour chacun des moments que durera la vie,
Sois là à notre mort, éclatante Lumière
Mère de notre Dieu, sainte Vierge Marie".

Manie TOBIE.

21ème assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Amélie

STE-AMELIE — La 21e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Amélie eut lieu le mercredi soir 17 mars dans l'école du village. 57 personnes étaient présentes.

M. Fred Pinette, président, souhaita la bienvenue et demanda à M. l'abbé A. Gervais, curé, de réciter la prière des coopérateurs. M. le président nomma Mme G. Vandenbosch, directrice de l'assemblée. Les minutes de la dernière assemblée furent lues par M. G. Verhaeghe.

Un comité de nomination et trois scrutateurs furent nommés, en cas d'élection. Le président et le gérant de la Caisse donnèrent les rapports, de même que le président du comité de crédit et de surveillance.

On passa la motion que le boni soit de 4 pour cent sur les parts, et le règlement d'emprunt no 1 fut renouvelé. Le rapport de la Caisse scolaire fut donné par Evelyne Grandbois. Mmes Helen Vandepoele et F. Pinette furent réélues par l'assemblée, de même que M. Bazil Fitzmaurice, du comité de crédit, et M. Louis Vandepoele, du comité de surveillance.

M. J. Chabalier, inspecteur invité, adressa quelques mots d'encouragement et donna quelques conseils. M. Beaudette félicita les jeunes d'avoir assisté à l'assemblée en si grand nombre.

M. l'abbé Gervais remercia les visiteurs et membres présents à cette réunion. M. Gérard Debeuckalere gagna le prix d'entrée et M. Gérard Verhaeghe clôtura l'assemblée.

Un goûter fut servi par les dames et demoiselles.

Çà et là

Etaient en visite durant la dernière fin de semaine: Mme K. Butterfield et ses enfants, de McCreary, chez leurs parents; Mme Fred Pinette et M. et Mme R. Verhaeghe, de Dauphin, chez leurs nombreux parents à St-Boniface; MM. Aimé Corbel, Léonard Casavant et Lucien Pinette, de Winnipeg, chez leurs parents; M. et Mme Gordon Beaulieu et leurs enfants, chez M. et Mme G. Casavant; M. et Mme Charlie Berthelette et leur fille, Patsy, de Winnipeg, chez M. et Mme E. Soucy et leur fils, Lucien.

MM. Albert, Emile et Louis Verhaeghe et Freddie Debeucklaere sont revenus de William's Lake, C.-B., où ils avaient travaillé durant deux mois.

M. Benoit Pinette est revenu au commencement de la semaine après avoir suivi un cours de cinq semaines à Winnipeg.

N'oubliez pas qu'il y aura un "Bildo" dans la salle du soussol de l'église de Ste-Amélie, le dimanche 28 mars, à 8 h.

M. l'abbé A. Gervais, curé, accompagné de MM. Arthur Gagnon, Emile Corbel et Hervé Verhaeghe, de l'école secondaire, s'est rendu à St-Lazare, Man., pour assister à l'initiation des Chevaliers de l'Autel, le dimanche 14 mars.

"La Poule aux Oeufs d'Or" favorise un Franco-manitobain

Qui ne connait "La poule aux oeufs d'or"? Les téléspectateurs franco-manitobains ne manquèrent pas leur programme favori, le 11 mars dernier, mais cette fois pour une raison toute spéciale: un de leurs compatriotes y participait. On dit même que dans la région de St-Pierre-Jolys, St-Malo, Otterburne, on avait décommandé toutes les réunions publiques pour permettre à tous et chacun de demeurer au foyer ce soir-là. M. Fernand Lavergne fut invité à installer des appareils de télévision là où telle ou telle réunion ne pouvait être remise à plus tard.

Tout cela parce que "la carte postale" de M. Léo Gélinas, de St-Pierre-Jolys, avait été tirée du panier parmi les quelque 25,000 cartes qui y sont contenues chaque semaine. Cet heureux hasard valut au "héros" un voyage spécial, toutes dépenses payées, dans la grande métropole, avec droit à un compagnon de voyage. Naturellement, c'est Mme Gélinas qui fut choisie par son époux.

Tous deux quittèrent St-Pierre-Jolys le matin du 3 mars pour se rendre au bureau-chef de "Molson" à Winnipeg où le gérant, qui parle très bien le français, les reçut très gentiment et les confia à deux dames de langue française de son personnel. On remit alors à M. et Mme Gélinas leurs billets d'avion, on les conduisit à l'aéroport (Mlle Lucienne Gélinas, nièce, et "police" de Winnipeg, s'y rendit spécialement), puis à Montréal on s'occupa là-bas de les installer au "Reine Elizabeth". En plus de sa participation au programme de "La Poule aux Oeufs d'Or", M. Gélinas eut la chance avec son épouse de visiter "officiellement" les grands travaux publics de l'Exposition 1967 et du métro souterrain, et les usines Molson, de prendre de bons repas dans des restaurants chics, de visiter l'Oratoire St-Joseph et le fameux musée de cire avoisinant, etc. Le 4 mars au soir M. Gélinas participait au programme . . . qui fut retransmis au Manitoba par le canal 3 la semaine suivante.

Puis le couple de St-Pierre se permit un séjour plus prolongé dans la belle province pour y visiter: à Montréal, leur fils André, ainsi que Marcel et Henri, frères de M. Léo Gélinas; au Cap-de-la-Madeleine, un autre frère, Charles, et la moderne basilique mariale; à Yamachiche et à St-Barnabé, deux soeurs, Ida (Mme Arthur Gélinas) et Annette (Mme Jean-Baptiste Grenier), qui gardent précieusement le double berceau de la famille Gélinas au Québec.

Voila comment M. et Mme Léo Gélinas ont pu jouir d'un agréable et "enrichissant" voyage au Québec du 3 au 12 mars. Depuis leur retour ils racontent avec exubérance comment les Gélinas du Québec s'alertaient mutuellement, même par appels interurbains, car ce n'est pas tous les jours qu'un des leurs devient vedette de Radio-Canada, surtout qu'il s'agissait cette fois "du cousin du Manitoba". Quant à leurs nombreux amis de la région de St-Pierre, ils ne cessent de les féliciter d'une telle chance.

Là-bas, à Montréal, M. Henri Bergeron reçut avec grande joie ses deux compatriotes et il tint à faire prendre une photo-souvenir que l'on peut voir en première page.

Souhaitons que d'autres Franco-manitobains jouissent d'une chance semblable.

Transcona

Bazar paroissial

Le grand bazar paroissial de Notre-Dame de l'Assomption organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, eut lieu le 17 mars, et fut un réel succès, dépassant même l'objectif.

Les gagnants furent comme suit: $50, M. Jos. E. Dionne, 548 Regent E.; $25, Mme J.R. Senez, 524 Kildare E., $10, Kathy Petrus, Pine Falls, Man.; $10, J. Clark, 10 Cascade Bay; $5, Mme A. Bilodeau, 504 Leola; radio transistor, M. Ivan Poersch, 607 B Pandora; gâteau, Mme A.M. Monnin, 608, rue Aulneau, St-Boniface; prix d'entrée, paniers de provisions, Mme Josie Rogers, 121 Victoria E., et Joan Suggitt, 558 Yale E.; couvre-pieds, M. l'abbé Henri Perron; panier de fruits, Mme J. Helbren 537 Whittier E.; lapin de pâques, Norman Desharnais, 326 Melrose E.; miroir, Mme V. Houle, 123 Whittier E.; tapis, Mme A. Strodeur, 107 Minakada Bay; serviettes, Mme R. Dumontier, 128 Kildare.

Les organisatrices désirent remercier Mme A.M. Monnin, qui a gracieusement présidé l'ouverture du bazar, et tous ceux qui sont venus encourager les dames malgré la température rigoureuse.

Les remerciements vont aussi aux clubs "Assomption" et "St-Paul", aux enfants de l'école et à leurs dévouées maîtresses pour leur concours, et à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de cette grande entreprise.

Aubigny

Invitation

La L.F.C. d'Aubigny, en collaboration avec toute la paroisse, organise une partie de cartes pour le dimanche 28 mars.

Le programme promet d'être très intéressant et comme cette partie de cartes sera la seule de l'année, on invite les amis de partout à y venir.

Tous ont donc rendez-vous à la salle paroissiale d'Aubigny, le dimanche 28 mars à 8 h.

Elie

Çà et là

Les paroissiens d'Elie viennent de terminer une retraite paroissiale, prêchée par le R. P. Hubert-Marie de Palma, O.S.M., prieur à la paroisse du St-Rosaire à Winnipeg. Tous le remercient sincèrement de son dévouement.

Félicitations à M. et Mme Cyrille Legault à l'occasion de la naissance d'un fils.

Prompt rétablissement à Mme Maurcie Gillis et M. René Alarie, tous deux hospitalisés.

St-Laurent

Décès de M. Chaboyer

Le samedi 13 mars, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Achille Chaboyer, fils de M. et Mme Patrick Chaboyer. Il était âgé de 26 ans.

Les prières furent récitées le mardi soir 16 mars à sa résidence. Le service fut chanté en l'église paroissiale le mercredi 17 mars, à 10 h. 30 a.m., par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil trois frères, Jean, Fernand et Pierre; quatre soeurs, Mmes H. Carrière (Louise), Louis Desjarlais (Delia), L. Nobess (Marie-Ange) et Octave Chartrand (Gilda), tous de St-Laurent.

Les arrangements funéraires étaient sous la direction du salon funéraire Green Acres.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Retraites fermées

Quelques paroissiens sont allés à Villa Maria pour une retraite fermée, du 2 au 4 mars: MM. Gabriel et Adrien Chartrand, Claude Perreault, Georges et André Coutu, Jules Buors, François Gratton, Laurier Bruce, Albert Boudreau et Maurice Desjarlais.

Deux dames ont assisté à celle du 16 au 18 mars: Mmes François Gratton et Hélène Combot.

M. et Mme Armand Combot ont assisté à la retraite conjugale, du 26 au 28 février.

Il y aura une retraite pour les dames, du 30 mars au 1er avril, et pour les hommes, du 12 au 14 avril. Invitations à toutes les personnes qui désireraient y assister de donner leur nom à un membre du comité afin qu'on puisse retenir les places.

Baptême

Le 7 mars: Kelvin-Eugène-Joseph, fils de M. et Mme Jules Allard, né le 10 février. Parrain et marraine, Donald et Marlene Allard, cousin et cousine de l'enfant.

Çà et là

Félicitations aux joueurs de l'équipe de hockey de St-Laurent qui ont gagné la coupe, le 14 mars, à l'aréna de Warrent, contre l'équipe de hockey d'Friksdale avec un pointage de 7 à 5. Bravo les gars et bonne chance.

Plusieurs gens de St-Laurent, en plus des religieuses, se sont rendus à Elie à l'occasion de l'ouverture du nouvel Institut Collégial. Ils ont trouvé cette cérémonie bien intéressante.

MM. et Mmes Arthur et Jules Allard et leurs enfants, de Winnipeg, étaient en visite chez MM. et Mmes Henri Boucher et Léo Allard et autres parents.

MM. et Mmes Joseph et Henri Boucher recevaient la visite de M. et Mme Louis Boucher, de St-Boniface; ils en profitèrent pour visiter d'autres parents.

Prompt rétablissement à Mme Adrien Mongin, patiente à l'hôpital de Stonewall.

Taux de faveur pour le fret CN au Manitoba?

L'hon. Maitland Steinkopf, secrétaire provincial du Manitoba, a annoncé que le Canadien National envisageait un changement dans ses taux de fret de façon à octroyer à Churchill au Manitoba un système de parité avec Montréal pour les expéditions en direction et en provenance des provinces des Prairies.

Faisant lecture d'une lettre de cette entreprise publique devant la législature, M. Steinkopf a dit que quelques taux seraient sensiblement amputés, certains l'étant même de 50%. Ce changement, devait-il ajouter, ne manquera pas de contribuer au développement industriel du nord. Les nouveaux taux ne s'appliquent cependant pas au blé.

Plus tard, un porte-parole du CN chargé d'expliquer ce changement se contenta d'indiquer que les mêmes taux de fret allaient s'appliquer aux tonnages en direction ou en provenance des Prairies via Churchill tout comme si ces chargements devaient être estampillés Montréal. Il ne fut pas question de la date où la nouvelle tarification allait effectivement être appliquée.

Cependant, le désir de promouvoir l'usage de ce port de la Baie d'Hudson sis à 610 milles au nord de Winnipeg aurait apparemment motivé cette décision. La Hudson Bay Route Association, organisation de l'Ouest qui réclamait une plus grande utilisation de ce port, prônait depuis assez longtemps déjà cette réduction pour arriver à cette fin.

Le port de Churchill, prisonnier des glaces durant la majeure partie de l'année, ne dispose que d'une période de navigation de 10 semaines qui débute généralement le premier août. Le gros de ses expéditions tient au blé des Prairies qui est stocké dans un élévateur du gouvernement pouvant absorber 5,000,000 boisseaux. Plus de 20,000,000 de boisseaux y sont exportés chaque année sur les marchés d'outre-mer.

Le blé et les autres produits destinés à l'exportation s'acheminent vers Churchill par la voie du CN qui franchit les grandes solitudes du nord manitobain. C'est là l'unique liaison terrestre en direction de ce port perdu au loin.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Bazar

Des lettres blanches, sur un fond rouge-sang, forcent l'attention; le message pénètre l'esprit de chaque Junioriste. Les humanistes déclarent donc la guerre! Leur arme: un bazar, dont la puissance pourra rafler le dernier sou du gars captivé par toutes ces belles choses à gagner!

Le 13 mars, les humanistes, étudiants pourtant sérieux, exhibent leur habileté à gratter et à faire grincer les sous des vaincus, tandis que nous, les plus jeunes, regardons tout cela avec des yeux grands ouverts.

A 7 h. 30, les humanistes prennent l'offensive. Leurs yeux sanguinaires, leur sourire malicieux, effrayent les étudiants! Soudain, le cliquetis des sous résonne à travers la salle. Voici un joyeux copain qui s'abandonne au hasard; en voilà un autre qui se confie à la chance. Le bazar est en branle. L'amateur connait des déboires: il rêvait de nager dans la fortune; le voilà qui coule devant les obstacles.

Perrin, propriétaire de sa petite concession, entraîne les lanceurs, tout en dissimulant à peine une intention sournoise. Par sa voix amicale, Lemoine séduit les fusiliers. Isolé dans un coin sombre, Marion captive les vétérants par la crécelle des dés. Il y en a d'autres qui prennent soin de la pêche, mais leurs victimes retirent rarement des baleines. Valois s'occupe des cibles et s'en tire fort bien, évite lui-même d'être pris comme cible vivante.

Voilà même que le Père Kerbrat risque l'argent des Oblats. C'est sans doute pour créer une atmosphère plus gaie, ou peut-être que ses calculs ont résous la honte de perdre et la gloire de triompher. Au bazar, chacun a ses idées, aussi son coin préféré.

La soirée avance; tous ont du plaisir et la joie règne. Pour le gagnant comme pour le perdant, le motto reste toujours le même: "Joueur je suis, joueur je serai!"

Léonard NICOLAS.

Une dernière joute

La saison de hockey est à peu près arrivée à son terme. On la voit s'achever à regret, car elle fut pour la plupart d'entre nous une saison des plus agréables.

L'équipe des Mazenod a fait preuve d'un bel esprit, même si elle a connu ses moments d'épreuve. Cet esprit d'équipe est certainement dû, en assez bonne partie, à l'exemple de notre dévoué capitaine, Roland Perrin. Et même si les gardiens de but, Roger Vincent et moi-même, n'étions encore que des benjamins, nous avons cependant réussi à gagner neuf parties sur quatorze, tandis que nous en avons annulé une autre.

Si je chante victoire, ce n'est pas pour me glorifier. En effet, comme cerbère, il m'a été donné d'ouvrir et de fermer la saison par une défaite. Ceci m'a fourni la chance de goûter au désespoir! Je puis vous dire que c'est amer!

Voici quelques précisions au sujet de notre dernière joute, alors que nous avions le plaisir de rencontrer l'équipe de Lorette.

Rien de trop sensationnel durant la première période, puisque le pointage demeure un à un. Et pourtant, j'ai bel et bien vu une gentille rondelle glisser lentement sous mon bâton. On me dit que c'est chez moi une tradition; c'est peut-être aussi que mon arme défensive est trop courte!

A la fin de la deuxième période, nous avions l'avantage par 3 à 2. Quelle joie d'avoir une avance, si petite soit-elle! Mais encore faut-il pouvoir conserver cette avance, et ce n'est pas si facile que l'on pense pour un gardien de but. Si seulement ils ne nous tiraient pas si souvent dessus; ont-ils vraiment l'impression qu'on est dans leur chemin!

La période fatidique commence. Lorette nous enlève la victoire en comptant deux buts. C'est uniquement de ma faute, je le sais; car n'est-ce pas mon devoir d'arrêter les rondelles, puisque c'est bien tout ce que j'ai à faire dans le but! Quel lourd fardeau de voir perdre son équipe lorsqu'on est gardien de but!

Commencer et terminer une saison par une défaite, voilà de beaux souvenirs à méditer tout en attendant la prochaine saison.

Je veux tout particulièrement remercier notre entraîneur, M. Albert Fraser; il nous a conduits à plusieurs victoires, il nous a appris à accepter nos défaites. Je désire aussi exprimer ma grande joie d'avoir eu cette chance de participer à toutes ces joutes en compagnie de tant d'aimables confrères. A l'année prochaine!

Percussion de Paris

Aux experts, la critique. Disons tout de même que les applaudissements, fournis et soutenus, indiquaient combien ce concert, nouveau genre, était apprécié de l'assistance nombreuse. On nous avait dit que ce serait "formidable"; on n'avait pas exagéré.

Un plaisir et une leçon. Cette grande joie que procurent toujours l'achevé, le fini. Ce désir secret de vouloir soi-même atteindre aussi une perfection.

Notre gymnase lui-même s'est dit de la fête lorsqu'il entendit les artistes vanter la perfection de son acoustique.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

50-426-50C.

St-Norbert

Bingo

Qu'on oublie pas le dernier grand bingo au profit des Scouts et des Jeannettes de St-Norbert, le dimanche 28 mars. Venez en grand nombre et amenez vos amis.

Réunion de la L.F.C.

La prochaine réunion de La Ligue des Femmes Catholiques (section Française), de St-Norbert, aura lieu le mercredi 7 avril, 8 h. 30, au sous-sol de l'église. Comme c'est la réunion des élections, nous invitons toutes les dames et demoiselles de langue française à s'y rendre et à faire partie de notre organisation. Nous avons besoin de votre appui, de vos prières, de vos idées afin que notre travail aide de toutes façons la paroisse et les membres de la Ligue. Travaillons pour la gloire de Dieu sous la protection de sa mère, notre patronne: Notre Dame du Bon Conseil.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Après deux mois de vacances, la Ligue des Femmes Catholiques a repris ses activités. Une réunion eut lieu le 18 mars à la sacristie.

En l'absence de la présidente, Mme Arthur Fontaine présida l'assemblée. Après récitation de la prière, Mme E. Cadieux lut le procès-verbal de la dernière réunion. La présidente lut la correspondance et on choisit un comité d'élection. Les feuillets de nominations furent distribués pour l'élection d'un nouvel exécutif qui aura lieu le mois prochain. Ensuite, l'aumônier, M. l'abbé M. Messier, donna des explications sur la messe communautaire.

L'assemblée se termina par la prière.

Haywood

Partie de cartes

La partie de cartes, organisée par le comité des sports de la Chambre de Commerce, eut lieu le dimanche 14 mars. Les prix furent décernés à Mlle Arlette Labossière, Mmes Antoine Dequier et Noé Lambert, MM. René Viallet, Denis Robidoux et Gilbert Bernard. A l'encan, les prix allèrent à MM. Arthur Gautron et Joseph Viallet.

Un succulent goûter fut servi par des dames, demoiselles et jeunes garçons. Suivit un tirage qui favorisa M. Paul Viallet.

M. Joseph Labossière, président du comité des sports, remercia tous ceux qui étaient venus encourager les jeunes et le comité. Il félicita les jeunes pour leur enthousiasme et le bel esprit de coopération dont ils ont fait preuve.

M. Labossière adressa aussi des félicitations et des remerciements à MM. R. Viallet, A. Gautron et Daniel Viallet qui se sont dévoués sans compter comme entraîneurs. M. l'abbé Joseph Choiselat, curé, remercia les organisateurs, offrit des félicitations aux entraîneurs et aux jeunes, les encourageant à continuer.

Des trophées furent présentés à chacune des trois équipes: celle des jeunes de 14 à 16 ans, celle de 12 à 14 ans et celle des petits à 11 ans. Il y eut aussi des trophées offerts aux joueurs les plus méritants. Ce sont Robert Allec, Robert de Rocquigny, Robert Viallet, Charles Marchand, Gérald et Denis Hébert, Maurice Lapointe et Marcel Dheilly.

Un trophée fut aussi présenté à M. René Viallet en reconnaissance de son dévouement au hockey durant les dernières années. Chacun des autres joueurs reçut un petit cadeau.

Le comité des sports remercie sincèrement M. le curé et toutes les personnes qui ont aidé et encouragé les sports et surtout le club de hockey. Remerciements aussi à toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la réussite de cette partie de cartes.

Chambre de Commerce

Une vingtaine de personnes assistaient à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce, tenue le lundi 15 mars. M. Ernest Montsion, président, ouvrit l'assemblée.

M. Arthur Gautron, secrétaire, fit la lecture des minutes et du rapport financier. M. Joseph Labossière lut le rapport du comité des sports.

Puis on procéda à l'élection du nouveau conseil. En voici les membres: MM. Ernest Montsion, président, Louis Hébert, vice-président, et Arthur Gautron, secrétaire-trésorier. Les conseillers sont MM. Arthur Rouire, Romain Bazin, Arthur Marchand, Maurice Rouire, Joseph Labossière et René Viallet, qui remplace M. Maurice Massinon, à qui l'on offrit des remerciements pour son dévouement et les services rendus. Les membres discutèrent ensuite de sujets d'intérêt général.

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Buisson, de St-Boniface, étaient de passage dans la paroisse durant la fin de semaine du 20 mars.

Institut Collégial St-Claude

Collation des diplômes

A la première collation des diplômes à l'Institut Collégial St-Claude, il y avait huit finissants à savoir: Mlles Diane Cantin, Edith Chatel, Louise Gobin, Hélène Smith, Hélène Rey et Evelyn Rusywich, MM. Maurice Buisson et Robert Debusschère.

A 4 h. p.m., les diplômés et leurs parents assistèrent à la messe qui fut suivie d'un goûter à la salle paroissiale.

A 8 h., les héros du jour entrèrent en procession au son de la marche "Green Sleeves". Ensuite, Louise Smith, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à tous. Puis, Hélène Smith parla au nom des diplômés.

Le programme se déroula comme suit: deux chants exécutés par la chorale de l'école secondaire et présentation des finissants par Yvette Dion et Denis Gautron. Puis, le président du Conseil étudiant, Denis Gautron, présenta des cadeaux, souvenirs de l'école secondaire, aux diplômés.

Ensuite, M. Louis Arbez, l'artiste invité, chanta "Il faut croire au bonheur". Ce numéro fort apprécié fut suivi d'un duo d'accordéon par Gilbert Dion et Evelyn Martel et d'un chant par Rémi LeRoux. Après le discours très intéressant de l'invité d'honneur, M. le Dr F. Champagne, M. Louis Bazin distribua les diplômes, souvenirs et M. Georges Bernard présenta les prix spéciaux aux lauréats.

Après le discours d'adieux par Maurice Buisson, les diplômés contribuèrent au programme par une belle exécution du chant "Salve Regina". MM. les abbés J. Choiselat, curé de Haywood, et J.-M. Gagné, curé de St-Claude, ajoutèrent quelques mots de félicitation et transmirent aussi leurs souhaits personnels. Une soirée de danse suivit.

Les jeunes sont les docteurs, professeurs et institutrices de demain. Ils ont complété douze années de travail scolaire. Maintenant ils doivent s'appliquer du mieux possible à servir Dieu et leur patrie. Les étudiants de l'Institut Collégial St-Claude les félicitent chaleureusement et leur souhaitent un avenir de joie et de succès!

Concours oratoire

Le mercredi 10 mars eut lieu, dans l'école, l'élimination des concurrents au concours oratoire. A 2 h. 30 p.m., tous les élèves de la 9e à la 12e année étaient réunis dans l'auditorium pour entendre les discours.

Les concurrents étaient divisés en deux groupes. Les participants du 1er groupe des 9e et 10e années étaient Rachel Chappellaz, Denise Jacques, Edgar Swan, Norbert Dupasquier, Evelyne Martel, Monique Labossière, Gilbert Dion et Robert de Rocquigny.

Félicitations aux gagnants de ce groupe, Evelyne Martel, pour son sujet "Les coiffures", et Gilbert Dion, pour "Les jeunes de 14 à 20 ans".

Les concurrents du deuxième groupe, c'est-à-dire des 11e et 12e années, étaient Louise de Rocquigny, "L'institutrice machine", L. Gautron, "L'homme en devenir", et Annette Martel, "Les défauts des garçons". Les gagnants de ce dernier groupe furent Annette Martel et Louis Gautron.

La crémerie de St-Claude, et les magasins Carel, Rocan et Arbez avaient eu la gentillesse d'offrir les prix. On remercie ces aimables bienfaiteurs, ainsi que les juges: M. l'abbé G. Toupin, M. le Maire Flipot et M. G. Lacroix. Puissent les lauréats faire honneur au concours de la division.

Chaque concurrent reçut un prix de M. le Consul de France qu'on remercie chaleureusement.

Odile HINCE,
11e année.

Ceux-là même qui mettent dans le don de leur affection l'auréole de la sainteté, la gloire du génie, un dévouement inépuisable, ne sont pas à l'abri des défections. — ROUZIC.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

La chose publique

Le Gamin d'Or a lu pour vous, ces derniers jours, le texte complet des discours et débats qui eurent lieu du 8 au 12 mars à la législature manitobaine, soit exactement 217 pages du Journal des Débats. Vraiment nos deputés abusent du don de la parole, mais il faut avouer qu'ils soulèvent occasionnellement d'intéressantes discussions, et aussi que certains d'entre eux apportent de lumineuses réponses à certaines questions. Alors voici quelques-uns de ces renseignements . . . susceptibles d'intéresser les citoyens qui veulent connaître "la chose publique".

L'hon. C. H. Witney, ministre de la Santé, a annoncé que M. Gordon Pickering, président de la Commission des Services Hospitaliers du Manitoba, quittera son poste le 2 mai pour aller travailler au nouvel hôpital de Scarborough, Toronto, mais que son successeur n'a pas encore été nommé. Le ministre répondit ensuite à une question au sujet du "Test Guthrie" que reçoivent tous les nouveaux-nés à l'hôpital général de Winnipeg depuis octobre 1964 et qu'on espère bientôt mettre à la disposition de tous les hôpitaux du Manitoba. Ce test d'analyse du sang doit être pris dans les tout premiers jours de vie du nouveau-né, pour permettre de découvrir s'il souffre de "phénylkétonurie" ou s'il manque dans son métabolisme un des acides amino. Si oui, il faut le soigner immédiatement, car l'enfant serait condamné à devenir un "retardé mental". Consolation pour les parents: un seul cas du genre par 10,000 naissances.



L'hon. Robert G. Smellie

L'hon. Robert G. Smellie, ministre des Affaires municipales, présenta le bill 41 qui réclame un amendement du "Official Time Act", à savoir que Winnipeg adopte l'heure avancée du dernier dimanche d'avril au dernier dimanche d'octobre, les autres régions de la province reprenant l'heure solaire le dimanche qui suit la Fête du Travail en septembre . . . quoique toute municipalité peut passer un règlement pour s'adapter à Winnipeg. M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, devait s'opposer fortement à cet amendement, le 11 mars, en rappelant qu'on avait su s'entendre il n'y a pas si longtemps sur le principe de "l'heure uniforme" dans toute la province et que ce bill 41 démontre une fois de plus que le gouvernement actuel manque de "leadership" en pliant devant les demandes intéressées de certains groupes. Dans son discours il cita les réclamations de l'Union des Municipalités du Manitoba, de l'Association Urbaine du Manitoba, des Chambres de Commerce, etc., toutes réclamant l'uniformité.

L'hon. Stewart E. McLean, procureur général, en expliquant le bill 29 qui veut amender la loi de saisie-arrêt, eut l'occasion de spécifier le montant que l'on doit considérer comme "minimum mensuel" pour qu'une famille ou une personne seule puisse se procurer les nécessités de la vie: $250 par mois pour une famille, $150 pour un célibataire. Ce principe sera rappelé souvent par des membres du parti néo-démocrate qui réclament de plus en plus fortement une augmentation des pensions de vieillesse . . . à $100 ou à $150 par mois, et dès l'âge de 65 ans.

Taxation municipale

Le bill 14, qui veut amender l'Acte des Municipalités, fut expliqué par l'hon. Smellie. Entre autres choses, ce bill autorise les municipalités de créer, si nécessaire, une dette spéciale pour réaliser leurs projets du Centenaire, et leur permet de prélever une taxe d'un millième pour chaque année de 1963 à 1970. De plus il permet aux municipalités de payer les 4/7 des améliorations locales, "comme part municipale", là où le conseil croit qu'il serait inéquitable d'imposer le coût total de cette amélioration locale par taxation spéciale; c'est dire que les contribuables et les institutions (donc les écoles qui sont soumises à tout impôt pour fins d'améliorations locales) particulièrement sujettes à taxation pour améliorations locales payeront l'impôt prélevé pour ces 4/7 ou "part municipale". Enfin le bill apporte des changements aux exemptions d'impôt, tel que recommandé par le rapport de la commission Michener.

Dans le passé, dit l'hon. Smellie, la plupart de ces institutions qui étaient exemptes d'impôt étaient par là même exemptes de toute taxation municipale, mais devaient payer des taxes scolaires. Maintenant il faut préciser ceci: a) les terrains qui sont soumis aux seules taxes pour fins d'amélioration locale: terrains municipaux, terrains d'écoles (ci-inclus les résidences des professeurs), hôpitaux, résidences des gardes-malades, maisons d'éducation, églises, maisons de retraites, édifices d'école dominicale, terrains publics d'inhumation, etc.; b) les terrains soumis aux seules taxes municipales et pour fins d'amélioration locale: foyers pour vieillards et infirmes, terrains des sociétés d'agriculture et d'horticulture, collèges ou séminaires pour pas plus de 4 acres de terrain (ne sont pas incluses ici les écoles élémentaires et secondaires), les terrains employés pour fins de religion, d'éducation, de récréation ou de charité (pour pas plus de 2 acres), associations de vétérans (sans débit de boissons selon le Liquor Control Act), terrains et édifices à fins missionnaires, charitables ou éducatives en connection avec les missions indiennes; les YMCA, YWCA, YMHA.

Ces explications du ministre soulevèrent naturellement beaucoup de questions. A ce propos, la contribution de M. Edward R. Schreyer (député néo-démocrate, Brokenhead) mérite d'être signalée. En lisant le bill j'ai eu d'abord l'impression, dit-il, qu'on innove en exemptant les écoles publiques et privées des taxes municipales. Mais non, ajoute-t-il, car depuis 1958 il est possible d'exempter de taxes par règlement municipal les terrains et les édifices des écoles privées et paroissiales. Alors donc, faut-il croire que désormais on enlève ce privilège à l'option locale pour le rendre général et obligatoire "selon l'Acte des Municipalités"? Le ministre lui répondit (le 11 mars) que tout demeure exactement pareil, à savoir que 4 acres de terrains d'école sont exempts de taxe, ces 4 acres pouvant être agrandis dans certains cas si pour une variété de raisons une école peut exiger davantage pour fins ordinaires de récréation "scolaire". Mais, ajoute l'hon. Smellie, il est vrai que le bill actuel (ou la nouvelle section 984) distingue entre collège et école privée, et donc les écoles paroissiales et privées, en autant que les taxes municipales sont concernées, sont traitées comme toute autre école. Donc les collèges sont soumis à la taxation pour fins municipales, non les écoles (publiques ou privées).

Droit de vote à 18 ans?

Plusieurs orateurs profitèrent de la présentation par l'hon. S. E. McLean de "La Loi Electorale" telle qu'amendée en comité pour apporter de nouvelles précisions ou suggestions. M. Gildas Molgat, chef de l'opposition, proposa pour sa part qu'on réduise à 18 ans l'âge de la votation. Cette suggestion donna naissance à maints discours, pour ou contre naturellement selon le parti que l'orateur représente, mais il est intéressant tout de même de lire ces pièces oratoires pour découvrir ce que des hommes publics d'âge très mûr pensent de la jeunesse actuelle. Optimisme de bon aloi et pessimisme noir, tout y est. Sans oublier qu'on se permit des disgressions très variées, allant du coût des campagnes électorales aux actuels scandales politiques qui donnèrent naissance à la commission d'enquête Dorion.

C'est dans la soirée du 8 mars que M. Schreyer rappela que dans son rapport de 1961 la Commission Royale des Divisions Territoriales Judiciaires avait réclamé qu'on réduise de 63 à 22 le nombre des districts judiciaires et des cours de comtés. Il reprocha donc au gouvernement d'avoir trop centralisé en ce domaine en réduisant de 63 à 14, au lieu de 22. Par exemple, dit-il, la Commission recommandait que dans les districts judiciaires de l'est de la province on abolisse toutes les divisions, à l'exception de la division centrale "qui devrait inclure les districts de cours de comtés suivants, tel que recommandé: St-Boniface, Beauséjour, Jolie (St-Pierre-Jolys) et Morris". Pourquoi donc a-t-on aboli les trois derniers centres susmentionnés, en dépit de la recommandation de la Commission? Veut-on que la population rurale perde tout contact avec l'administration de la justice?

La question de l'élargissement des motifs de divorce provoqua quatre discours au cours de la semaine, ceux de MM. Laurent Desjardins (St-Boniface), Reginald O. Lissaman (Brandon), Edward R. Schreyer (Brokenhead) et l'hon. George Johnson, ministre de l'Education (Gimli). Donnant leurs vues "personnelles" et apportant telles ou telles prévisions, tous quatre se dirent en fin de compte en faveur de l'amendement du député T. P. Hillhouse (Selkirk) à la proposition du député Morris A. Gray (Inkster). On peut tout de même se demander si les deux orateurs "catholiques" ont écouté avec fierté ce compliment que leur adresse l'hon. Johnson: "Je suis plus qu'encouragé, spécialement par l'attitude prise par des gens progressifs tels que le député de St-Boniface et le député de Brokenhead."

M. Gildas Molgat

A la défense du fermier

M. Gildas Molgat présenta une résolution, réclamant que la législature manitobaine "incite la Commission Canadienne du Blé et le Gouvernement du Canada à faire tout ce qui est possible pour renforcer la coopération internationale pour stabiliser les prix du blé par le truchement de la Convention Internationale du Blé, et par d'autres formes de consultation et de coopération". M. Molgat en profita pour expliquer le rôle bienfaisant de la Commission Canadienne du Blé; pour se réjouir des millions de dollars engloutis dans l'économie de l'Ouest canadien par le paiement final de la récolte de 1963 (700 millions de boisseaux, dont 600 millions furent exportés), pour rappeler la lutte mondiale qui provoque la baisse de nos prix; mais surtout pour réclamer qu'on en arrive à une solution qui protège le fermier canadien pris dans un dilemne déchirant: des prix trop bas pour son blé et des dépenses de production accrues.

M. Schreyer a appuyé cette résolution, tout en signalant avec ironie le fait que les libéraux du Manitoba nous invitent à supporter une résolution qui, en pratique, ne fait que demander aux libéraux d'Ottawa de tenir leurs promesses électorales. En fin de compte, il propose un système de double prix et une garantie au producteur de blé qu'il recevra au moins $2.00 le boisseau.

Au cours de la semaine, certains députés libéraux et néo-démocrates usèrent d'un riche vocabulaire "poétique" pour dénigrer la taxe provinciale sur les produits de chauffage domestique. Le résultat tangible de tels discours reste hypothétique, mais au moins ils ont "réchauffé" l'atmosphère de la Chambre par une éloquence remarquable.

MM. Gordon W. Beard et James H. Bilton, députés de Churchill et de Swan River, ont défendu avec clarté et de façon très pratique le droit qu'a la population du grand nord manitobain de jouir de meilleurs services de radio et de télévision. Ils ont démontré comment Radio-Canada peut s'y prendre, à coût très réduit, pour desservir les gens de Churchill, Swan River, Le Pas, Thompson, Lynn Lake, Snow Lake, Flin Flon, etc., qui peuvent difficilement vivre "en Manitobains authentiques et intéressés" quand les nouvelles ne leur parviennent qu'avec 3 ou 6 semaines de retard. Il est toujours intéressant de lire de tels appels de bon sens.

La Commission Hall

Un des "longs" discours de la semaine fut prononcé par M. Arthur E. Wright, député néo-démocrate de Seven Oaks, qui présenta une résolution réclamant que, pour suivre l'exemple de nombreux pays et de la Saskatchewan et selon les recommandations de la Commission Royale sur les Services de Santé, le gouvernement manitobain incite le gouvernement fédéral à établir un plan national compréhensif et universel d'assurance-santé, ou un plan fédéral-provincial, ou qu'il établisse son propre plan provincial pour les citoyens du Manitoba. On en parle au Canada depuis 1916, dit-il, mais, à l'exception de la Saskatchewan où aujourd'hui les Libéraux continuent à mettre en force le plan adopté par les Néo-démocrates et où les médecins semblent maintenant fiers de travailler avec le gouvernement, oubliant leur moment de grève de 1962, on ne fait encore qu'en parler. Ailleurs on agit, et il cite nommément 38 pays qui possèdent un plan d'assurance-médicale plus ou moins complet. Tout de même il y a lieu de se réjouir au Canada, car le rapport (1289 pages) de la Commission Royale présidée par le juge Emmett Hall, de la Cour Suprême, démontre l'insuffisance des plans "privés" et fait quelque 200 recommandations pour un programme compréhensif de services de santé financés par taxes et primes, et basés sur un libre choix par les patients de leurs médecins et dentistes qui sont libres d'accepter ou de refuser ces patients. Lancé et administré par les provinces, Ottawa payant la moitié du coût, ce programme inclurait, entre autres choses, tous les services médicaux, diagnostic et traitement, de toutes les maladies physiques et psychiatriques, à la maison, à l'hôpital et au bureau du médecin, en appuyant davantage sur les mesures de médecine préventive; les prescriptions pharmaceutiques, les patients payant le premier dollar et le gouvernement fédéral enlevant la taxe fédérale de vente de 11%; le service dental pour les enfants de moins de 18 ans; les cas de maternité et de bien-être social, etc., etc. Le coût national prévu est de $446 millions par année, divisé à 50-50 entre les autorités fédérales et provinciales. M. Wright conclut son exposé en rappelant que la Commission Hall affirme que nous pouvons donner un tel programme au Canada, parce qu'il n'exigera que 6% de notre revenu national brut en 1971 et que les plans privés coûtent 22% de plus que ce programme gouvernemental.

Commission du budget

En plus des problèmes mentionnés depuis le début de cet article, et de bien d'autres que nous passons sous silence, nos législateurs étudièrent en détail les prévisions budgétaires de deux ministères: ceux du trésorier provincial (hon. Duff Roblin) et du secrétaire provincial (hon. Maitland B. Steinkopf), comme ils le feront pour tous les ministères. La Chambre se transforme alors en "commission du budget", l'un de ses nombreux comités à l'oeuvre pendant la session. Voici quelques-uns des points abordés par ce comité durant la semaine.

Le Service Civil provincial employait, à la fin de décembre 1964, 6,376 personnes, dont 232 ont 25 ans et plus de service. Exactement 137 sont en congé d'étude au coût de $115,000. Au cours de la discussion entre ministre responsable et députés, il fut question d'accorder une pension plus adéquate aux très anciens employés civils (dont M. Willis MacDonald qui vient d'atteindre ses 100 ans, et qui, ayant pris sa retraite il y a 35 ans, doit se contenter d'une pension de famine); de la méthode d'augmentation des salaires des fonctionnaires; de leur liberté syndicale; de leur "avancement" basé sur le mérite, non sur le patronage; de leur empêchement de prendre part aux campagnes électorales et aux activités politiques "partisanes", etc.

Par rapport au Trésor provincial, les députés se renseignèrent sur la dette de la province, sur la politique d'emprunt du gouvernement, sur certains salaires de fonctionnaires particuliers, sur les revenus de telle ou telle taxe, sur la méthode d'inspection de la collection des taxes (par exemple comment on s'assure que la taxe provinciale de 8 cents par paquet de 20 cigarettes ou de 17 cents le gallon d'essence parvient à bonne destination), sur les méthodes d'achat des divers départements gouvernementaux, sur la méthode d'accorder des contrats par soumissions, etc. Mais on peut dire que beaucoup de temps fut consacré à l'ensemble des 1,728 voitures du gouvernement (chiffre qui n'inclut pas les voitures de compagnies de la Couronne, par exemple celles des compagnies du Téléphone et de l'Hydro) dont les primes d'assurance se chiffrent annuellement à $35,000. A ce propos, la discussion s'élargit graduellement et porta sur toute la question des licences d'automobiles, des assurances, etc. Par exemple y a-t-il licences et assurances pour les motocyclettes, les Hondas, les skidoos, les toboggans? Après tout, ces moyens de locomotion peuvent aussi provoquer des accidents graves. Il y a deux manières d'obtenir une assurance-automobile: la manière normale et "le plan de risque déterminable": en 1963 il y eut 3,844 automobilistes manitobains qui purent s'assurer selon ce dernier plan. Ceux qui ne possèdent pas d'assurance doivent verser $25 au "Unsatisfied Judgment Fund" dont les bienfaits jusqu'ici étaient limités aux accidents causant mort ou blessures, mais qu'on amendera cette année pour inclure aussi les dommages à la propriété d'autrui, au maximum de $35,000.

Information gouvernementale

Les "bulletins d'information du gouvernement" furent baptisés par certains députés non-conservateurs de "section de propagande du gouvernement conservateur", et accusés d'envoyer aux citoyens et aux hebdomadaires des nouvelles tendancieuses, fallacieuses, erronées, inexactes. Pourtant, dirent les accusateurs, une des recommandations de la Commission Glassco au sujet de ces services d'information affirmait que "ce n'est pas une fonction du gouvernement de promouvoir aux dépens du public certaines activités politiques partisanes". Tout de même la majorité des députés de tous partis ont davantage manifesté leur appréciation, particulièrement au sujet des notes historiques que contient régulièrement la section "Information" proprement dite.

Les agences du gouvernement provincial et des compagnies de la Couronne ont dépensé en 1963 la somme de $529,453.12 pour frais publicitaires: $343,733 dans les journaux, $63,000 dans des magazines, $22,000 pour panneaux-réclame, $36,000 à la radio, $43,000 à la télévision, $10,000 pour publicité distribuée directement par la poste, etc. C'est trop cher, dit le chef de l'opposition, d'autant plus que les divers départements ajoutent d'assez substantiels montants à cette somme de plus d'un demi-million. C'est pourquoi M. Molgat a réclamé qu'on unifie tous ces services d'information et qu'on en diminue la quantité et le prix.

Les services de la Défense Civile (ou "Emergency Measures Organizations") ont enquêté cette semaine à travers tout le Canada sur les abris disponibles dans les grands édifices commerciaux. Les députés auront l'occasion à la fin de ce mois de visiter à Shilo les quartiers généraux qui devraient abriter le gouvernement provincial en cas d'attaque nucléaire ou de catastrophe du genre. Le personnel de la Défense Civile comporte 18 personnes qui disposent d'un budget de $366,351, ainsi fournis: Fédéral, $253,947; Provincial, $71,450; Municipalités, $40,954. Les principaux centres sont établis à Winnipeg, Portage-la-Prairie, Dauphin, Brandon et Shilo. Les divers services sont ceux des communications, de génie, de feu, de santé, de police, de radio, de sauvetage et d'abri. Tout cela, en parfaite coopération avec l'armée. L'hon. Steinkopf assure que la Défense Civile est efficace, et qu'on ne cesse d'en améliorer les services pour un parfait rendement . . . au moment opportun.

Projets du Centenaire

La Commission Manitobaine du Centenaire doit réserver ses octrois aux projets historiques, culturels et autres qui sont de nature "permanente", non aux projets inspirés par un esprit "paroissial" ou de trop petite envergure . . . par exemple les trottoirs de village qu'un député voudrait tant faire inscrire comme "projets du Centenaire". Les fonds de la Corporation sont de trois sortes: 1) ceux qui viennent d'un programme conjoint fédéral - provincial - municipal, chacun de ces gouvernements versant $1.00 par tête, ce qui donne au Manitoba trois fois $950,000; 2) un octroi fédéral de $2,500,000 à la province pour son Centre Culturel de Winnipeg, la province versant une même somme (ce Centre comprendra une salle de concerts, un planétarium, un musée, et les travaux de construction commenceront dès cet été), et d'autres octrois pour projets spécifiques d'intérêt national (échange d'étudiants, par exemple); 3) un octroi provincial pour les trois parcs provinciaux de Shellmouth-Pine Ridge, Bird's Hill et Spruce Woods.

Ces détails donnés par l'hon. Steinkopf firent renaître les discussions au sujet des achats de terrain dans Winnipeg pour le Centre Culturel, le futur Palais de Justice, la Galerie des Arts, etc. C'est là une source d'inspiration pour de nombreux orateurs . . . de l'Opposition qui "sentent" le scandale et se scandalisent pudiquement des hauts prix payés. Tout laisse croire qu'ils accuseront de nouveau, et que les accusés répondront éloquemment. Attendons . . .

A Radio-Canada

GILLES PELLETIER: baron et capitaine
par Gisèle THEROUX

Son sourire fait naître sur sa figure mille et une petites rides. Et il se prolonge. Jusqu'à ce qu'il rejoigne le vôtre.

Vêtu d'un imperméable beige et le cou enroulé dans un tartan rouge, Gilles Pelletier traîne avec lui le fantôme de tous les personnages qui nous l'ont rendu attachant.

Pour bavarder, nous nous étions installés dans un petit coin tranquille du foyer des artistes. Soudain, le coin est envahi par un groupe de femmes, venues de Shawinigan pour visiter les studios de Radio-Canada. "Oh! Monsieur Pelletier! Oh! notre Capitaine! voulez-vous nous donner un autographe?"

C'en était fait de notre tranquillité. Notre coin s'est transformé en une ruche bourdonnante d'exclamations et l'on dévorait des yeux ce comédien grand et si simple. Souriant, Gilles Pelletier a signé avec bonhomie tous les papiers qu'on lui tendait.

Tous les mardis à 9 h. 30 du soir, Gilles Pelletier devient le Baron d'Escorval dans la série policière "Monsieur Lecoq". Adaptée pour la télévision par Jean-Louis Roux, la série s'inspire de l'oeuvre d'Emile Gaboriau, également intitulée "Monsieur Lecoq": "Le premier roman policier de la littérature française". Parlant de l'oeuvre de Gaboriau, Conan Doyle ne disait-il pas: "Je me suis inspiré de Monsieur Lecoq pour créer mon personnage de Sherlock Holmes"? Selon Gilles Pelletier, la série, policière par certains côtés, s'inspire toutefois de l'histoire.

Pour Gilles Pelletier, centrer l'émission sur un personnage est le secret du téléroman. Les téléspectateurs se plaisent à retrouver, chaque semaine, des personnages qu'ils ont appris à aimer. L'intrigue a moins d'importance. Selon lui, toujours, Germaine Guèvremont avait compris cela avec son fameux "Survenant".

Chaque semaine aussi, nous retrouverons Gilles Pelletier dans le téléroman "Rue de l'Anse", où il joue le rôle du capitaine Félix Joly. Ce qui différencie cette série des autres, c'est qu'elle décrit non pas quelques personnages mais la vie de tout un canton. C'est la vie simple des gens d'un petit village, avec sa routine quotidienne, ses imprévus, ses problèmes.

Parlant du travail de comédien, Gilles Pelletier le voit comme un travail d'interprétation uniquement. Le comédien est fait pour servir des chefs-d'oeuvre.

Gilles Pelletier est un des trois directeurs de la Troupe du Gésu. Cette troupe ne joue que devant des publics d'étudiants et ne leur présente que des chefs-d'oeuvre des répertoires classique ou moderne. Ce travail le passionne parce qu'il travaille pour l'avenir. "Nous préparons, dit-il, le public de demain".

Gilles Pelletier est né à St-Jovite, dans les Laurentides. Issu d'une famille de marins, il a l'amour de la mer et, pendant la belle saison, il navigue sur "La Turlute".

St-Lazare

Çà et là

Le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., de St-Ambroise, et sa ménagère, Mlle Olina Gauthier, ont visité M. et Mme Robert Lamirande, de St-Lazare.

Depuis le commencement de la saison, les 12 ans ont subi un échec dans leur rencontre avec les jeunes de Melville: 6 à 3.

Le 15 mars, les jeunes de St-Lazare obtinrent de nouveau le succès contre Binscarth, 18 à 2.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Monseigneur au collège

Quel honneur pour les Benjamins du Théâtre d'avoir eu à jouer la pièce de Marcel Dubé, "ZONE", devant Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, le vendredi soir 19 mars!

Electrifiés par cette présence honorable et encourageante, les acteurs ont gravi plusieurs barreaux dans l'échelle de la perfection théâtrale. Au rythme de cette amélioration plus que sensible, nous pouvons vous promettre de faire honneur à notre culture et à notre langue française lors du festival dramatique bilingue à la fin d'avril à Winnipeg.

Mgr Baudoux était l'hôte du Père Supérieur au souper à l'occasion de la fête patronale du Collège St-Joseph. Monseigneur était accompagné du chancelier du diocèse, M. l'abbé Léo Couture.

Monseigneur est venu sur le plateau à la fin de la représentation pour féliciter individuellement chacun des acteurs et donner aux spectateurs une moralité, fruit de réflexions à la suite du drame qui venait de se dérouler devant ses yeux. Bien peu d'assistants avaient pu rester insensibles aux remords de Tarzan et aux cris déchirants de Ciboulette prostrée devant le corps sans vie de son amoureux.

M. le Consul de France

Le dimanche 7 mars, M. Damien Giordani était venu représenter notre mère-patrie, la France, à la grande première de "ZONE", pour rendre plus visible son intérêt constant envers tous ceux qui cherchent à mettre en valeur la beauté de notre langue. Malheureusement, par une erreur impardonnable, sa présence n'a pas été mentionnée dans la dernière chronique. M. le consul pardonnera à une personne qui était encore sous le coup de l'émotion.

Visiteur de français

Cette semaine, le R. P. G. Ramaekers, S.J., a terminé la visite de toutes les classes. L'intérêt qu'il a suscité chez tous lui a valu cette demande de la part de plusieurs élèves: "Pourriez-vous revenir de temps en temps?". Le bon Père n'a pas refusé, mais a laissé entendre qu'il essaierait de trouver le moyen de répondre à ce désir.

Nos deux orateurs qui se présentent à la division lui ont même demandé une entrevue pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'éloquence et l'art oratoire. Ils ont ainsi bénéficié d'une bonne demi-heure de conseils pratiques. Merci, Père Ramaekers, de votre grande disponibilité.

Succès d'anciens

Parmi les finissants de l'an passé, deux se sont dirigés vers l'Ecole Normale de Rigaud dans la province de Québec. Nous recevons régulièrement les rapports des notes de leurs études. Et nous pouvons affirmer que ces deux Manitobains se distinguent dans leur classe. Jules Comeault, de Letellier, vient de se classer premier sur 26 avec la note brillante de 86 pour cent. Son compagnon, Henri Goulet, originaire de Dufrost, est arrivé neuvième sur 19 avec 77 pour cent.

Félicitations à ces deux jeunes dont les inconvénients de l'éloignement n'ont pas entravé le courage et le travail. Nous sommes fiers de l'honneur qui rejaillit sur vous, sur votre famille et sur votre collège.

Bingo

Le 28 mars, à 8 h., un bingo aura lieu dans le gymnase du collège au profit des organisations sportives. Bienvenue à tous ceux qui veulent encourager les jeunes à bien s'amuser tout en formant leur corps et leur esprit. Souhaitons que le temps sera plus clément que la dernière fois et que personne ne soit obligée de faire un trop grand sacrifice pour venir ou ne doive prendre des risques pour faire le voyage. Il restera toujours le risque de gagner le gros lot, mais celui-là est un beau risque.

La pépinière

Depuis plusieurs années, la pépinière du Collège St-Joseph, sous la conduite compétente du Frère Paul Lemire et du Père A. Gagnon, élève toutes sortes d'arbres fruitiers et d'arbres d'ornementation pour la région.

Comme le temps des plantations approche, pouvons-nous vous suggérer de venir y faire un tour, de téléphoner ou d'écrire pour vous procurer un catalogue ou des renseignements pour l'amélioration de l'apparence de votre domaine. Un exemple entre cent, de magnifiques lilas attendent l'occasion d'embellir les approches de votre demeure. Venez et voyez par vous-mêmes.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Agathe

Assemblée de l'A.P.M.

Le lundi soir 15 mars avait lieu une assemblée de l'Association de Parents et Maitres en l'auditorium de l'Institut Collégial. La salle était comble et de nombreux amis d'Aubigny et leur curé, M. l'abbé R. Nadeau, étaient présents.

Après la prière,, le président, M. Hector Bahuaud, souhaita la bienvenue. La lecture des minutes fut faite par la secrétaire, Mme Doris Lemoine, et le rapport financier, par la trésorière, Mme René Pilon.

M. Léon Courcelles, un des paroissiens, qui a profité récemment d'une retraite fermée conjugale, présenta à l'assemblée le prédicateur, le R. P. C. William, O.F.M., orateur invité de la soirée.

Le bon Père traita d'un sujet très important "L'éducation sexuelle". Le discours du Père fit impression sur tous les assistants, et sans aucun doute portera de bons fruits.

A l'issue de cette causerie, plusieurs en profitèrent pour poser des questions sur le sujet et ils obtinrent des réponses précises. Ensuite, il y eut un forum sur le renouveau liturgique, dirigé par M. A. Delaquis.

L'assemblée se termina par la prière et un goûter.

Dames de Ste-Anne

Le jeudi 18 mars, les Dames de Ste-Anne avaient leur réunion. La température inclémente empêcha plusieurs dames d'être présentes. Après les procédures habituelles, on fit l'élection de l'exécutif: Mme Léa Dorge fut réélue présidente; Mme Agathe Gratton, vice-présidente, et Mme Louisanna Brémault, secrétaire-trésorière.

Le conseil est composé de Mmes Suzanne Lécuyer, Eglantine et Thérèse Lemoine et Rachelle Brisson.

On a organisé un comité des malades: Mmes Adolphe St-Onge et René Pilon seront responsables. Plusieurs projets ont été discutés. Celui d'une contribution d'un dollar par année a été adopté. Les autres seront de nouveau étudiés plus tard.

M. l'abbé A. Couture, curé, se fit l'interprète de toutes les dames de la congrégation pour remercier celles qui sortent de charge. Il mentionna Mme Alex. Lemoine qui s'est dévouée comme secrétaire-trésorière depuis bien des années.

Malade

Prompt retour à la santé à Mme Henri Pinsonnault, qui entrait à l'hôpital général St-Boniface, le jeudi 18 mars, pour y subir une opération chirurgicale.

Les pharisiens et les scribes critiquaient Jésus, parce qu'il laissait approcher de lui les publicains et les pécheurs qui, très nombreux, se pressaient pour l'entendre: "Il fait bon accueil aux pécheurs, disaient-ils, et il dine à leur table". (Lc 15, 1-2)

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à M. André Morisseau, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac pour quelques jours, à M. Edouard Roussin, qui fut aussi hospitalisé, à M. Anthime Therrien, de Laurier, ancien paroissien de Ste-Amélie, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 13 mars, et à Mme Lucien Archambault, qui subit une opération le 9 mars à cet hôpital

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Philippe Leclerc (Mariette Roche), de St-Eustache, à l'occasion de la naissance d'une fille le 11 mars.

Félicitations aussi à M. F. Vandenbosch, gagnant du gros lot de $200.00 au bingo tenu à la salle St-Viateur de Dauphin le jeudi 11 mars.

M. Robert Denis, qui travaillait à Cassiar, C.-B., est revenu chez lui, le 13 mars.

M. et Mme Antoine Leperre et leurs enfants, de Waterhen, rendaient visite à M. et Mme G. Vandenbosch, le 14 mars.

M. et Mme Marcel Leperre et M. Antoine Leperre ont rendu visite à M. et Mme Jules Leperre et leur famille, le 14 mars.

N'oubliez pas qu'il y aura un bingo à la salle du sous-sol de l'église le 28 mars, à 8 h. p.m.

Semaine étudiante

A l'occasion de la Semaine étudiante, les élèves de l'école St-Vincent de Paul ont eu le plaisir de recevoir une courte visite de M. l'abbé A. Gervais, curé, et de six dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Ces visiteurs ont écouté avec intérêt les élèves qui faisaient des analyses, car c'était l'heure du français. Ensuite ils ont examiné les cahiers, ont félicité les meilleurs élèves et ont conseillé aux autres de mieux faire. Ils ont quitté l'école en encourageant les élèves à bien profiter de leur vie d'écolier. Merci "mes dames" et revenez encore.

Edith PINETTE, 7e année,
école St-Vincent de Paul,
Ste-Amélie, Man.

— L'homme supérieur ne cherche ni à gouverner, ni à dominer, ni même à se faire valoir; il aspire à produire, à créer, c'est sa tâche, la marque de sa supériorité — OSSIP-LOURIE.

VILLAGE DE STE. ANNE

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'un règlement (no 3-65) de l'école consolidée de Ste-Anne, no 2379, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'Acte Municipal et l'Acte des Ecoles publiques, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le vote des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement à la construction additionnelle de six pièces à l'école élémentaire de Ste-Anne au coût total de $98,000.00 par l'émission et la vente de débentures portant un intérêt de 6¾% par année, payable en vingt versements annuels consécutifs de $9,071.54, à l'exception du premier versement qui sera de $11,282.58 parce que des débentures portent intérêt pour une période de plus d'un an. Les débentures seront datées du 1er décembre 1965 et seront payables le premier jour de décembre en chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusives.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement sera pris le mercredi 21 avril 1965, à partir de 9 h. dans la matinée, jusqu'à 7 h. du soir, le même jour, et le bureau de votation sera dans la salle municipale, au Village de Ste-Anne, Manitoba.

L'officier rapporteur sera présent au bureau du Village de Ste-Anne le mardi 20 avril 1965, à partir de 11 h. de la matinée jusqu'à midi pour nommer des personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, pour être témoins de la votation au bureau de votation et au comptage final des votes.

Aussitôt que possible après 7 h. de l'après-midi le jour du vote, au bureau municipal du Village de Ste-Anne, au Manitoba, l'officier rapporteur en vertu de la soumission dudit règlement 3-65 fera le comptage des votes pour et contre ledit règlement.

Une copie dudit règlement est gardée dans les filières du bureau municipal du Village de Ste-Anne, et pourra être vérifié à cet endroit pendant les heures de bureau par les personnes intéressées avant que le vote ne soit pris.

Daté au Village de Ste-Anne, dans la Province du Manitoba, ce 16e jour de mars 1965.

Arthur-J. Fiola,
secrétaire-trésorier,
Village de Ste-Anne.

SOUS L'ACTE DE PLANIFICATION

AVIS D'AMENDEMENT

au plan Ritchot 1960 pour le garage du village

AVIS est donné par les présentes qu'un projet de planification désigné et connu sous le nom de "Plan Ritchot 1965A pour le zonage du village" et devant s'appliquer à:

Un terrain compris dans les lots de rivière 636 et 638 de la paroisse de Ste-Agathe entre la Rivière Rouge et l'égout central indiqué sur le plan 6962 W.L.T.O.,

a été préparé pour examen au Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, sous les termes duquel il est proposé de:

1) Désigner une superficie non-préalablement indiquée telle que décrite ci-dessus en partie district suburbain "RA" district commercial général "C1", et district commercial situé sur la grande route "C2".

2) Etablir un service administratif pour procéder par étapes à ce développement soumis à un plan de subdivision du terrain ci-haut décrit.

Une copie de ce projet de planificatio,n ainsi que les plans peuvent être vus, sans frais, aux bureaux municipaux de la Municipalité rurale de Ritchot à St-Adolphe, Manitoba, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Toute représentation, pour ou contre l'adoption de ce plan, doit être faite par écrit et déposée au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Ritchot avant le 4e jour de mai 1965. Toute personne désireuse d'appuyer ses revendications devant le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot doit avertir le secrétaire-trésorier de son intention à cet égard.

Après une seconde lecture du règlement proposé par le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, ledit Projet de Planification et autres documents pertinents seront soumis au Ministre des Affaires municipales pour approbation. Toute personne, ayant fait des représentations contre l'adoption du Projet de Planification, sera avisée de la décision du Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, et notifiée qu'elle peut faire d'autres revendications contre l'approbation du Projet de Planification, ces représentations devant être faites par écrit et adressées au Ministre des Affaires municipales en dedans d'une période de quatorze (14) jours commençant à la date où fut postée l'avis en question.

Après l'examen de ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre pourra approuver le Projet de Planification sans autre avis à qui que ce soit.

Le Projet de Planification approuvé prendra force de loi et sera en vigueur au jour et après la date à laquelle le règlement adoptant ce Projet de Planification sera soumis à sa troisième lecture par le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot.

E. Brodeur,
secrétaire-trésorier de la
Municipalité rurale de Ritchot.

28e assemblée de la Caisse Populaire de Lorette

LORETTE — Le lundi 15 mars avait lieu la 28e assemblée annuelle de la Caisse Populaire locale qui débuta par la prière des coopérateurs, dirigée par M. l'abbé E. Fontaine, curé.

M. Gaston Bohémier, président, souhaita la bienvenue aux membres présents et tout particulièrement aux distingués visiteurs, MM. Joseph Chabalier, inspecteur, et Olivier Beaudette, assistant-propagandiste.

On procéda immédiatement à la lecture du procès-verbal de la dernière réunion annuelle et à la lecture des rapports des différents comités.

Après l'explication du rapport financier de 1964, on put constater les progrès assez considérables de la Caisse qui montrent une augmentation de $84,765 par rapport à l'année précédente. Il y eut 130 nouveaux membres.

M. J. Chabalier félicita les membres du succès obtenu et des rapports si bien rédigés.

L'assemblée proposa un vote de remerciements à l'égard de M. P. Frossais pour son dévouement inlassable comme inspecteur des Caisses et pour l'intérêt qu'il a toujours porté envers la Caisse de Lorette qui fut sienne au début.

M. O. Beaudette félicita les dirigeants de la Caisse et souligna le dévouement de la Rév. Sr St-Romain, institutrice en charge de la Caisse scolaire, qui prépare les jeunes dans des tâches qu'ils seront appelés à remplir dans l'avenir. L'importance de la Caisse scolaire est d'apprendre aux élèves à épargner l'argent reçu de leurs parents.

Mlle Colette Dubois donna le rapport de la Caisse élémentaire et Mlle Gisèle Jeanson, celui de la Caisse secondaire.

Les élections des officiers donnèrent les résultats suivants: bureau de direction, MM. Valence Ross et Emile Jeanson, remplacés par MM. Louis St-Mars et Henri Bissonnette; comité de crédit, M. Donat Lavallée, remplacé par M. Aurèle Ross; comité de surveillance, M. Léopold Grégoire, réélu, M. Léonard Desorcy et Mme Jean Cournoyer.

Après les élections, on discuta au sujet de l'Assurance-vie Desjardins qui fut acceptée par la majorité.

On procéda ensuite au tirage. Les prix de présence allèrent à M. Elzéar Ferland et Mme Louis Marcoux ($5.00), MM. Gaston Bohémier et Louis Jeanson et Mme L. St-Mars ($3.00), M. l'abbé Fontaine et Mme Rosa Therrien ($2.00).

Après les remerciements d'usage par M. le curé et M. le président, un succulent goûter, servi par Mmes M. Lacasse et L. Desmarais, termina la soirée.

Renouveau liturgique

Le 7 mars, les paroissiens ont participé réellement à la messe qui fut dite face au peuple. Ce renouveau liturgique a exigé une préparation longue et sérieuse. La messe fut célébrée suivant le nouveau rituel et les fidèles ont répondu avec ferveur et grand esprit de foi.

Tous apprécient grandement ce que M. le curé fait pour tous et chacun et le remercient de son dévouement.

Partie de cartes

La cinquième partie de cartes de la série aura lieu le dimanche 28 mars à la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Florent Sarrasin qui vient de perdre son père, M. Rémi Bruneau, de St-Pierre, ainsi qu'à M. P. Hamel à l'occasion du décès de son frère, Alfred, à Dawson Creek, C.-B.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Coopérative eut lieu le 11 mars, malgré la température inclémente. Il y eut une belle assistance.

M. Gaston Bohémier ouvrit l'assemblée par la prière et fit lecture des minutes. M. Paul Gauthier présenta M. A. Grierson, représentant des Coopératives Fédérées pour le district no 1. Ce dernier donna le rapport en détail des recettes et dépenses de la Coopérative de Lorette. Les chiffres montrent que la Coopérative avance vers la prospérité grâce au dévouement du gérant, M. Victor Carbonneau, et des employés. Dû aux profits réalisés, le magasin a subi une rénovation majeure.

M. V. Carbonneau donna son rapport et présenta le nouveau commis, M. Rhéal Jeanson, qui remplace M. Gilles Manaigre.

Les ristournes pour 1964 étaient de 7.1 et seront de 9.1 à l'avenir.

M. Cliff Hood, directeur de "Federated Coop", visita le magasin avant l'assemblée et se dit surpris de constater les progrès réalisés par ce magasin. Il rappela aussi qu'en décembre 1966, le magasin coopératif fêtera son 25e anniversaire.

Les officiers élus furent MM. Donat Lavallée, Paul Gauthier, Aimé Landry et Joseph Cournoyer.

Les prix de présence échurent à M. Roméo Manaigre et Mlle Maria Jeanson.

M. Paul Gauthier remercia les invités, ainsi que toutes les personnes présentes. Un succulent goûter suivit.

Soirée

Le samedi soir 20 mars avait lieu une soirée chez M. Thuribe Ross à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. Tous lui souhaitent bonne santé et encore beaucoup d'années parmi les siens.

M. Gérald Jeanson, entraîneur du hockey junior, remercie bien sincèrement toutes les entreprises et associations paroissiales pour leur généreux don qui lui a permis d'acheter l'équipement nécessaire aux joueurs.

Remerciements

Les membres du comité d'organisation du Centre sportif désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux et celles qui ont participé au grand succès du carnaval. Un merci spécial à M. Fred Klym, député provincial, qui procéda à l'ouverture, ainsi qu'à M. le curé et M. le vicaire, qui se sont dépensés sans compter depuis quelques semaines.

Powerview

Partie de cartes

Le 28 février, dans la salle paroissiale, avait lieu une partie de cartes organisée par les dames de la Ligue des Femmes catholique, au profit de la paroisse. Elle remporta la somme de $154. Les premiers prix des cartes furent gagnés par Mme Mathieu Ste-Croix et le jeune Richard Tardiff; ceux de consolation par Mme Jean Coulombe et M. Roland Duval. Mme Coulombe gagna aussi le prix d'entrée. Les prix de loteries allèrent à MM. Albert Boisvert, Clifford Houston, Paul Péreux, Mmes Paul Alarie et Robert Berthelette.

Décès de M. F. Lafrance

Le jeudi 11 mars, à l'hôpital de St-Boniface est décédé M. François Lafrance, à l'âge de 89 ans. Les prières furent récitées le vendredi soir en l'église Notre-Dame-du-Laus. Le service fut chanté par M. l'abbé O. Larochelle, curé, le samedi à 3 h. p.m. et l'enterrement se fit au cimetière de Pine-Falls.

M. Lafrance, un des pionniers de Powerview, laisse dans le deuil deux fils: Fortunat, de Pine-Falls, et Ernest, de Chandler, Ont.; cinq filles: Alcima (Mme Desrochers), d'Hamilton, Ont., Yvonne (Mme Mace), de Ste-Catherine Ont., Eveline (Mme Tardiff), de Powerview, Anne (Mme Lavallée), de Pine-Falls, et Marie-Louise, de Powerview, ainsi que 60 petits-enfants, 38 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière petits-enfants.

L'anneau de Jean XXIII au patriarche de Moscou

MOSCOU (CCC) — La revue du patriarcat de Moscou a consacré une étude à la troisième session de Vatican II. Cette analyse est la première de la part d'une église orthodoxe. Elle est inspirée d'une grande sympathie pour l'oeuvre du Concile et pour la personnalité du pape Paul VI.

Dans son bilan de l'année 1964, au chapitre des relations oecuméniques, sont mentionnés les rapports avec l'Eglise catholique romaine: échanges de télégrammes entre le Pape et le Patriarche à l'occasion de la fête de Pâques, de l'anniversaire de la mort de Jean XXIII, de la fête de Noël. On y apprend, en outre, qu'au début de décembre le patriarche Alexis a reçu de Paul VI un message inspiré des mêmes sentiments fraternels.

Pour souligner l'affermissement des rapports fraternels entre les deux Eglises, Paul VI a envoyé au patriarche de Moscou et de toutes les Russies, l'anneau du pape Jean XXIII.

St-Georges

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 18 mars la Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée mensuelle. M. l'abbé Gédéon Trudeau, aumonier, et 28 membres étaient présents.

Les présidents des différents comités présentèrent leurs rapports. Mme Carolus Vincent, en charge du comité spirituel, lut quelques passages de la revue "La Famille Chrétienne", suivis d'un questionnaire sur la "Partie Apostolique".

Il fut décidé que la Ligue achète deux palmiers artificiels pour placer dans le sanctuaire.

Jusqu'à date, huit dames ont donné leur nom pour une retraite fermée à "Villa Maria", qui aura lieu le 30 mars.

Le ménage à l'église se fera le lundi saint, soit le 12 avril.

Pour la semaine des vocations, M. le curé se propose de donner une causerie aux grands garçons de l'école; deux dames de la Ligue s'adresseront aux grandes filles.

Le mot d'ordre de la Ligue pour le mois de mars est le suivant: Participer à la messe en disant à haute voix les répons de la messe.

Mme Elphège Caya et Joseph Dupont ont remercié les dames qui ont accueilli les collégiens lors de la perception pour les Bourses du Collège de St-Boniface.

On se divisa ensuite en groupes pour répondre à un questionnaire sur "l'éducation".

Mme René Vincent, du comité d'organisation, remercia tous et chacun pour le beau résultat de la partie de cartes du dimanche 14 mars. La ligue était fière de pouvoir présenter $376.15 à la paroisse de St-Georges. Mme Délia Wilcott, comité d'Action sociale, donna son rapport sur la visite des malades. Au nom de Mme Félix Vincent, elle remercia les dames qui ont fourni et aidé au goûter qui a été servi lors du décès de M. Félix Vincent.

M. le curé, qui nous adressa la parole, dit que c'était de notre devoir de pourvoir aux divertissements nécessaires qui procurent une détente, et de ce fait aident à mieux remplir nos devoirs d'épouse. Il parla aussi de nos obligations de donner ce qu'il faut à nos enfants. Pour ce qui est du carême, dit-il, nous ne devons pas oublier les deux pratiques de pénitence, le jeûne et la prière.

M. le curé remercia Mme René Vincent, présidente du comité d'organisation, pour son dévouement d'une manière remarquable à l'occasion de la partie de cartes.

Un comité d'élection fut nommé; il se compose de Mme Henri Désautels, Mme Richard April, et Mme Joseph Dupont.

L'assemblée annuelle aura lieu le 9 avril.

Mme Julien Wilcott gagna la boite de surprise.

Décès de M. Félix Vincent

Le 11 mars est décédé subitement à l'hôpital de St-Boniface M. F. Vincent, âgé de 59 ans.

Les prières furent récitées dans l'église paroissiale le 15 mars à partir de 2 h. p.m. jusqu'à l'heure des funérailles le mardi 16 mars à 10 h. a.m. M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé, officiait. L'inhumantion eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient: MM. Benoit Ste-Croix, Etienne Chèvrefils, Hermas Chèvrefils, Raoul Papineau, Zéphir Papineau et Edward Kabaluk.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 fils, Adrien, du Montana, E.-U., et Henri, à la maison; 5 filles, Mme Victor Vincent, de St-Georges, Mme Fernand St-Godard, de St-Boniface, la Rév. Sr Vincent Ferrier, m.o., de St-Charles, Thérèse, de St-Boniface et Odile, à la maison. Lui survivent également 8 petits-enfants, sa mère, Mme Vitaline Vincent, de Powerview, 2 frères, Raoul, de Winnipeg, et Joseph, de Powerview; 2 soeurs, Mmes Odias Papineau et Aurore Stevens, également de Powerview.

Mgr J. Bellavance, curé de Pine Falls, et M. l'abbé O. Larochelle, curé de Powerview, assistaient au choeur, tandis que M. l'abbé Paul Gagné se joignit à la chorale.

Va et vient

M. et Mme Gérard Guétré et la petite Lise qui étaient en promenade chez les parents de Mme Guétré, M. et Mme Josaphat Vincent depuis un mois et demi, sont partis le 18 mars pour l'Allemagne. M. Guétré est dans l'aviation et sera outre-mer pendant quelques années.

M. l'abbé Paul Gagné, chapelain dans l'armée, et stationné à Calgary, est actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Gagné.

N.-D.-de-Lourdes

Au bingo

...Le dimanche 21 mars, il y eut bonne assistance à la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: Mlle Shirley Fisher, Mmes Juliette Mabon, Rolande Chanel, Annette Lejeune, Pierre Marcon, Ernest Jarnouin, Ida Roch, Clarisse Tranq et Mme Roland Lesage, de Somerset; MM. Paul Durand, Camille Muller, Albert Delaquis, Pierre Magne; Joseph Rémillard de Manitou, Maurice Lesage, de Roseisle, Philippe Lafrenière, de St-Lupicin, David Grift, de Swan Lake, Bill Walker, de Rathwell, Antoine Lecoq, de Treherne, Joseph Comte, de Cardinal, Joseph Rey, de St-Claude et Emilien Balez, de Haywood.

Les prix d'entrée furent attribués à M. Léo Labossière, de Somerset, et M. Louis Brouzes, de Notre-Dame-de-Lourdes. La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 4 avril à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 58 numéros.

Déjeuner

Les Chevaliers de Colomb auront un déjeuner communion le dimanche 28 mars. La messe sera célébrée à midi par Mgr Antoine Hacault et le déjeuner sera servi à la salle paroissiale. Que tous les frères chevaliers se fassent un devoir d'y être présents.



Julie Andrews et Christopher Plummer, que l'on reconnait sur cette photo, sont les vedettes du film "The Sound of Music" de Rogers et Hammerstein, qui sera à l'affiche au théâtre Kings de Winnipeg à partir du 1er avril. On sait que ce film raconte l'histoire de la fameuse famille Von Trapp et qu'il fut tourné à Salzburg, Autriche, "ville de la musique", dans des décors authentiques. Il y aura une représentation à 8 h. 15, tous les soirs et une matinée à 2 h. p.m. le samedi et le dimanche. On peut se procurer des billets à l'avance au guichet des théâtres Kings, Odeon et Garrick.

671 paroissiens de Ste-Anne, membres de la Caisse Populaire

STE-ANNE-DES-CHENES — C'est le 10 mars à 8 h. p.m. que les sociétaires de la Caisse Populaire tinrent leur 26e assemblée annuelle, dans l'auditorium de l'école élémentaire, sur convocation du secrétaire-gérant, M. P. Gélineau.

M. Léo R. Trudeau, président, lut le rapport des directeurs. Même si la Caisse a atteint le montant de $306,212.83, dit-il, il faut avouer que ce chiffre révèle une bien faible augmentation par rapport à l'année précédente: seulement $3,643.21, l'épargne diminuant de $10,877.76. Au cours de l'année 1964, on accepta 43 nouveaux membres, 22 anciens donnant leur démission. Donc la Caisse possède 671 membres. Les directeurs durent limiter les prêts au cours de l'année, faute d'argent. On a payé 2½% d'intérêt sur l'épargne, et les directeurs recommandent à l'assemblée annuelle de maintenir le 4¾% de boni sur les parts.

Selon le rapport des inspecteurs, continue M. Trudeau, la routine du bureau est excellente, mais il faudrait être très sévères au sujet des chèques sans provision, et au sujet des prêts en retard. Cette année deux réclamations furent présentées à l'Assurance-Vie Desjardins sur des polices d'assurance-vie, pour la somme de $1,250. La prime totale de l'année fut de $2,981.26, et les dividendes retirés furent de $471.06.

M. Tobie Perrin, président de la commission de crédit, dit que cette commission tint 35 réunions au cours de 1964 pour étudier 162 demandes d'emprunt et 37 contrats de délai. Sur les 148 prêts accordés, 15 le furent comme prêts hypothécaires au montant global de $66,936, 122 comme prêts personnels au montant de $121,840.84, et 4 comme prêts-épargne au montant de $790. Le grand total des prêts en cours était de $298,456.80. M. Perrin termina son rapport en soulignant le décès de M. Ubald Desautels et le dévouement de Mme Desautels durant tant d'années à la Caisse, plus particulièrement au comité de crédit.

Le rapport satisfaisant du conseil de surveillance fut lu par M. Marius Magnan, son président.

M. Camille Chaput, vice-président du bureau de direction, présenta le rapport financier: Actif, au 31 décembre 1964: $360,212.83; Revenus des opérations en 1964: $31,729.19; Recettes et Déboursés en 1964: $1,217,776.88; Recettes et Déboursés depuis la fondation: $7,391,845.13.

Les officiers actuels sont: Bureau de direction: MM. Léo R. Trudeau, président, Camille Chaput, vice-président, Louis Champagne, Henri Bonneteau et Solas Michaud; Commission de crédit: MM. Emile Champagne, Y. Paillé et A. Lajoie; Conseil de surveillance: MM. Marius Magnan, Lionel Théberge, Jean-Paul Trudeau, Claude Préfontaine et Omer Demers.

Les officiers élus pour cette année à la Caisse Scolaire Elémentaire sont: Nicole Tougas, gérante, Gisèle Godin, assistante, Irène Dufresne, secrétaire, Gilbert Demers et Jeannine Tougas, surveillants. Des 400 élèves de l'école, 216 sont membres de la Caisse Scolaire. Depuis septembre ils ont déposé $216.36.

A noter: la page 15 du programme distribué aux sociétaires au début de cette assemblée annuelle contient une liste impressionnante de termes de vocabulaires français et anglais, termes habituellement employés dans le domaine financier des Caisses Populaires.

Au cours de la réunion, on accepta un boni de 4¾% sur les parts.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—A l'affiche
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales
10.30—Le clavier allemand

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.11—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.20—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles.

La Broquerie

Concours oratoire

...Le mercredi 10 mars à l'école secondaire avait lieu le concours oratoire de la Relève. Mlle Florence Gosselin, présidente de la Relève, souhaita la bienvenue à l'assistance et M. Guy Lemoine, adulte responsable, remplit les fonctions de maître de cérémonies.

Voici les noms des concurrents avec le titre du sujet de leur choix: 9e et 10e années: Jeannine Dubé, "La cigarette"; Annette Bourrier, "La sous-alimentation chez les pauvres"; Pauline Tétrault, "Une famille heureuse"; Louis Dubé, "Pourquoi pas le français?"; Albert Bohémier, "L'Education"; Yves Lord, "Le manque de Loisirs". 11e et 12e: Yvette Cyr, "Jacqueline Kennedy"; Lucille Bohémier, "La Délinquance"; Anne-Marie Tétrault, "La liberté"; Albert Granger, "L'amour"; Jean-Paul Taillefer, "Que serons-nous, les jeunes de demain?" Paul Mireault, "La Constitution Canadienne doit-elle être changée?".

Comme on peut le constater, les sujets étaient variés et prouvent que les jeunes sont capables de traiter de questions sérieuses. Tous les orateurs ont captivé leur auditoire, mais il fallait faire un choix et le jugement rendu par M. l'abbé Lafond, curé, Rév.Soeur Schmidt et Mme Marie-Louise Vielfaure proclamait vainqueurs les élèves suivants qui prendront part au concours de la Division: Louis Dubé, Pauline Tétrault, Yvette Cyr et Albert Granger. Félicitations et bon succès.

Retraite

Les 11, 12 et 13 mars un groupe d'étudiantes de l'école secondaire suivait une retraite à la Maison Provinciale des Soeurs Grises rue Despins; ces douze jeunes filles ont vivement apprécié cette retraite prêchée par M. l'abbé Jean-Louis Rocan, du Petit Séminaire de St-Boniface, un ancien de La Broquerie.

Rmerciements

Les membres de la famille Antonin Cyr désirent exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au succès de la partie de cartes organisée dernièrement pour leur venir en aide dans leur récente épreuve.

Aux Chevaliers de Colomb, aux Filles d'Isabelle, à tous ceux qui ont recueilli des contributions, à ceux qui ont fourni des prix et des objets, à ceux qui ont procuré et préparé le local, enfin à tous ceux qui ont assisté à cette partie de cartes, sincère merci.

Victoire

Le vendredi 19 mars avait lieu à l'aréna de La Broquerie, les finales de Hockey de la Ligue Provencher.

La Broquerie remportait la coupe de la Ligue en battant l'équipe de Morris par un compte de 4 à 3. Félicitations!

J.E.C.

Le samedi 13 mars, les chefs de la J.E.C. à l'école secondaire assistaient à une journée d'étude à la Maison Chapelle des Rév. Soeurs Oblates à St-Boniface. Les membres dont les noms suivent faisaient partie du groupe. Mlles Antoinette Plouffe, Pauline Tétrault, Jeannine Dubé; MM. David et Antoine Savard.

Tous ont trouvé fructueuses les discussions en groupe comme les instructions de la dirigeante, Mlle Georgette Legal, et de M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire à St-Jean-Baptiste.

Témoignage de reconnaissance à Pie XII

ROME (CCC) — Une somme de cent dix millions de lires (200,000 dollars) a été recueillie par les femmes d'Action catholique du diocèse de Rome pour rendre au pape Pie XII un témoignage de reconnaissance par l'institution d'une oeuvre sociale dont la nature sera décidée par les autorités ecclésiastiques.

Le R. Frère C. Legall est décédé après 70 années de vie religieuse

Le R. F. Christophe Legall, O.M.I., est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina, Sask., le 18 mars dernier, à l'âge de 86 ans, dont 70 ans au sein de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Les funérailles eurent lieu le samedi 20 mars, à 10 h. 30 a.m., au scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask. Les confrères Oblats du défunt avaient récité l'office des morts la veille au soir à 8 h.

Né à Guiclan (Finistère) dans le diocèse breton de Quimper, France, le 8 juillet 1879, de François Legall et d'Anne-Olive Prigent, il fit ses études élémentaires au village natal et entra au postulat oblat de Pontmain dès le 15 décembre 1893, alors qu'il n'avait encore que 14 ans. Il prit le saint habit à Notre-Dame-de-Sion le 14 août 1894, il y prononça ses premiers voeux le 15 août 1895 et, après son année de service militaire (1901-1902), il prononça ses voeux perpétuels à Pontmain le 12 juin 1902. A Pontmain et à Jersey il était reconnu comme un excellent jardinier et l'homme "à tout faire" sur lequel on peut toujours compter.

De 1902 à 1948 il se dévoue au noviciat oblat de St-Laurent, Man., comme fermier émérite, chauffeur prudent, etc. Que de générations de novices oblats ont admiré ce Frère Coadjuteur qui savait allier si parfaitement vie religieuse, vie de travail, dévouement humble et vie de communauté n'excluant pas une certaine originalité qui de fait n'était qu'enrichissement. Il apporte les mêmes qualités à la ferme St-Louis, rattachée au scolasticat de Lebret, de 1948 à 1953.

C'est au début de cette année 1953 qu'il doit abandonner ses chers travaux pour cause de santé. Retiré au scolasticat de Lebret depuis 1957, il s'occupait tout de même à longueur de journée à différents travaux, édifiant les futurs missionnaires par son assiduité à la chapelle.

Condoléances à sa famille religieuse.

Un dôme au stade Shea à New York

NEW YORK — Des projets de poser un dôme de verre sur le stade Shea, où évoluent les Mets de New York, ont été annoncés par un membre de la commission municipale des sports, M. Ben Finney.

M. Finney a dit qu'il présenterait les projets détaillés pour faire du stade un aréna à toutes fins au maire Wagner, d'ici dix jours. M. Finney a ajouté que le maire était favorable à l'idée, en principe.

Les principaux locataires du stade sont les Mets et les Jets de New York, ces derniers de la ligue Américaine de football. Le stade est utilisé environ 100 jours par année. Avec le nouveau dôme, toutefois, M. Finney prédit que le stade pourrait servir trois fois plus et que la capacité serait augmentée de 55,000 à 80,000. Le coût du nouveau dôme serait de $5.5 à $6 millions, mais M. Finney prétend que cela se paierait de lui-même. Le présent stade a coûté $25 millions et a été inauguré en avril dernier.

M. Finney a ajouté qu'un stade utilisable en tout temps fournirait à New York un auditorium pour les conventions, ce que les dirigeants de la ville souhaitent depuis longtemps.

Le seul autre stade coiffé d'un dôme est à Houston, et sera utilisé par les Astros de Houston. Ce stade ouvrira sous peu et a des réservations déjà pour 265 joutes.

Bénédiction nuptiale en "temps clos"

ROME (CCC) — D'après l'instruction pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie, la bénédiction nuptiale doit dorénavant toujours être donnée, même en "temps clos", et même lorsqu'un des conjoints ou tous les deux célèbrent de secondes noces.

Lorsque le mariage se célèbre en temps clos, le curé demandera aux époux de tenir compte de la nature particulière de ces temps liturgiques (Avent et Carême).

Il n'y a donc plus d'autorisation à demander pour célébrer un mariage en "temps clos".

Tu ne mettras pas devant un aveugle quelque chose qui puisse le faire tomber, car tu auras la crainte de ton Dieu. (Lév 19, 14)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	138.2	138.2	138.2	138.2	138
C.W. no 3—6 rangs	136.2	136.2	136.2	136.2	136
Fourrage no 1	125.2	125.6	125.6	125.6	125.4
Fourrage no 2	123.6	124.6	124.6	124.6	124.4
Fourrage no 3	120.6	121.6	121.6	121.6	121.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	125⅜	124.6	125	124.4	124⅝
C.W. no 3	122⅛	121.2	121.4	120.4	120⅝
C.W. 2 rej.	122⅛	121.2	121.4	121	121⅛
C.W. no 4	107⅛	106.2	106.4	105⅞	105⅞
Ergot	106⅛	105.2	105.4	104⅞	104⅞
Sur voie net	125.6	124⅞	125⅛	124⅝	124.6
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Mars	312.6	311.4	312.6	306	304⅛
Mai	314.2	312.2	313.2	307.2	306
Juillet	310.2	309	310	305	304.2
Novembre	260.4	259	257.4	248	250.2
AVOINE —					
Mai	83	82⅞	83	83	82⅞
Juillet	82.4	82⅛	82.4	80.2	80.4
Octobre	81	81⅛	81⅛	81⅛	81⅛
Décembre	80.6	80.6	80.6	80.6	80.6
ORGE —					
Mai	129⅛	129.2	129.2	129⅛	129
Juillet	127.2	127.6	128⅛	128.2	128.2
Octobre	122.6	122.6	122.6	122.6	122.4
Décembre	122⅛	122	122	122	122
LIN —					
Mai	329	327	328⅛	326⅝	328.2
Juillet	331⅝	329⅞	331	329⅝	331
Octobre	327	325.6	327⅛	325.4	326.2
Décembre	324.4	322	323	321	321.6
SEIGLE —					
Mai	128⅛	127.2	127.4	126⅞	126⅞
Juillet	129⅝	128.6	129⅛	128.4	128.4
Octobre	132	131⅛	131⅜	130.4	130⅞
Décembre	132⅜	131	131⅜	131.2	129.6

(Pour la semaine du 15 au 19 mars 1965)

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Jardins plantureux
11.45—D'un disque à l'autre
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Mémoires
12.30—Terre nouvelle
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Match Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Orchestres du du réseau anglais
6.30—Sur votre piano
7.00—Festival de Radio-Canada
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Le cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Le cabaret du soir qui penche

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Soleil levant
8.00—Chez Miville
9.00—La prière
9.15—Nouvelles
9.30—Variétés
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier
10.15—Vies de femmes
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Au hasard
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Musique et chansonnettes
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Détente musicale
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie
2.30—Les Jérolas
3.00—Une demi-heure avec
3.30—Requêtes et succès
4.10—Nos malades
4.15—Le coin des tout-petits
4.30—Fantaisies musicales
4.45—Témoignages
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Musique en dînant ou reportage
6.00—L'Angélus
6.02—Musique semi-classique
6.45—Le chapelet
7.00—Club 710
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Nouvelles

LUNDI

8.00—Les sons et les parfums. Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

4.30—A votre santé
8.00—Sur toute la gamme
8.30—Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

8.00—Sur toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.00—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Au caprice de l'heure
9.00—La prière du matin
9.15—Commentaire agricole
9.30—Emission Abbé Bérubé
10.00—Tante Lucille
10.30—Chanson et succès
11.00—Découverte de la littérature
11.30—Rendez-vous des jeunes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Les aventures de Tintin
1.00—L'heure de l'Opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue et le français universel
6.00—Récital du réseau
6.30—Musique légère
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal et Reportage
7.30—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Musique de danse
11.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Récital
10.30—L'homme et le sol
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
11.45—D'un disque à l'autre
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sportl.
12.15—Echos du Concile
12.25—Communiqués — SPC
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—Interdit aux hommes
4.00—Match-Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Chansonnettes
6.30—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
7.00—Terre nouvelle
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Radio Pyjama
7.30—Témoignages
7.45—Quinze minutes d'informations
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier avocate
10.15—Vies de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.30—Joyeux troubadours
11.50—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Nouvelles locales
1.10—Communiqués
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Réveil rural
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Les souris dansent ou Disk Jockey
3.00—Partage du jour
3.30—Jeunesse dorée
3.45—Visages de l'amour
4.00—Radio-Journal, Bienvenue Sask.
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Chez Kiki
6.00—Nouvelles locales et météo
6.10—Sports
6.15—Eclairez-moi, s.v.p.
6.40—Intermède ou Le coin des curieux
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
9.00—Trente minutes d'nformations
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

12.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Le lied
8.15—Affaires de l'Etat ou RED Capital et travail
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?

MARDI

12.15—Vie croissante
12.30—Chansonnettes
5.45—Les nouveautés du jour
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

12.15—North Battleford sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Toute la gamme
8.30—Radio-Journal, Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

12.15—Debden sur nos ondes
5.45—A votre santé
8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

12.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Debout, c'est l'heure
7.30—Témoignages
7.45—Bulletin agricole
8.00—Radio-Journal, Bonjour compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Le quart d'heure des curieux
9.30—Les aventures de Tintin
10.00—Tante Lucille
10.30—Rendez-vous
11.00—Communiqués
11.15—Reportages
11.30—Visite à la discothèque
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Double mesure
1.00—L'heure de l'opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue
6.00—Bienvenue Sask.
6.30—Résumé des nouvelles et météo
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Reportages
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport.
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Découverte d'un évangile manuscrit du 14e siècle

MOSCOU (CCC) — Un évangile du quatorzième siècle, écrit sur parchemin et relié dans une couverture de brocart rouge, a été découvert en Union Soviétique par l'historien Michel Tichomirov, qui en a fait don, avec près de 500 autres manuscrits et éditions rares de livres anciens, à la filiale sibérienne de l'Académie des Sciences de Novosibirsk.

L'Evangile serait d'origine biélo-russe, provenant de la ville de Droutzk, siège de l'antique principauté slave, dont il porte le nom.

Une récolte à sa taille — voilà ce qu'a donné la première coupe d'un mélange de brome et de luzerne après l'irrigation, à la Ferme du gouvernement fédéral à Outlook, près du barrage de la rivière Saskatchewan-sud.



Petite, cette moissonneuse, mais bien utile aux chercheurs en agriculture!

Moissonneuse-batteuse pour parcelles

OTTAWA — La moisson, tâche éreintante autrefois pour les agriculteurs, est devenue plutôt facile grâce à la mécanisation.

Pour certains chercheurs agricoles, toutefois, la période de la moisson comporte l'obligation de faucher à bras les parcelles de céréales, l'outillage disponible étant trop encombrant ou mal adapté au travail sur de petites pièces. Toutefois, le Service de recherches techniques leur réserve de bonnes nouvelles: il s'applique à mettre au point une moissonneuse - b a tt e u s e pour rang simple qui répondra aux besoins particuliers des chercheurs.

"Les problèmes de conception et de construction de l'équipement propre à moissonner certaines récoltes sont d'autant plus difficiles à résoudre que l'étendue des parcelles diminue", nous dit J. G. Kemp, du Service de recherches techniques.

La mise au point de la moissonneuse-batteuse, qui permet de récolter un seul rang à la fois même en espacement de neuf pouces seulement, va bon train, rapporte M. Kemp. L'innovation possède une autre propriété importante: elle peut relever et faucher un rang très versé et emmêlé.

L'appareil demande encore certains perfectionnements en ce qui regarde le groupement de la récolte sur un plateau-collecteur, mais M. Kemp a bon espoir de mettre la petite moissonneuse au service des chercheurs dans un proche avenir.

Récolte de laine classée en 1964

OTTAWA — La production de la laine au Canada a accusé une nouvelle baisse l'an dernier, baisse moins prononcée toutefois que celle des deux années précédentes.

La laine classée dans les entrepôts enregistrés s'est élevée à 5,065,362 livres ou 4.2 pour cent de moins qu'en 1963, d'après la Section du classement de la laine du ministère de l'Agriculture du Canada. La récolte de 1964 est en baisse de 20 pour cent sur celle de 1959, dernière année où il y a eu augmentation de la production.

La majeure partie de la baisse depuis 1959 s'est produite en deux années. En 1962, le fléchissement a été de 5 pour cent, et en 1963, nouvelle diminution de 10 pour cent.

Les agents du classement de la laine du ministère de l'Agriculture du Canada espèrent que l'année 1964 marque une tendance vers une amélioration. Bien que l'on prévoie une nouvelle baisse de la tonte cette année (4.2 pour cent), elle devrait être moins prononcée que celle de 1964.

Contrairement à ce qui s'est produit en 1963, année où la production de la laine classée a diminué partout au Canada, deux provinces, savoir la Colombie-Britannique et le Québec, ont augmenté leur production l'an dernier.

En Colombie-Britannique, la production s'est élevée à 342,883 livres, soit une hausse de 9.3 pour cent par rapport à 1963; dans le Québec, l'augmentation a été de 1.5 pour cent atteignant ainsi le chiffre de 572,495 livres.

Suit, exprimée en livres, la production des autres provinces (le pourcentage de la baisse figure entre parenthèses): Alberta 1,700.758 (5.8); Saskatchewan 612,329 (6.3); Manitoba 191,188 (9.5); Ontario 1,159,-813 (3.4); Nouveau-Brunswick 140,965 (12); Nouvelle-Ecosse 168,266 (10.7); Ile-du-Prince-Edouard 62,278 (8.2) et Terre-Neuve 114,387 (5).

Les agents du classement du ministère de l'Agriculture signalent une forte demande de laine domestique de la part des conditionneurs canadiens; l'an dernier, la demande a dépassé nettement l'offre. Pour répondre à la demande, il aurait fallu, au dire des agents, augmenter de 7.5 millions nos effectifs de moutons au Canada.

Impressions de l'hon. Harry Hays à son retour d'Australie et de N.-Z.

OTTAWA — Les Canadiens devront se demander d'ici dix à vingt ans s'ils veulent réellement continuer à produire de la viande ou s'ils préfèrent être à la merci des marchés mondiaux de cette denrée, affirme le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, à son retour d'une visite officielle en Australie et en Nouvelle-Zélande.

"Un bouvillon qui au Canada coûte à peu près $100 au moment de l'expédition à un parc d'engraissement, ne coûte en Australie qu'environ $7.80", dit-il. En dépit des 12,000 milles qui séparent les deux pays, l'Australie pourrait fort bien devenir le plus gros concurrent de l'industrie canadienne de la viande.

Si les Australiens désiraient, en n'importe quel temps, concentrer plutôt leur production sur la viande, ils auraient dans ces moutons, si on compte cinq moutons pour un bovin, l'équivalent en viande de 30 millions de bovins. Notons que l'Australie possède en plus 30 millions de bovins.

La situation est la même en Nouvelle-Zélande, autre pays faiblement peuplé mais à vaste production. Les Néo-Zélandais sont d'âpres concurrents dans la lutte pour obtenir une partie du dollar du consommateur canadien. Ils produisent 72 pour cent de leurs produits laitiers dans une période de six mois de l'année seulement. Durant les autres six mois, l'herbe est verte, mais elle ne pousse pas. Les cultivateurs néo-zélandais ont su s'adapter à leurs exigences géographiques, ce que M. Hays prêche aussi aux cultivateurs de notre propre pays.

Le ministre et son sous-ministre, M. S. C. Barry, ainsi que son sous-ministre adjoint, M. S. B. Williams, viennent de terminer une visite dont le but était d'étudier la situation agricole dans des pays dont le niveau de vie est le même qu'au Canada et, dit M. Hays, "de se rendre compte sur place de la concurrence à laquelle nous devrons faire face d'ici les dix ou douze prochaines années". Il a remarqué que les cultivateurs australiens et néo-zélandais vendent leurs produits par l'intermédiaire d'o f f i c e s de vente orientés par les producteurs eux-mêmes. A son avis, la mission a beaucoup profité de ce voyage; elle en a rapporté des idées susceptibles d'aider nos consommateurs et nos producteurs.

PARIS (CCC) — Sur la proposition de la Commission épiscopale de liturgie et conformément aux directives conciliaires, le Conseil permanent de l'épiscopat français a décidé de créer un Centre national de pastorale liturgique, chargé d'étudier et de mettre en oeuvre les objectifs de la commission épiscopale.

Les paroissiens de Montmartre disent adieu à M. l'abbé Foisy

MONTMARTRE — Le 14 mars, les paroissiens se réunirent pour témoigner leurs sentiments de reconnaissance et de regret à M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, qui doit les quitter bientôt après de nombreuses années parmi eux.

M. le Dr Préfontaine agissait comme maître de cérémonies. Voici le programme exécuté à cette occasion: mot de bienvenue par M. le Dr L. Préfontaine; chant par le Glee Club, de l'école secondaire, suivi d'une adresse par les groupes suivants qui présentèrent aussi à leur curé un cadeau-souvenir: les paroissiens, par M. René Lavoie; la Société des Dames d'Autel, par Mme René Giroux; la Caisse Populaire, par M. Régis Ferraton; la municipalité, par M. Evo De Decker; le village, par M. W.-A. Laturnus; les Chevaliers de Colomb, par M. Olivier Perras; chant, par Denis Ecarnot, Florence Perras et Elaine Bourassa.

M. le curé, avec son éloquence habituelle, remercia ses ouailles pour leur coopération et exprima son regret de quitter cette paroisse qu'il dessert depuis 29 ans.

Pour terminer cette réunion paroissiale, un goûter fut servi, et tous les paroissiens s'empressèrent d'aller offrir leurs voeux à leur dévoué pasteur.

Carnaval

Le 13 mars se déroulait une fantaisie en images sur un thème choisi "World Tour on Ice". Une température idéale, l'enthousiasme des participants et des spectateurs contribuèrent à faire de cette initiative le meilleur succès possible.

Les participants, âgés de 3 à 17 ans, démontrèrent de réels talents en transportant les spectateurs en divers pays: France, Hollande, Angleterre, Etats-Unis.

L'invitée, Mlle Marian Ivan, de Fort Qu'Appelle, ainsi que l'instructeur, M. John Chura, donnèrent un spectacle sur la glace.

Arriva enfin le point culminant de la soirée: l'entrée des candidates au titre de reine du carnaval. Mlle Rosalyn Obrigewitsch fut couronnée par Mlle Kathleen Laturnus, qui ainsi termina son année de règne. M. Raymond Bannister présenta les cadeaux à la nouvelle reine et aux deux princesses, Mlles Patsy Pulai et Lucille Labrèche.

Bonspiel

Le 56e bonspiel annuel qui obtint un grand succès se termina le 9 février. Le gagnant fut M. George Kress, d'Odessa, qui mérita aussi le prix de la Coopérative.

M. Roger Perras remporta la grande compétition. M. Allain Beaudin se classa premier dans la compétition du club et M. Louis Fournier gagna celle des citoyens.

Çà et là

M. le Dr L.-L. Préfontaine, ainsi que M. Louis Fournier, ont assisté au congrès des commissaires de la grande unité tenu à Saskatoon la semaine dernière.

MM. Emilien Labrèche, Wendell Laturnus, Yvon De Decker et Yarry Stoppler se rendirent à Saskatoon pour le congrès des maires et conseillers municipaux de la province.

M. et Mme Gérald Faubert se rendirent à Saskatoon, en fin de semaine, pour y visiter leurs fils, Jérôme et Albert, étudiants à l'université. Mme Emile Langlois les accompagna afin d'aller voir sa fille, Louise, qui poursuit un cours de garde-malade.

M. Ovide Robert est revenu du Texas après y avoir passé deux mois.

Mme Batistine Perras, de Coderre, passa quelques jours en visite chez des amis.

M. Antonin Duhamel, de St-Boniface, a visité des amis, la semaine dernière.

Mme Martial Beaudin a rendu visite à ses fille et gendre, M. et Mme Théodore Théoret, à Saskatoon.

Malades

Mme Louise Breton est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Wilfrid Perras est aussi hospitalisé à Regina après s'être fracturé le genoux.

M. Jean-Baptiste Ferraton est patient à l'hôpital local.

Prompt rétablissement à tous.

Naissances

A M. et Mme Armand Préfontaine est née une fille le 5 mars.

A M. et Mme Gérard Giroux est née une fille le 17 février.

A M. et Mme Victor Baril est née une fille le 7 mars.

Chronique de CFRG

Cours de français

Depuis le lundi 15 mars, CFRG diffuse un cours de français enregistré sur disques par Henri Bergeron, annonceur à Radio-Canada.

Ce cours de français est donné à raison d'une leçon par jour, diffusé deux fois le matin à 9 h. 45 et le soir (répétition) à 6 h. 30.

Chaque leçon est accompagnée de son texte afin d'en faciliter l'assimilation en joignant l'écoute à la lecture par les moyens audio-visuels.

Ces leçons écrites sont distribuées gratuitement à toute personne qui en fait la demande. Jusqu'à présent, le succès rencontré par ce cours de français a dépassé nos espérances. En quatre jours, CFRG a distribué aux quatre coins de la province 150 cours écrits complets.

Chaque leçon comprend 50 phrases; chaque phrase est dite premièrement en anglais, ensuite répétée trois fois en français, la première lentement, la seconde un peu plus rapidement et la troisième avec l'intonation exacte.

Dès les premières leçons diffusées, nos élèves-auditeurs nous firent part d'une objection, objection très juste d'ailleurs. A savoir qu'il est impossible à un génie normalement con s t i t u é d'assimiler 50 phrases d'une langue étrangère par jour. Aussi à partir du lundi 22 mars, ces leçons bi-quotidiennes sont diffusées en deux ou trois parties chaque jour, afin de permettre à nos élèves-auditeurs d'apprendre plus facilement. Le cours de français durera plus longtemps, mais sachant que nos amis anglo-canadiens feront honneur à leur race réputée, ténace et courageuse, nous sommes certains qu'ils ne nous décevront pas.

Que nos amis anglo-canadiens qui se donnent la peine et qui nous font l'honneur d'apprendre notre langue sachent que le français ne s'apprend pas en six semaines, quand il a fallu 2,000 ans pour bâtir Paris!

Prière du matin

Depuis la mort du regretté Père W. Piédalue, O.M.I.,, les prêtres de la paroisse de Gravelbourg ont pris la relève pour la "Prière du matin" à CFRG. La semaine dernière, nous eûmes le plaisir d'entendre chaque jour le chancelier de l'évêché, M. l'abbé Maurice Minne.

Matin! cette "Prière du matin" par M. l'abbé Minne n'était pas faite du bois dont on fait les flûtes. Avec sa mine de ne pas y toucher, notre chancelier, en cette première semaine du carême, donna beaucoup de conseils en mettant le doigt sur bien de nos travers. C'est une mine qui sait parfois exploser!

Durant la semaine suivante du 15 au 27 mars, ce fut le tour de notre évêque bien-aimé, Mgr A. Decosse.

Le ton de père de famille, adopté pour ses causeries, nous plut énormément. Ces entretiens familiers étaient imprégnés de haute élévation de pensée et de spiritualité, cependant accessibles à tous.

Durant toute cette semaine, chaque matin en écoutant notre cher évêque, nous devenions "Decosse-monautes" qui avions découvert Dieu!

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée du mois de mars, Mme Léo Caouette recevait, à sa demeure, M. l'abbé M. Van den Akker, curé, et 17 membres de la Ligue des Femmes Catholiques.

On commenta un passage de la Bible; ensuite on procéda à la lecture des rapports.

On souligna qu'en la fête de l'Annonciation, ce 25 mars, il y a journée de prières pour la Ligue en invitant tous les membres à assister à la messe ce jour-là.

La dame en charge du comité spirituel parla de saint Joseph, patron du Concile oecuménique, et Mme E. Brochu récita le chapelet.

Un don de $25.00 sera fait pour l'achat d'un appareil à l'hôpital.

L'aumônier d e m a n d a aux membres qui le peuvent d'assister à la messe durant le carême.

Le café fut servi par l'hôtesse, assistée de Mme Bill Bernisky.

Mme Léo Suchan invita les dames à se réunir chez elle pour l'assemblée du mois d'avril. Mme L. Hartman gagna le prix de présence.

Assemblée générale de la LFC de Storthoaks le mercredi 10 mars

STORTHOAKS — L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 10 mars dans la salle des réunions. Elle fut présidée par Mme Gérard Paradis. M. l'abbé M. George et 22 dames y assistaient.

Les minutes de la précédente réunion furent lues par la secrétaire. La présidente du comité d'éducation lut un rapport sur la possibilité d'avoir une bibliothèque régionale locale. La présidente des Guides informa que le costume des Jeannettes sera changé à l'avenir.

La présidente du comité de la radio et de la télévision encouragea fortement toutes les dames à envoyer un mot de remerciement au poste de télévision à Yorkton pour avoir présenté la première messe dite en langue anglaise en Saskatchewan, laquelle fut célébrée à Regina par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque.

On passa la motion que les membres de la Ligue aient un cours de cuisine de deux jours, les 24 et 25 mars.

Un banquet sera servi aux membres honoraires du Pool du blé, le samedi 27 mars, par quelques dames de la Ligue.

La nomination d'un nouveau comité de la Ligue aura lieu en avril. A cet effet, des bulletins de vote furent distribués aux dames.

Bingo

Les gagnants au bingo du 21 mars furent M. Reid Longphee, Mlle Suzanne Chicoine, Mme Wilfrid Blérot, M. Gérard Paradis, Mme Omer Carrière, M. Charles Millette (3), Mlle Angèle Gofflot, M. J.-G. Lapierre, Mlle Lucille Chicoine, M. Jean Carrière, Mmes Armand Bourget, Philippe Paradis, Marcel Blezy et Lucien Gofflot, MM. I. Wruth et Richard Chicoine.

La boîte-surprise fut gagnée par Brian Chicoine.

Les gagnants au bingo du 7 mars furent Mmes J.-B. Bonneteau, Albert Bérard, Lucien Gofflot, Gérard Meunier, Désiré Toupin, A. Bourget, Emile Chicoine (3), Anita Chicoine, Philippe Paradis, René Chicoine et M.-R. Millette, Michel Chicoine, Mona Blérot, Marilyn Yates, Raoul Gauthier, Jean Henrion et M. P. Longphee.

La boîte-surprise échut à M. Albert Lapierre.

Les gagnants au bingo du 14 mars furent Mmes M.-R. Millette, Henri Paradis (2), Paul Pierret, Constant Carrière (2), Philippe, Charles Millette, Armand Garnier et F. Russell, MM. Roméo Tourigny et F. Russell (2), de Redvers, et Albert Paradis.

Mme A. Garnier, de Redvers, gagna le prix-surprise.

Çà et là

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, se sont rendus à Regina, le dimanche 14 mars, afin d'assister à la réunion d'organisation d'un Cercle paroissial de l'A.C.F.C. Ils ont aussi rendu visite à leurs parents, M. et Mme François Belhumeur.

M. et Mme Fernand Blérot ont conduit leur petite fille, Jocelyne, à Regina pour soins médicaux.

M. et Mme Emile Paradis et leur bébé, de Portage-la-Prairie, Man., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Philippe Paradis et d'autres parents.

M. et Mme Meinrad Eberle, de Regina, ont rendu visite à leur mère et belle-mère, Mme Hélène Lapierre.

Mme Aimé Gauthier, accompagnée de M. et Mme J.-B. Paradis, se sont rendus à Saskatoon afin d'assister au congrès municipal rural. Un souvenir fut présenté à M. Paradis pour ses 25 ans de service dans les affaires municipales.

Incendie

L'étable de M. Félicien Henrion fut détruite par un incendie survenu vers 4 h. du matin, le dimanche 14 mars. Malgré la promptitude des pompiers, le feu avait fait trop de ravage lorsqu'ils arrivèrent. Une quarantaine de cochons, cinq bêtes à cornes périrent, et une quantité de foin et du grain fut brûlée. L'origine du feu est inconnue. La bâtisse était couverte par les assurances.

Debden

Activités paroissiales

Le dimanche 14 mars eurent lieu, en la salle paroissiale, la distribution des prix de français et le concours oratoire. M. Albert Beaulac, élève en 12e année, souhaita la bienvenue au nom des élèves. M. Henri-Paul Fortier, président du Cercle paroissial de l'A.C.F.C., agit comme maître de cérémonies.

On remercie Mme Papen et Mlle Coste, du poste CFNS, ainsi que M. Audet, chef de secrétariat de l'A.C.F.C., tous de Saskatoon, d'avoir eu l'amabilité d'accepter la tâche d'adjudicateurs.

Malheureusement à cause du mauvais temps, les concurrents des paroisses de la section ne purent se rendre. Cependant, il fut possible de faire le choix pour les 3e et 4e années (Rita Lehouillier) et les 5e et 6e années (Lynn Paquette).

M. Gérard Audet loua les efforts des concurrents et donna un résumé du travail de l'A.C.F.C. De plus, il expliqua clairement la méthode employée pour distribuer les prix.

Dans son allocution, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, dit son admiration en constatant le travail accompli pour améliorer la langue françiase. Il dit aussi qu'il incombe aux parents de faire tout en leur pouvoir pour que leurs enfants aiment leur langue.

Va-et-vient

M. et Mme Patrice Lajeunesse et leur fillette, Thérèse, de Mentario, sont venus visiter leurs parents.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, ont passé quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Louis Cyr sont allés à Bellevue, en fin de semaine.

M. et Mme Hubert Gaudet, de Bellevue, étaient en visite chez M. et Mme Philippe Laitres.

Willow-Bunch

Partie de cartes

La partie de cartes qui eut lieu le mardi 9 mars, au profit de l'hôpital, a remporté la somme nette de $85.00. Les gagnants des cartes furent Mmes Lucien Perras et Richard Donnelly, Mlle Lucille Lafrenière, MM. Jack Eger, E. Montgomery et Jean Champigny.

Caisse Populaire

Le mercredi 10 mars, à la salle de la Légion, avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. L'orateur invité était M. l'abbé L. Sullivan, de Bengough.

Les rapports des différents comités furent lus, et il y eut élection du nouvel exécutif qui se compose comme suit: MM. Armand Lautier, Jack Millar, R. H. Clark et Sylvio Sylvestre. M. Léonard Bourdages est le gérant de la Caisse.

Un goûter fut servi à environ 90 personnes.

Malades

Sont patients à l'hôpital local: MM. Amédée Roy, Emile Trudelle, Arthur Rainville et Médéric Forest, Mmes J.-A. Mathieu, Louisa Cayer et Arthur Leduc et Mlle Adrienne Pelletier.

M. Gaston Duperreault fut transféré à l'hôpital de Regina, récemment.

M. Claude Bourgeois est de retour de l'hôpital de Moose Jaw où il subit une opération dernièrement.

Décès

Mme Gédéon Cayer (Dianna Beauchesne), autrefois de Willow-Bunch, est décédée à Maillardville, C.-B., le 10 mars, à l'âge de 71 ans. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Va-et-vient

Mme Rosina Balaux a passé quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Dick Langlois, à Calgary, récemment.

M. Jacques Rabaud, de Calgary, est à Willow-Bunch pour affaires depuis quelques jours.

MM. Claude Mondor et Laurent Lespérance, de l'Université de Saskatoon, sont venus visiter leurs parents, récemment.

M. et Mme Gérard Granger et leurs deux enfants, Yvan et Yvette, ainsi que Mmes Léo Lemieux et Lucien Couture, sont allés à Weyburn, le mardi 9 mars, y visiter leurs soeurs au Mont Ste-Marie.

M. et Mme Michel Bonneau et leurs trois enfants, ainsi que M. et Mme Philias Bonneau et leur fillette, ont passé la journée du 10 mars à Moose Jaw.

Mme Michel et sa famille ont visité M. et Mme A. Laberge.

Mme Philias Bonneau rendit visite à sa mère.

Mlle Alice Bennett, de Gravelbourg, passa quelques jours avec sa mère, dernièrement.

Organisation, à Regina, d'un Cercle paroissial de l'ACFC

REGINA — "Je vous salue dans l'admiration et l'amour". Voici comment le conférencier, invité à la réunion d'organisation d'un Cercle paroissial de l'A.C.F.C. à Regina, commença sa conférence, le dimanche après-midi 14 mars, au Centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina.

Le R. P. Benoît Paris, O.M.I., professeur de français à l'Université de la Saskatchewan, campus de Regina, adressait la parole aux membres et amis de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, réunis pour former un Cercle paroissial de l'A.C.F.C. dans cette ville.

Il remarqua que le groupe canadien-français de Regina avait fait un immense progrès depuis les derniers dix ans, si on en juge par le magnifique édifice paroissial qui a été construit l'an dernier. De plus, il y a eu un beau travail de fait par le Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb, les Dames de l'Autel et l'école Mathieu.

"Nous vivons, dit-il, deux situations, deux méthodes, mais nous sommes en face d'une seule solution. Les méthodes du passé étaient adaptées au besoin de l'heure. Ceux qui ont dirigé notre Association se sont donnés avec tout leur coeur. Nous vivons actuellement une situation nouvelle. Il nous faut aussi des méthodes qui répondent aux besoins du moment."

Le Père Paris expliqua ensuite ce qu'était la culture française et le rôle quelle est appelée à remplir dans l'intérêt du Canada tout entier.

Ici à Regina, tête et coeur de la province, vous êtes revêtus de responsabilités toutes particulières. Il vous appartiendra de tracer des lignes de conduite et de trouver les moyens d'action qui s'imposent.

Plusieurs sourient à cette pensée souvent répétée dans le passé que ceux qui partaient dans l'Ouest s'en allaient à leur perdition. "Nous commettons aujourd'hui la même erreur sous une autre forme. C'est bien malheureux, tout le monde part pour la ville! Alors nous oublions trop souvent d'adapter nos méthodes à une population urbaine ou même à une campagne qui vit de plus en plus à la manière de la ville".

Un autre point encore. Jean XXIII apprend aux minorités que si elles doivent réclamer leurs droits, elles n'en doivent pas moins faire le "pont" avec les peuples d'une autre origine ou d'une autre croyance.

"Nous tous tant que nous sommes, nous ne travaillons pas tant pour nous-mêmes, que pour ceux qui nous suivront. Sachons donc travailler dans la joie pour les générations qui récolteront dans l'amour."

La réunion fut présidée par M. Pierre Léveillé. M. Irénée Collette agissait comme secrétaire de l'assemblée.

M. Albert Dubé, membre de l'exécutif provincial de l'A.C.-F.C., présenta les distingués visiteurs et souhaita à tous et chacun une chaleureuse bienvenue. Il se dit particulièrement fier d'accueillir au nom de tous les Canadiens français de la ville le nouveau pasteur de la paroisse St-Jean-Baptiste.

M. Dubé demanda aux membres d'élire un comité compétent, composé de personnes ayant fait preuve de leur attachement à la cause française, et qui seraient prêtes à travailler. "Car, dit-il, il serait préférable de ne pas avoir de cercle plutôt que d'en avoir un qui serait inactif".

M. Jean Carrière, vice-président, expliqua les procédures à suivre dans la formation d'un comité. Il fit comprendre à tous la nécessité de suivre les statuts et de donner à leur Association leur pleine collaboration.

Après un mot de félicitations, M. Alfred Chabot, premier vice-président, fit ressortir les idées suivantes: tout d'abord que le curé était le pasteur de tous les Canadiens français de résidence ou de passage à Regina. Il insista également pour dire "que Regina était le coeur de la province et que, comme tel, elle devait être le cerveau directeur de nos activités culturelles et sociales".

Le R. P. I. Riopel, O.F.M., nouveau curé de la paroisse, dit se réjouir d'être parmi les siens, à qui il promet compréhension et entière collaboration.

Le comité paroissial, élu lors de cette réunion, se compose comme suit: président honoraire, M. Joseph Girardin; aumônier, le Père Riopel; président, M. Edmond DeCorby; vice-présidents, MM. Irénée Collette et Pierre Léveillé; secrétaire-trésorière, Mme Joseph Braconnier; conseillers, Mmes Albert Dubé, Joseph Girardin, Matt. Wolbaum et Phyllis Begrand, MM. Joseph Girardin, Lionel Chartier et Claude Béchard.

Le comité nomma Mme A. Dubé, représentante de l'A.C.-F.C. auprès du "Regina Folk Arts Council".

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Peter Barrett, accompagnés de leur beau-frère, M. Arthur Lazure, de Montréal, sont allés à Regina visiter M. Antoine Platana, qui a subi une opération à l'hôpital général, pavillon des vétérans.

M. et Mme Roger Lermineau sont allés à Wolseley visiter des amis, M. et Mme Pierre L.B. et Mme Irma Souchotte.

Mme Louis Douan, après avoir passé plusieurs mois chez ses enfants, est revenue chez elle.

M. et Mme Jean Français et leur fils, Marcel, sont allés à Regina, dernièrement, visiter leur fille et soeur, Claire, institutrice à l'école St. Peter.

Naissance

M. et Mme Marc Longeau sont les heureux parents de leur premier enfant, une fille, Donna-Marie.

Saint-Isidore de Bellevue

Décès de M. Ethier

M. Edouard Ethier, époux bien-aimé de Bernadette Gaudet, est décédé subitement à sa demeure, le 7 mars.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Mme J. Schnell (Yvette), de Prince-Albert, Mme G. Toullelan (Marcelle), de Bellevue, Mme F. Bussière (Gervaise), de Vonda, et Majella, à la maison; trois fils, Albert, de Prince-Albert, Lorenzo, à l'école technique de Moose Jaw, et Marius, à la maison; 16 petits-enfants; un frère, Emilien, de St-Louis; trois soeurs, Mme H. Jetté (Eliza), de St-Liguori, Qué., Mme F. Grenier, de Ste-Marie-Salomée, et Mme Sara Riopel, de St-Jérôme, Qué.

Né à Ste-Julienne, comté de Montcalm, Qué., M. Ethier est venu dans l'Ouest en 1922. Il fut fermier jusqu'en 1962 alors qu'il devenait propriétaire du magasin "Save a Dollar" à Bellevue. Il était aussi agent pour la compagnie Shell of Canada.

Une foule nombreuse assistait au service chanté en l'église de Bellevue par M. l'abbé A. Paradis. MM. les abbés Luc Gaudet et G. Pouliot étaient présents.

Les porteurs étaient MM. Gilbert Gareau, Thuribe Bussière, Joseph Schnell, Georges Toullelan, Gaston et Maurice Ethier. M. Robert Toullelan portait la croix. MM. Alain Gaudet et Aubin Grenier étaient en charge de la quête.

Remerciements

Par la voie du journal, la famille Ethier désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans le deuil profond qui l'a frappée, soit par offrandes de messes, prières, fleurs, communions ou assistance aux funérailles, sans oublier les personnes qui ont participé au choeur de chant.

Çà et là

A l'occasion de l'anniversaire de mariage de M. et Mme A. Lépine, de Hoey, Mme Berthe Leblanc, de Bellsite, Man., et M. et Mme Robert Chartier, de St-Lazare, rendaient visite aux jubilaires. Ils ont aussi visité les familles Norman Morrisson, Aubin Grenier et Sylvio Gaudet, de Bellevue.

Mme Camille Gareau ira demeurer au village, dans la maison de M. Alban Gaudet qu'elle a achetée dernièrement. Elle est, pour le moment, chez ses filles à Victoria, C.-B.

Gravelbourg

Festival de la chanson

Bien chers amis,

Un mois plus tôt que l'an passé, le Festival de la Chanson Française s'annonce, cette année encore, avec enthousiasme. Les vivants enregistrements qui passent à CFRG, tous les dimanches à 2 h. 30 (heure avancée) en font foi. Vous avez déjà les dates bien en tête, n'est-ce pas?

Les Festivals régionaux auront lieu, nous vous le redisons: pour la région de Willow-Bunch, le mardi 30 mars, à 7 h. 30 du soir (heure normale); pour la région de Ponteix, le mercredi 31 mars, à 7 h. 30 du soir; pour la région de Gravelbourg, le jeudi 1er avril, à 7 h. 30 du soir (heure normale- ou à 8 h. 30 (heure avancée).

La grande finale aura lieu au gymnase du collège le dimanche 4 avril, à 1 h. 30, heure normale (2 h. 30, heure avancée). Cette séance, comme par le passé, sera radiodiffusée de CFRG.

Une cérémonie exceptionnelle aura aussi lieu cette année durant notre gala du dimanche après-midi. Ce sera la remise de la médaille de la Fidélité Française à Son Exc. Mgr Aimé Decosse, par le Conseil de la Vie Française en Amérique.

Nous aurons donc un représentant du Comité de la Vie Française parmi nous pour cette présentation officielle, ainsi que plusieurs autres visiteurs et dignitaires du Québec, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Raison de plus alors pour venir en grand nombre, et surtout pour se préparer minutieusement et présenter des pièces de haute qualité à tous points de vue.

Le Festival de l'an dernier fut le plus considérable et le plus enthousiaste que l'on connaisse. Celui de ce printemps, nous en sommes certains, ne sera en rien moins gai et pétillant. Il sera encore une belle réunion de famille qui chante en français!

Comme par le passé, le Cercle paroissial de Willow-Bunch, de Ponteix et de Gravelbourg respectivement s'occupe de trouver une salle pour le Festival de région, la prépare, fixe un prix d'entrée, nomme des percepteurs au guichet, des placiers, etc.

Les juges seront des personnes de l'Ouest, impartiales et compétentes. Leur déplacement sera moins coûteux pour le comité et nous sommes convaincus qu'ils feront un travail consciencieux. Nous n'avons pas encore tous leurs noms, c'est pourquoi nous ne pouvons pas vous les donner tout de suite. Ça viendra!

Nous vous souhaitons beaucoup de succès!

Acceptez, chers amis, l'expression de nos sentiments distingués.

Roger DUCHARME, ptre,
organisateur du festival.

Décoration

Le jeudi 18 mars, la reine Elizabeth d'Angleterre décorait le capitaine Roger Beauregard, fils de Mme Arthur Beauregard, de Gravelbourg. Le capitaine Beauregard appartient au "Princess Patricia Canadian Light Infantry". La médaille de l'Ordre de l'Empire Britannique lui fut remise pour sa bravoure exercée au Katanga, Congo, en décembre 1961.

Çà et là

M. et Mme Thomas Dumont partiront prochainement pour Oxbow, et M. et Mme M. Lozinsky pour Montmartre.

Plusieurs personnes des paroisses environnantes ont assisté à l'opérette "Mississipi Melody", interprétée par les élèves des 11e et 12e années, les 10 et 14 mars. Félicitations à ces jeunes.

MM. et Mmes Raymond Lizée et Aimé Fournier sont revenus de New Westminster après avoir visité M. et Mme Antonio Fournier.

St-Hubert

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les Dames d'Autel eut lieu le 12 mars et fut jouée chez MM. et Mmes E. Gatin, C. Bachtold, W. Jordens et L. Jeannot.

Le premier prix des dames fut gagné par Mme Adolphe Gatin; le prix de consolation, par Mlle Irène Blondeau. Le prix des hommes fut accordé à MM. W. Reichel et G. Istace, qui obtinrent le même total. Le prix de consolation échut au jeune Joseph Couronné. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme R. Poncelet, MM. L. Istace et S. Dumonceaux et le jeune Paul Boutin.

Va-et-vient

M. et Mme K. James et leurs enfants, d'Alexander, Man., étaient en visite chez M. et Mme A. Smeets.

M. J. Boutin, Mme G. de Laforest et ses filles, Yvette et Andréa, ont visité leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin. Celle-ci retourna avec eux à Regina pour une semaine.

Mme L. Clark et ses enfants, de Regina, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme P. Jordens.

Mme H. Brûlé et son petit-fils, M. V. Istace, sont allés à Edmonton pour visiter MM. et Mmes W. Nent et Guy Istace.

M. et Mme J. Dartige, fils, et leurs enfants, d'Esterhazy, ont visité leurs parents, il y a quelque temps.

M. et Mme R. Poncelet sont allés à Regina chercher leur fils, David, hospitalisé depuis plusieurs semaines.

Malades

Le jeune Kenny Flick est patient à l'hôpital général de Regina depuis quelque temps.

Les bébés Denise Brûlé et Linda Dartige sont hospitalisés à Whitewood.

M. A. Pelletier, qui fut patient à Regina pour traitements médicaux, était de retour à St-Hubert en fin de semaine. Mlle Vivianne Pelletier est enchantée d'une visite à Calgary.

La Caisse Populaire de Saskatoon tient sa 22e assemblée annuelle

SASKATOON — La 22e assemblée annuelle de la Caisse Populaire française de Saskatoon Ltée a eu lieu au sous-sol de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens le dimanche 7 mars. Le président, M. Roger Sirois, souhaita la bienvenue aux membres et visiteurs. La prière des coopérateurs, ainsi que des prières pour les membres décédés et pour M. l'abbé A. Ouellet, curé, et M. Denis Gauthier, ancien directeur, présentement hospitalisés, ont été récitées.

Le président donna le rapport des directeurs qui se sont réunis neuf fois au cours de l'année. 200 personnes sont membres de la Caisse, dont 56 sont des enfants de 16 ans et moins, ayant à leur crédit $8,750 à l'épargne. Les directeurs encouragent les jeunes à devenir membres de la Caisse, même si leurs épargnes sont minimes, et demandent que celles-ci soient régulières.

Dans le domaine des épargnes, nous notons une augmentation de $12,952 pour l'année 1964 et 24 nouveaux membres. Comme par les années passées, vos directeurs ont pris une part active aux assemblées de chapitre des Caisses Populaires. Votre président fait part de l'exécutif local. M. T. Préfontaine, directeur, agit comme directeur au Conseil d'administration des Caisses Populaires; il est aussi directeur de la compagnie de fiducie "Co-Op Trust".

La Caisse Populaire détient des contrats d'assurance sur épargnes et prêts, de l'Assurance-vie Desjardins. Au cours de l'année, M. Gérard Phaneuf, l'un des directeurs, a demandé d'être remplacé au sein du directorat; les directeurs le remercient pour la coopération dont il a fait preuve alors qu'il était directeur.

Les directeurs proposent un bon de 3 et demi pour cent sur les parts sociales. Le président demanda aux membres de ne pas oublier que l'on est jamais aussi bien servi que chez soi — c'est à votre Caisse Populaire.

M. Jérôme Bézaire donna le rapport du comité de surveillance et rapporta que les livres avaient été dûment examinés et vérifiés.

Le gérant donna le rapport du comité de crédit. Ce comité accorda au cours de l'année 51 prêts pour un total de $64,-964.17. Depuis la fondation de la Caisse, le montant d'argent prêté aux membres est de $902,-890. Le taux d'intérêt sur tous les prêts, tel que proposé par les directeurs est de 7 pour cent.

M. Raymond Marcotte, gérant, donna aussi le bilan financier pour l'année 1964.

M. T. Préfontaine présenta, à la fin de la réunion, des diapositives sur le projet de la ligue au Tanganyika.

Les directeurs pour l'année 1965 sont: Mme Marie-A. Papen, présidente, M. Roger Sirois, vice-président, M. Auguste Bandet, Me Marcel Cuelenaere, M. le Dr C.-J. Lamarre, MM. Louis-J. Lepage, Wilfrid Nobert, T. Préfontaine, J.-D. Rainville et Rosaire Turcotte. Le comité de surveillance se compose de MM. J. Bézaire, président, Guy Grimard et Marcel Lacoursière. M. R. Marcotte a été nommé gérant et Mme Lorraine Marcotte, secrétaire-trésorière.

St-Denis

Çà et là

MM. Léon et Clotaire Denis, fils, Bernard Hubert et Joseph Hounjet assistèrent à une retraite fermée qui eut lieu les 9, 10 et 11 février à Queen's House.

Le 18 février, les membres du Club de Personnalité S.V.P. se réunissaient à Prud'homme. Le président, M. Philippe Rivard, agissait comme M. Personnalité. Il y eut discours, jeux, chants, récitations et un questionnaire. Le goûter fut servi par les dames de Prud'homme.

MM. Léon et Clotaire Denis, fils, se rendirent à Montréal assister aux funérailles de M. Raymond Denis, qui eurent lieu le 23 février. Ce même jour, à St-Denis, était chantée une messe de Requiem aux intentions de M. Denis.

Le 3 mars, M. et Mme Robert Denis eurent le malheur de perdre leur maison et tout son contenu dans un incendie. Les gens se montrèrent très généreux en venant en aide à cette famille éprouvée.

Le 4 mars avait lieu l'assemblée annuelle de la commission scolaire. M. Désiré Bussière fut réélu commissaire, tandis que M. Lionel Joanis fut élu pour la première fois.

Le 10 mars avait lieu à Aberdeen un concours oratoire entre quelques écoles. Maxine Trischuk remporta le premier prix de la 1ère année, tandis que Martin Dinelle remporta le premier prix de la 3e année. Denis Pion se classa premier de la 5e année. Félicitations!

La journée d'éducation du 12 mars était consacrée à des interviews entre parents et professeurs.

M. Gédéon Denis, du Collège de St-Boniface, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Clodomir Denis, au mois de février.

MM. Wilfrid Denis, Gérard et Pierre Leblanc, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, passèrent le congé de février chez leurs parents.

M. et Mme Alexandre Lepage et leurs enfants, Mariette et Michel, se rendirent à Bonnyville, Alta, visiter leur fille et soeur, Jeanne d'Arc, ainsi que leurs cousin et cousine, M. et Mme L. Roy.

MM. Maurice Haudegand, Léon et Clotaire Denis se rendirent à Sedley pour affaires.

M. et Mme Clodomir Denis ont reconduit leur fils, Wilfrid, ainsi que Gérard et Pierre Leblanc, à Prince-Albert.

MM. Wilfrid Labrecque, Zénon Pelletier et Laurent Rioux firent un voyage d'affaires à Tisdale.

M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, était de passage chez M. Clotaire Denis, père.

Baptêmes

Nicole-Marie, fille de M. et Mme Laurent Rioux, née le 15 février. Parrain et marraine, M. et Mme Clotaire Denis, fils, grands-parents de l'enfant.

Donna-Hélène, fille de M. et Mme Bruno Beaudry, née le 3 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Boulianne, oncle et tante de l'enfant.

Lise-Marie, fille de M. et Mme Armand Grisé, née le 21 février. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Fontaine, oncle et tante de l'enfant. La petite Lise-Marie fut le premier bébé à naître durant la Semaine de la Fraternité. A cette occasion, M. le Dr Fogel présenta à Mme Grisé une tasse argentée, don du "Canadian Council of Christians and Jews".

Malades

Prompt rétablissement à Mme Robert Denis, hospitalisée, ainsi qu'à Mmes Paul Denis et Zénon Pelletier et Mlle Thérèse Denis, qui sont de retour dans leurs foyers après un séjour à l'hôpital.

Prud'homme

Çà et là

Le 2 janvier, M. Charles Grimard subissait un accident grave en travaillant à un puits d'huile en Alberta et fut patient plusieurs semaines dans un hôpital d'Edmonton. M. Grimard est de retour chez ses parents, M. et Mme Jean-B. Grimard. On lui souhaite un prompt rétablissement.

M. Léon Beauregard a un emploi à Valley View, Alta, pour quelques mois.

M. l'abbé P. Carrier, curé, se rendit à St-Boniface pour la retraite annuelle.

Du 7 au 11 février assistaient à la retraite fermée de Saskatoon: MM. Eddy et Louis Lafrenière, Paul Jeanneau, Ludger Painchaud, François et Armand Normand, André Lepage, C. Lévesque, Gilbert Proulx, A. Loiselle, Vic. et Claude Grimard.

Mme François Normand est partie faire un voyage dans la province de Québec avec sa mère, Mme G. Masson, de Saskatoon. Elles arrêteront à Ottawa visiter leur fils et petit-fils, Louis, au séminaire.

M. et Mme H. Poilièvre se rendirent à Moose Jaw visiter leurs oncle et tante, M. et Mme P. Poilièvre.

MM. et Mmes Vic. et Claude Grimard, Mlle Jacqueline Grimard et M. Gaillardèze se rendirent visiter leurs parents à Saskatoon.

M. et Mme G. Ringuette allèrent à St-Boniface visiter leurs deux fils au collège.

Baptême

Michel-Gérald, fils de Mme Isabelle Higginbatham. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Grimard. Le père de l'enfant est décédé d'une crise cardiaque le 9 août 1964.

Makwa

Çà et là

Le dimanche 14 mars dernier a eu lieu un forum pour discuter de la nouvelle liturgie, ainsi que de la participation active à la messe. Sous la direction du R. P. L. Couture, O.M.I., curé, tout se déroula bien. M. L. Brière présida à une série de questions instructives. Aussi on demanda à M. H. Dionne (lecteur) de lire quelques extraits du livre du code liturgique. Tous ceux qui étaient présents semblent avoir joui de cet entretien qui, espérons-le, sera le présage d'une marche vers l'accomplissement complet des nouvelles volontés du dernier concile, et aussi vers une foi plus ardente et plus vécue dans l'accomplissement des devoirs de tous les jours.

Les trois filles de M. et Mme Dionne, qui ont fait leur noviciat et qui ont prononcé leurs premiers voeux au couvent des Soeurs de la Présentation à St-Hyacinthe, Qué., sont de retour à Prince-Albert.

Récemment, M. et Mme Lucien Brière allèrent jusqu'à Prince-Albert pour affaires; ils en profitèrent pour visiter la mère et des parents de M. Brière. En cette même occasion, Mlle Ombeline Huot visita sa soeur à l'hôpital

M. et Mme Hector Dionne, qui accompagnaient M. et Mme L. Brière à Prince-Albert, purent visiter leurs trois filles au couvent des Soeurs de la Présentation.

Le dimanche 28 mars, à 5 h. p.m., aura lieu un souper aux crêpes chaudes, suivi de divertissements. Les Chevaliers de Colomb de Makwa en sont les organisateurs et feront cuire eux-mêmes les crêpes. Tous sont bienvenus.

Prince-Albert

Festival de la chanson

Oui, le dimanche 28 mars aura lieu, au théâtre Orpheum, un ralliement des amis du Festival de la Chanson Française. Une vingtaine de chorales, dont celle du Collège Notre-Dame, se sont déjà inscrites. Il y aura presque autant de solistes. Et comme par les années passées, toute l'assistance sera appelée à chanter en commun des refrains faciles, tels que: "J'ai joué de la flûte", "L'eau vive", "Marin", "J'étouffe dans la ville", etc.

Jeunes et moins jeunes, venez vibrer aux beautés de leur folklore; venez apprendre les rythmes des chansons françaises récentes; venez réchauffer votre fierté canadienne-française; enfin venez fredonner avec toute la foule des airs qui vous donneront le goût de vivre, la joie de travailler, l'audace de lutter.

Au théâtre Orpheum, le dimanche 28 mars, à 2 h. p.m. Entrée libre. Bienvenue à tous.

Après ce festival de chants, vous pourrez continuer la fête en vous rendant au manège militaire. La cabane à sucre tient à grouper tous les Canadiens français. Vous y trouverez de quoi prendre un repas suffisant. Et de la tire, de la bonne tire sur la neige. Tout au long de la soirée, ceux qui voudront danser auront la musique et la compagnie qui conviennent. Bienvenue à la cabane à sucre.

Réunion des Guides

Cette année, c'est à Prince-Albert qu'aura lieu l'assemblée annuelle du Conseil des Guides de la Saskatchewan les 1er et 2 avril dans la salle de l'église Unie, 11e rue Est. Tous les chefs et membres du local sont priés d'assister. La division no 21 de Prince-Albert est en charge. Plusieurs dignitaires y prendront une part active: Mme C. K. Buchbach, de Moose Jaw, maîtresse de cérémonies; M. l'abbé R. Hickerson, qui donnera le discours d'ouverture sur les qualités d'un chef; M. W. Klein, de Regina, invité d'honneur au banquet; Mme A. D. Gloin, de Regina, membre du Comité national du camp, et Mme H. Hudec, qui parlera sur le camp international.

Ces deux jours s'annoncent un succès. Venez en grand nombre, surtout les chefs, et amenez les parents intéressés afin qu'ils assistent aux conférences du vendredi.

A la cathédrale

Heures des messes sur semaine durant le carême: 7 h. 30 a.m., messe chantée; 4 h. et 6 h. 30 p.m., messes basses, suivies de la bénédiction du Saint Sacrement. Heures des confessions du lundi au vendredi; de 5 h. à 6 h. le samedi; le matin avant la messe de 7 h. 30. Pas de messe à 4 h. p.m., le samedi.

Pour les dimanches, changement d'heures: dorénavant la messe de 9 h. 15 a.m. (en français) aura lieu à 9 h. 30 a.m. et celle de 10 h. 30 sera remise à 11 h. a.m. Celles de 8 h. a.m., 4 h. p.m. et 6 h. 30 p.m. restent fixes.

Décès

On vient d'apprendre la mort de M. Pierre Robin, survenue le vendredi 19 mars après une longue maladie, à l'âge de 80 ans.

Çà et là

Des cours de préparation au mariage sont donnés chaque mardi, à 7 h. 30 p.m., à l'église catholique St-Georges.

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert aura lieu le mercredi 31 mars, à 7 h. p.m., dans l'auditorium de la Cathédrale du Sacré-Coeur.

Le deuxième concert des Jeunesses Musicales du Canada aura lieu le mercredi 7 avril, à 8 h. p.m. (précises) dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, 5e avenue Ouest. C'est, paraît-il, un feu d'artifice sonore: plus de 35 instruments joués par trois musiciens.

M. F. J. Delemarre, commissionnaire du district, se fit le porte-parole de l'Association des Scouts pour féliciter le Conseil de ville local pour sa coopération durant la semaine des scouts.

Lors de la réunion de l'Association des Commissaires des Ecoles Catholiques Séparées tenue à Saskatoon récemment, M. W. A. Reid, de Saskatoon, fut élu président; M. F. Chad, de Prince-Albert, vice-président. Les autres membres élus à l'exécutif furent MM. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, le Dr Richard Yaholonitsky, de Yorkton, Mike Riffel, de Regina, Herb Ehall, d'Estevan, Marion McCann, de Shaunavon, et Jack Sader, de Moose Jaw.

A la réunion annuelle de la Société John Howard tenue à l'hôtel Marlborough, M. John Anderson fut élu président; M. Daniel Préfontaine, vice-président et Mme D. Austin, trésorière. Neuf nouveaux conseillers furent nommés: M. l'abbé G. Gaudet, M. J. Howarth, le révérend Roger Jeal, M. G. Kruger, M. S. Lamb, Mme C. McLellan, M. le juge A. McMurdo, M. W. Walker et M. J. Wheaton.

Huit nouveaux membres du "New Optimist Club" furent initiés au banquet tenu à l'hôtel Empress récemment. Voici leurs noms: MM. A. Phaneuf, Clem Kent, Georges Lavertu, L. Houle, Léon Gobeil, R. Kitt, Pete Bright et Ira Bennett. Les officiers furent MM. Vic Pizzy et N. McBurney, tous deux de Saskatoon.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Aux jeunes auditeurs et aux adultes qui veulent connaître davantage leurs cadets, CFNS diffuse chaque samedi, à 12 h. 30 p.m., l'émission "Double mesure".

"Double mesure" donne aux jeunes l'occasion de s'exprimer librement et je vous assure qu'ils en profitent, de dire le réalisateur, Jacques Larue-Langlois. Au cours de cette émission, on peut entendre des enquêtes-éclairs, des interviews et des reportages réalisés en compagnie de la jeunesse d'aujourd'hui.

La toute charmante Lizette Gervais est l'animatrice de "Double mesure", diffusée à l'antenne de CFNS le samedi à 12 h. 30.

Même si CFNS n'adoptera son horaire d'été que le 26 avril prochain il est intéressant de constater le magnifique travail que la direction effectue présentement afin d'assurer aux francophones du nord de la Saskatchewan des émissions variées et on ne peut plus intéressantes.

Il est encore trop tôt pour vous donner les détails, mais nous pouvons vous assurer dès maintenant qu'il y aura de nombreux changements, spécialement dans le domaine des émissions réalisées localement. Les émissions actuelles auront, pour la plupart, une nouvelle formule qui, nous l'espérons, plaira à tous.

Chacun des annonceurs tente en outre de tracer les plans de nouvelles émissions avec l'espoir qu'ils seront acceptés par la direction. Bref, disons que notre horaire d'été en sera un, nouveau, varié et léger.

Torquay

Va-et-vient

M. et Mme Edmond Gervais, de Macoun, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Arsène Marcotte.

M. et Mme Edmond Marchand étaient en visite chez M. et Mme Wayland Vaughn.

M. Alfred Gingras, d'Outram, a rendu visite à M. et Mme Arsène Marcotte, la semaine dernière.

Mme Eva MacEachen (née St-Onge), de Regina, était en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Arthur St-Onge.

M. et Mme E. Marchand étaient en visite chez M. et Mme T. Jardine, à Bienfait, pour célébrer le premier anniversaire de naissance de leur premier petit-fils, Colin Jardine.

M. et Mme Vincent Messer, de Midale, ont passé quelques semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme Ron Porter, de Wawota, qui ont eu un nouveau fils, Ronald.

M. et Mme Ross Fenwick, de Weyburn, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Edmond Marchand.

M. l'abbé P. Rubbens, ainsi que MM. Elie Audet, Georges et Robert Emmel et Arsène Marcotte et Mlle Wallin ont assisté à une assemblée de la Caisse Populaire tenue à Weyburn la semaine dernière.

Naissance

Félicitations à M. et Mme René Marcotte à l'occasion de la naissance d'un fils, Marcel-Gérard.

Vawn

Çà et là

Un programme de chant, musique et récitation se déroulait dans l'auditorium du couvent, le dimanche 7 mars, à l'occasion de la distribution des diplômes et des prix de français présentés aux gagnants par M. l'abbé Gilles Aumont, curé.

M. Louis Vallière est revenu de Rayton après avoir passé une semaine avec son frère.

M. Len Weber a assisté au congrès des commissaires d'écoles tenu à Saskatoon du 8 au 12 mars.

Mme E. Lacoursière enseigna pendant une semaine, remplaçant Mme R. Fell qui passa quelques jours à l'hôpital de North Battleford.

M. et Mme John Lavoie, de Onion Lake, étaient de passage à Vawn, le samedi 13 mars, chez M. et Mme Higgins.

M. et Mme Henri Pouliot et leur famille sont allés à Spiritwood visiter leurs parents, le dimanche 7 mars.

A M. et Mme Dalte Stewart (Judy Dopson) est née une fille le lundi 8 mars.

M. Henri Croteau est de retour de Vancouver où il a assisté au mariage de sa fille, Pauline, à M. Harry Gerbarcht.

C'est avec regret qu'on a appris la mort subite de M. Laurent Régnier, survenue à Vancouver le mercredi 17 mars. Il est le fils de M. et Mme Arthur Régnier, d'Edam. Condoléances à la famille éprouvée.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 26 mars, Clodomir Denis, St-Denis; le 27 mars, Lawrence Gonda, North Battleford, et Emile Samson, St-Front; le 28 mars, Raymond Chabot, Ponteix; le 29 mars, Paul Lacoursière et Gérard Giroux, Montmartre; le 30 mars, Charles Gauthier, Gravelbourg; le 1er avril, Henri Bilodeau, Debden, et Lionel Nolin, North Battleford; le 2 avril, Fernand Bérubé, Meadow Lake, et Bruno Lajeunesse, Redvers.

A l'atelier de St-Boniface

Les jeunes de l'Atelier St-Boniface exposeront leurs oeuvres au sous-sol de la bibliothèque, section Provencher, du 28 mars au 3 avril, les dimanches après-midi et tous les soirs. Soirée avec concert le 3 avril. Voici une interview de Mlle Noëlle Palud avec Bernard Mulaire, (à droite) de l'Atelier.

☆ ☆ ☆

Bernard, quelles influences ont joué en faveur de l'idée de présenter des tableaux de jeunes artistes?

Je me préparais à faire une petite enquête auprès des jeune artistes de Saint-Boniface en vue de mieux connaître le groupe et de leur monter une exposition publique. L'enquête remplissait les exigences académiques de mon cours de sociologie au Collège de Saint-Boniface . . . Par la suite, j'appris par l'intermédiaire de mon professeur de sociologie, M. Jean-Guy Vaillancourt, que la Bibliothèque organisait un concert musical pour la fin du mois de mars — début d'avril, et que la bibliothécaire, Mlle Claire Audet, accepterait volontiers de concilier les deux projets. Je vous fais grâce des démarches qui s'ensuivirent. Ce qui importe, c'est que nous aurons bientôt cette première exposition.

A cette exposition, verrons-nous des travaux d'artistes diplômés ou d'artistes amateurs surtout?

Quatre artistes diplômés (trois Bacheliers, un artiste diplômé); quatre suivent actuellement des cours de Beaux-Arts. Un autre a fait deux ans d'étude. Les sept autres cependant, dont moi-même, n'avons eu aucune préparation professionnelle. Il faudra donc juger de la valeur des oeuvres en conséquence, considérant d'abord le talent en herbe et la sincérité évidente des exposants.

Tu es caricaturiste à tes heures . . . des caricatures qui ont parfois du piquant . . . est-ce que tu fais également de la peinture?

Ah! certainement! . . . je dois avouer cependant que je préférerais dire: "Je fais surtout de la peinture," non que je regrette mes caricatures, au contraire! Mais pour un certain temps, j'ai subi une "sécheresse malheureuse . . ." Je fus consolé d'apprendre que nos artistes diplômés ont souffert de semblables malheurs depuis leur sortie de l'école des Beaux-Arts.

La cause? surtout l'atmosphère de St-Boniface, atmosphère qui étouffe toute nouveauté, telle l'activité culturelle. Vous savez, il est beaucoup plus facile de conserver ses médiocrités que d'accepter des nouveautés . . . Et dans un tel milieu, l'artiste végète . . . Cependant il semble que la mentalité s'améliore un peu, on semble ressentir un éveil culturel. Thérèse Aubin appelait cet éveil: "le passage de l'ère coloniale à l'ère bourgeoise". Nous en verrons bien la preuve par l'intérêt que le public saura apporter à l'expo.

Quand aura lieu cette exposition? Et où?

A la Bibliothèque publique de St-Boniface, du dimanche 28 mars au samedi 3 avril. **Heures d'ouverture:** du lundi au vendredi, de 7 h. à 9 h. p.m.; dimanche et samedi, de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m.

Y aura-t-il des peintures à vendre?

Je ne sais pas, ce n'est pas encore déterminé. De toute façon les intéressés pourront s'adresser directement aux artistes.

Cette exposition se terminera . . . par un Concert musical à la Bibliothèque, le samedi 3 avril, à 8 h. 30 p.m. Et les artistes invités à ce concert-promenade seront: Anne



Bakker, violoncelliste; Phyllis Wedding, altiste; Gwen Thompson, violoniste; le R. P. M. Caron, S.J., commentateur musical, et Mme Pauline Boutal, commentatrice des tableaux des artistes-peintres.

Qui désirez-vous inviter à cette expo?

Nous désirons, sincèrement, inviter tous les Franco-manitobains: adultes et adolescents, religieux et laïcs, grands et petits, tous! Aussi n'aurons-nous pas d'invités spéciaux à l'ouverture: tous sont invités également.

Les exposants s'inspirent-ils des courants d'expression de l'art figuratif ou non figuratif?

Je suis content que tu m'aies posé cette question, Noëlie, afin de rassurer, peut-être, les gens qui auraient horreur de l'art non figuratif: **nous avons de tout.** En effet, les styles et les courants représentés sont tellement variés qu'il nous sera difficile de faire une disposition définitive des oeuvres. Je suis certain que l'exposition saura satisfaire tous les goûts artistiques du public, si divers soient-ils.

Ces jeunes artistes sont-ils tous Canadiens français? Et qui sont-ils?

Oui, ce sont tous des C. f., mais, heureusement, ils ne sont pas tous de St-Boniface. C'est une véritable manifestation culturelle franco-manitobaine: Arthur Aubin, Thérèse Aubin, René Avanthay, Roger Boulet, Louise Chénier, Claudette Guay, Roger Lafrenière, Paul Léveillé, Roger Léveillé, Roland Mahé et Pauline Morier, tous de St-Boniface (Thérèse et Arthur sont originaires de St-Adolphe, et Pauline enseigne à Ste-Rose-du-Lac), Joseph Fafard, de St-Lazare, Claude Dorge et Georges Léger, de St-Norbert, Lorraine Dumont, d'Otterburne.

C'est la première manifestation du genre, n'est-ce pas? Le Canadien français a des aptitudes naturelles pour l'expression artistique, dit-on. Comment expliques-tu que l'on ait jusqu'à présent si peu développé ces dispositions chez-nous?

En effet, Noëlie, c'est la première fois, et nous espérons que le public se rendra compte de l'importance historique et culturelle de cet événement. Nous ne prétendons pas exposer des chefs-d'oeuvre mais c'est un commencement et pour cette raison, **je crois,** qu'on se doit d'en être fier.

Quant aux aptitudes artistiques des Canadiens français, je l'ignore. Il faudra consulter les sociologues . . . Cependant vous savez qu'en temps de guerre les arts en souffrent beaucoup. Ici, au Manitoba, les Canadiens français perdent la guerre depuis 1870. Au Québec, par contre, se produit l'essor culturel du Canada.

On voit sur cette photo, de gauche à droite, Roland Mahé, Roger Boulet, Pauline Morier, Louise Chenier, René Avanthay et Bernard Mulaire, qui discutent de l'exposition. (Photo Napoléon)

Appel aux jeunes chrétiens pour la défense de la paix

BRUXELLES (CCC) — Le Conseil de la Jeunesse de Belgique a publié la motion suivante:

Le Conseil de la Jeunesse Catholique composé des représentants des mouvements, services en groupements de Jeunesse Catholique, réuni à Bruxelles le 9 mars, ayant étudié "Le problème de la paix du monde";

S'INQUIETE

Des menaces graves qui pèsent sur l'union des peuples et qui sont un obstacle à la paix:

— La course vertigineuse aux armements, le nombre croissant d'Etats produisant ou possédant l'arme atomique, ainsi que la dissémination des bases militaires, créent un climat d'inquiétude et d'insécurité par le maintien d'un équilibre dans la terreur, et mettent l'humanité à la merci d'une catastrophe.

— L'existence, face à une minorité de pays privilégiés et de haut standing économique, de nombreuses régions soumises à la misère et insuffisamment développées crée des antagonismes internationaux et des germes de guerre, alors qu'une part minime des dépenses que les gouvernements destinent à l'armement serait suffisante pour mettre fin, progressivement à la famine, aux maladies, à l'analphabétisme qui sévissent et règnent dans le monde.

— La discrimination raciale et sociale, l'écrasement de minorités ethniques et religieuses pratiqués dans diverses régions du monde et plus généralement le mépris des droits de l'homme, régulièrement bafoués par des nations qui se réclament pourtant d'un haut degré de civilisation, rendent difficiles l'entente et la compréhension entre les peuples.

CONSTATE

— que la paix est l'aspiration la plus profonde du monde d'aujourd'hui et que, de plus en plus, s'éveille la conscience des peuples en faveur de l'établissement d'une paix fondée sur l'amour et la compréhension réciproques;

— que la jeunesse d'aujourd'hui est animée du désir de collaborer activement à la construction d'un monde de paix;

— que l'oeuvre entreprise par des nombreuses organisations de jeunesse et institutions diverses pour susciter une aide concrète et désintéressée au profit des victimes de la misère et spécialement des pays du Tiers-Monde, concourt très sérieusement au développement de la solidarité et de la compréhension internationale et par là à l'établissement de la paix dans le monde.

AFFIRME

— que la paix mondiale est une oeuvre de justice sociale dans la liberté, dans la fraternité entre les peuples et dans le respect de la personne humaine;

— que la jeunesse est l'espoir de l'humanité et qu'elle, par conséquent, a un rôle primordial et irremplaçable à jouer dans la recherche de cette paix mondiale.

LANCE UN APPEL

— à tous les jeunes chrétiens et les invite à agir, en solidarité avec tous les jeunes de bonne volonté, sans distinction d'opinion, de condition sociale ou de croyance religieuse, pour hâter l'avènement de la paix dans le monde.

Il demande, en union avec tous les hommes de bonne volonté

1. de redoubler leur action
   Contre les dangers d'une guerre atomique
   Pour une lutte contre la misère

   Pour une paix véritable

2. de prendre conscience de leur pouvoir et de leur responsabilité dans la situation internationale actuelle, et d'exercer toute leur influence sur l'opinion publique en vue de créer un vaste courant d'opinion capable d'influencer les gouvernements de tous les pays afin que l'équilibre de la terreur fasse place au respect de la vie et à l'entraide entre tous les hommes.

C'est un devoir d'oeuvrer au maximum pour contribuer à écarter ces menaces de guerre.

La survie de l'humanité est en jeu.

La passivité et l'indifférence, c'est déjà mort!

Mgr A.-M. Cimichella:

Quatre caractéristiques de la famille moderne

MONTREAL — La Chambre de Commerce de Montréal invitait le 9 mars Son Exc., Mgr André-Marie Cimichella à prononcer une conférence sur le problème de la famille et du couple au XXe siècle.

Nous publions ici quelques extraits de la conférence de Mgr Cimichella et particulièrement les chapitres au cours desquels il énumère et analyse les différents aspects de ce nouveau problème avec lequel nous sommes confrontés:

. . . "Quels sont les signes des temps" dans le domaine familial? On peut, je crois, en énumérer quatre qui montrent tous combien nouveau, sous certains aspects, est le problème avec lequel nous sommes confrontés.

"1. La surpopulation. Pendant des siècles, les hommes ont été peu nombreux, trop peu nombreux. Le "Multipliez-vous" de la Genèse leur apparaissait autant comme une nécessité vitale que comme un précepte religieux. Mais aujourd'hui, la situation est renversée. Le taux moyen de la vie est passé en quelques années de 30 à 70 ans ou environ. La mortalité infantile a considérablement diminué . . . Nous sommes vraiment devant une "explosion démographique" qui, en certains pays, condamne la masse de la population à la misère, à la faim et à la stagnation . . . "

"2. Un deuxième fait, psychologique celui-ci, est la diffusion et l'expansion du mariage d'amour . . . Le mariage d'amour qui était rare et déprécié autrefois est devenu une chose commune. Autrefois,, les familles arrangeaient les mariages de leurs enfants. Elles songeaient à continuer la race . . . L'amour apparaît comme le grand vainqueur de l'évolution psychologique et il réclame ses droits.

"3. Le sentiment accru de responsabilité parentale. C'est un instinct premier de l'homme et de la femme que d'aimer, protéger et éduquer leurs enfants. Mais, en un temps où les parents devaient se contenter de peu, ils n'espéraient guère pour leur progéniture. Aujourd'hui, le train de vie s'est augmenté, l'éducation même universitaire apparaît comme une exigence. Il est évidemment très difficile dans ces conditions-là d'avoir des familles aussi nombreuses qu'autrefois.

"4. Connaissances et pouvoirs nouveaux. Ces faits qui concernent plus spécialement la vie familiale, viennent s'intégrer dans un phénomène beaucoup plus vaste, dans une "mutation" de l'humanité. La science a tellement progressé que nous connaissons d'une manière précise bien des faits, autrefois confus, et que nous pouvons les modifier, les dominer, les diriger à notre gré . . . L'homme peut régler l'ovulation, la rencontre des cellules mâle et femelle, la nidification . . . Mais peut-il le faire? Jusqu'à quel point peut-il user de ses pouvoirs nouveaux? C'est ici que l'Eglise intervient. C'est pour cela qu'elle interprète les signes des temps et les juge."

En terminant, Mgr Cimichella précisait que, même si la régulation des naissances peut être admise, le choix des moyens n'appartient pas aux époux et que le pape s'est réservé la question de la moralité de l'emploi de certains produits. Et de conclure: "Une fois de plus, l'Eglise se trouve liée par sa mission divine, par son devoir de sauver les hommes".

Michel de Saint-Pierre abandonne sa poursuite contre un prêtre

PARIS (CCC) — L'écrivain Michel de Saint-Pierre et les Editions de La Table Ronde, ont indiqué qu'ils avaient abandonné la procédure engagée, en novembre dernier, contre l'abbé Michonneau pour diffamation.

Lors de la parution du dernier livre de Michel de Saint-Pierre, "Les Nouveaux Prêtres", M. l'abbé Michonneau avait publié dans un hebdomadaire, un article dont l'écrivain et son éditeur avaient jugé les termes calomnieux.



Voici une photographie de la coquette ville de Montreux, située à l'extrémité est du lac Léman, au sud des Alpes fribourgeoises, en Suisse. A 25 milles de Lausanne, sur la principale voie ferroviaire entre la France et l'Italie, ce centre de 20,000 habitants attire une bonne partie des touristes qui se rendent à Lausanne pour l'Exposition nationale pendant la saison d'avril-octobre. On se rend par bateau de la ville directement au port de l'Exposition.

LE PETIT SUISSE . . .

L'auteur de la pièce dialoguée qui suit, intitulée "Le Petit Suisse", est M. Jean Bard, professeur au Conservatoire de Genève. Elle a été présentée à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, il y a deux ans, à l'occasion d'une soirée artistique "suisse", mettant en vedette les talents de M. et Mme Bard. Soirée inoubliable, sous le patronage de M. Alexandre Rickenbach, consul de Suisse. C'est grâce à ce dernier que nous avons pu mettre la main sur le texte de cette saynète avec droit de reproduction dans le journal, exclusivement. Ce texte fera plaisir à nos lecteurs d'origine suisse, en plus de son attrait pour les amateurs de dialogue spirituel. Mais nous avons pensé aussi que nos instituteurs et étudiants y trouveraient une expression originale de patriotisme bien équilibré et un peu humoristique, et l'inspiration pour des compositions du même genre sur "Le Canada", "Le Manitoba", et même "Mon village". Nous avons divisé le texte en deux tranches pour fins de publication. Nous remercions M. le consul de sa générosité qui nous a valu non seulement le texte avec droit de publication, mais aussi des photographies de ce beau pays. Pour jouer cette petite pièce il suffit d'une scène de jardin, d'un banc et de deux personnes charmantes.

☆ ☆ ☆

Au cours de ses nombreuses pérégrinations à travers le monde, l'auteur a pu constater que partout, quel que soit le lieu le plus isolé, même nulle part, on rencontrait au moins un Suisse.

Et aussi une dame qui ne l'est pas. Cette dame est née on ne sait où. Elle parle toutes les langues avec l'accent naturellement cosmopolite.

Elle est là. Elle attend. Quoi? Evidemment un partenaire. Il arrivera. En homme de bonne compagnie il voudra se présenter . . . Elle s'y opposera, amusée qu'elle sera à chercher elle-même à deviner la nationalité de ce nouveau venu et à le démasquer. Nous voici donc nulle part . . .

* * *

— I —

Lui—Quelque part, sur n'importe quel parallèle. Un lieu géographique quel qu'il soit. N'est-on pas certain d'y rencontrer toujours un helvète et une dame qui ne l'est pas? (Deux sièges). La dame est là . . .

Elle—Oui, je suis là. Je n'ai pas d'âge précis, étant née à peu près comme je suis en ce moment. Où? Jamais d'où vient mon partenaire. Polyglotte, chinois compris. Taille: 1 m 62. Corpulence de bon aloi. Mes yeux ont emmagasiné une collection d'images. Je ne suis donc jamais seule. Dans ma chevelure, quelques ruisselets d'avril. J'y tiens beaucoup. Ils imposent le respect aux astucieux et accordent aux timides et aux isolés l'espoir d'une tendresse quasi-maternelle.

(Elle sort une cigarette). Evidemment je fume, je fume beaucoup et tout ce que l'on veut.

(Elle allume une cigarette avec un briquet). Ce déclic est celui d'un briquet d'or massif, ultime cadeau du dernier des princes hindous.

J'attends. Quoi? Un partenaire. De la patience . . . il viendra. J'en suis sûre. Quel sera-t-il en ce lieu anonyme? Britannique? Il n'y a rien à escalader. Germain? "Nulle part" n'existe pas dans le Baedeker. Français? On n'y sert pas l'apéritif. Honnête homme? Il ne saurait pas quel bout me prendre. Pédagogue? Trop tard. Croque-mort? Trop tôt. Attendons . . .

Lui—(surgissant) Me voici, Madame.

Elle—Un Français!

Lui—Non, Madame.

Elle—Vous n'êtes pas français, Monsieur?

Lui—Non, Madame.

Elle—En ce cas, pourquoi parlez-vous le français?

Lui—Pourquoi ne le parlerais-je pas? Puis-je me présenter?

Elle—Non, non, non. Je préfère vous deviner. Dix minutes, au maximum, suffiront.

Lui—D'accord. Je m'assieds?

Elle—Un instant. Vous mesurez, Monsieur, 1 mètre 77.

Lui—Et demi.

Elle—Grosso modo. Quant à votre âge . . .

Lui—Depuis quelques secondes, j'ai 25 ans.

Elle—Diable! Seriez-vous illusionniste?

Lui—Face à vous, je viens de le découvrir.

Elle—(souriant) Pas mal. Sens de la réplique. Chevelure qui fut d'ébène. Dolichocéphale. Encore svelte. Vous ne buvez pas de bière?

Lui—De la bière? Cela m'arrive.

Elle—Par les grandes chaleurs. Mais pas à votre ordinaire?

Lui—A la vérité, je préfère . . .

Elle—Un apéritif?

Lui—Exceptionnellement. L'apéritif est pour moi un dépéritif.

Elle—Santé délicate?

Lui—En ai-je l'air?

Elle—Sait-on ce que l'on promène avec soi?

Lui—Je crois le savoir.

Elle—Vraiment?

Lui—En réserve, grippe diplomatique et bobos d'usage.

Elle—C'est tout?

Lui—A peu près.

Elle—Alors pourquoi ne buvez-vous pas d'apéritifs?

Lui—Pourquoi voudriez-vous que j'en busse?

Elle—Busse vous avez dit? Que j'en busse? Aucun doute. Vous avez appris le français à l'école et non au berceau . . . A moins que vous ne fussiez pédant?

Lui—A vous de décider, Madame.

Elle—Parfait.

Lui—Puis-je m'asseoir?

Elle—Déjà fatigué?

Lui—Je crains de m'envoler.

Elle—Vous avez des ailes?

Lui—Tout au plus celles de Mercure.

Elle—Alors, asseyez-vous. (Il s'assied). Fort bien.

Lui—Quoi donc, Madame?

Elle—Vous vous êtes assis avec désinvolture. Non, non, ne vous excusez pas. Restez vous-même strictement . . . Sinon je ne pourrais vous démasquer.

Lui—Et, selon vous, cette désinvolture . . .

Elle—Masque, à n'en pas douter, de la timidité.

Lui—Oh!

Elle—Si, si . . . Auriez-vous des complexes?

Lui—Le sait-on soi-même?

Elle—Exact. Donc, que je vous instruise . . .

Lui—Je ne demande que ça.

Elle—Vous n'avez pas l'esprit contrariant.

Lui—Je ne perds surtout jamais une occasion de m'instruire.

Elle—Je vous félicite.

Lui—Il n'y a pas de quoi. C'est une manie.

Elle—Inhérente à votre race?

Lui—En effet. Travail, application, honnêteté sont les qualités maîtresses que l'on se plaît à lui accorder.

Elle—Voilà qui est rare et qui a son prix.

Lui—Si l'on veut!

Elle—Vous en doutez?

Lui—Je crains que cela ne soit au détriment de la fantaisie et du génie. Mais je vous écoute.

Elle—Savez-vous que la timidité est le signe d'un complexe d'infériorité?

Lui—Je ne le nie pas.

Elle—Vous l'acceptez comme ça, sans autre?

Lui—N'est-ce pas la meilleure façon? La ruse n'est pas mon affaire. Ce qui me joue parfois de vilains tours. Lorsque, par exemple, j'exerce ma franchise aux dépens d'autrui . . .

Elle—Aïe!

Lui—Oui, je sais, on me traite souvent de rustre, voire de paysan.

Elle—(partant d'un franc éclat de rire) Paysan! Vous?

Lui—Eh oui! Je l'accepte d'ailleurs de bonne grâce.

Elle—Oui, parce que rien n'est plus ridicule.

Lui—Vous trouvez?

Elle—Il n'y a qu'à regarder vos extrémités.

Lui—Ma foi!

Elle—Bizarre. Vous me déroutez.

Lui—Revenons à nous si vous le voulez bien. Et reconnaissez que devant une jolie femme un homme est toujours handicapé.

Elle—Mon cher Monsieur, je ne suis ni jolie ni . . .

Lui—Femme?

Elle—Du mois pas comme vous l'entendez.

Lui—Je vous assure que vous vous méprenez.

Elle—Votre probité, Monsieur, n'est pas exempte de prétention.

Lui—Je vous ai vexée!

Elle—Pas du tout. Figurez-vous qu'il m'arrive à moi aussi de m'exercer à la franchise. Vous n'en possédez pas le monopole, je suppose?

Lui—Remarquez, Madame, que je n'ai rien ni d'un Céladon ni d'un malappris. Mais avant de me décider il me faut supputer le pour et le contre. Que voulez-vous? Je repose fermement sur le plancher des vaches. Et, à l'occasion, je suis fort capable . . .

Elle—Je n'ai que faire de vos capacités. Votre présence me suffit. Laissons nos auditeurs imaginer ce que bon leur semble.

Lui—Se méprendraient-ils, eux aussi?

Elle—Ils ne vous connaissent pas mieux que moi.

Lui—Et que peuvent-ils attendre de notre rencontre?

Elle—Mon Dieu! Cela dépend de leur âge, de leur sexe, de leur degré de culture, de leur tempérament, de leur idéal. Ils imaginent certainement diverses stratégies. Mais tous, en nous voyant, sont persuadés du même résultat.

Lui—C'est-à-dire?

Elle—La rengaine: ils s'aimèrent et eurent beaucoup d'enfants . . .

Lui—Je vous affirme, Madame, que ce projet est fort loin de moi.

Elle—(sceptique) Vraiment? Il n'y a pas à dire, cette éléphantiasis de la franchise est impayable. Elle a quelque chose de désarmant.

Lui—N'en croyez rien. Je suis armé jusqu'aux dents.

Elle—Il faut avoir de bons yeux pour le repérer.

Lui—Vous me flattez.

Elle—Comment cela?

Lui—Ne vivons-nous pas à l'époque du camouflage?

Elle—Vous seriez donc belliqueux?

Lui—Moi? Jamais de la vie. Je suis le roi des pacifistes.

Elle—Mais . . . alors?

Lui—Mes armes sont purement . . . défensives.

Elle—Par conséquent, inutiles.

Lui—Qui sait! Je suis entouré d'amis.

Elle—On ne peut pas dire que vous ayez beaucoup d'illusions.

Lui—Je m'efforce à la sagesse.

Elle—Humaine?

Lui—Connaissez-vous le moyen d'en utiliser une autre?

Elle—Vous m'intriguez. C'est bien la première fois.

Lui—Pourtant, j'existe, je vous assure.

Elle—Je le vois. Je l'ouïs. Il y aurait bien . . . à ce que l'on prétend . . .

Lui—Quoi donc?

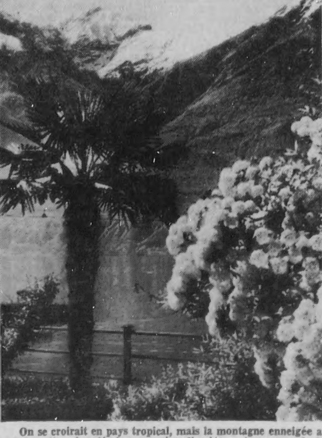
Elle—Non. Impossible! Ce serait ridicule.

Lui—N'oubliez pas qu'aujourd'hui les sangs sont très mêlés . . .

Elle—Le jeu de devinette n'en est que plus passionnant. Voyons . . . Reprenons l'interrogatoire . . .

Lui—A vos ordres!

(Première de deux tranches)



On se croirait en pays tropical, mais la montagne enneigée au fond de cette scène féerique suggère discrètement que ce palmier et ces fleurs se trouvent en Suisse. Le photographe a capté, en effet, l'un des beaux coins d'un parc à Locarno, sur le lac Majeur, au pied des Alpes Tessinoises.

"La vie est un paradis ou un enfer à notre choix et à notre taille . . ."

OTTAWA — "Des milliers de livres, en décrivant les drames du coeur, ont développé en nous une certaine tartuferie, celle de croire authentiques et vraies des manifestations amoureuses qui ne sont que des contrefaçons ou des approches de l'amour".

C'est ainsi que s'est exprimé le R.P. Paul Gay, C.S.S.P., du collège St-Alexandre de Limbour, lors d'une conférence donnée au collège Marguerite d'Youville, devant les membres de la Société d'étude et de conférences d'Ottawa-Hull.

Intitulé "Hypocrite lecteur", d'après le vers célèbre de Beaudelaire en préface de "Fleurs du mal", l'entretien de l'éminent critique littéraire a porté sur l'amour et ses rapports avec la littérature.

Après avoir dénoncé les "visages équivoques de l'amour", le Père Gay s'est attaché à décrire l'amour vrai, détaillant ce que cet amour suppose pour exister réellement, ce qu'il est, un don de soi, et sa place légitime, le mariage.

Tartuferie

Le conférencier a tout d'abord justifié le titre de sa causerie en affirmant que la littérature occidentale recèle depuis des siècles de l'hypocrisie quant à l'expression de l'amour. Par cette "tartuferie", a-t-il soutenu, "nous avons préféré être flattés dans ce qu'il y a d'anormal en nous, de bas parfois, d'irrégulier souvent, à l'affirmation objective de la vérité, heureux si cette contemplation n'a pas troublé et faussé notre vie intime". .

Voulant clarifier sa position, le Père Gay a ajouté: "Il est temps de faire mentir ceux qui affirment que l'Eglise catholique n'aime pas l'amour, qu'elle traite, faute de pouvoir l'empêcher, avec méfiance ou avec négligence"

Les visages équivoques

L'amour-instinct, que beaucoup d'auteurs canadiens ont décrit, consiste, si l'on paraphrase un mot de Montherlant, à aller "au bout d'une femme comme au bout d'une cigarette". "Que de stupidités on a écrites sur la passion depuis des siècles!", s'est exclamé le conférencier en montrant que le mythe de Tristant et Yseult a empoisonné l'atmosphère occidentale.

"Et nous, hypocrites lecteurs, nous jouissons de ces drames. Nous éprouvons à leur vue . . . du chatouillis . . . trouble délicieux que les hommes éprouvent à contempler l'image des transports amoureux ou, par une singulière magie, ils se croient soudain engagés pour leur compte."

Conditions de l'amour

Selon le Père Gay, l'amour vrai suppose une jeunesse entourée d'affection car, "pour aimer, il faut avoir été aimé"; ce que montrent de récents romans canadiens-français, drames des enfants mal-aimés dont la vie d'adulte est un horrible échec.

De plus, la connaissance mutuelle est nécessaire au vrai amour puisque, comme le dit le Dr Paul Chauchard, "l'organe sexuel principal de l'homme est son cerveau". L'âge et l'esprit adultes sont aussi requis, de même que la force et l'acceptation des corps.

Le conférencier, bien conscient de s'adresser à l'élite intellectuelle de la région, a émaillé son entretien de citations d'auteurs, s'arrêtant à la définition de l'amour par Jean Guitton, un philosophe français: "L'amour est le don de soi". Il a appuyé cette assertion par une parole du Christ: "Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime."

Le bonheur est le climat naturel de l'amour, a conclu le Père Gay; à tel point qu'on aime davantage quand on est heureux, contrairement à ce qu'en pensent les amants passionnés et les écrivains romantiques.

Place de l'amour

Allant à l'encontre d'une "littérature très vieille qui a la vie tenace", il a ensuite situé dans le mariage la vraie place de l'amour. "Qui dit amour dit mariage . . . mais bien entendu, l'inverse n'est pas vrai, et qui dit mariage ne dit pas amour", constate avec finesse le conférencier qui dénonce la mauvaise réputation du mariage, faite par les nombreux mal-mariés.

Il a ensuite rappelé l'intervention du cardinal Léger à la dernière session du concile, afin de faire valoir l'amour mutuel des époux comme une fin du mariage, bonne en elle-même: "Les époux, a dit le cardinal, se considèrent l'un et l'autre non comme de simples procréateurs, mais comme des personnes aimées pour elles-mêmes".

"Les époux marchent vers Dieu", ne craint pas d'affirmer le Père Gay qui rappelle que "tous les amours humains viennent de Lui, vivent par Lui; et que, séparés de Lui, ils ne tardent pas à mourir, alors que, placés sous le regard de Dieu, ils se divinisent."

Idéal possible?

— Peut-être, répond-il plein d'espoir, tout en notant que c'est difficilement exprimable par l'art, puisque la haute valeur spirituelle des hommes et des femmes est exceptionnelle. "Au fond, la vie est un paradis ou un enfer. . . à notre choix et à notre taille".

Le petit monde de votre enfant

(Suite)

Tous présents au rendez-vous des 2 ans

Ainsi, bien guidé par sa mère, l'enfant acquiert en six mois une grande aisance. Pour son deuxième anniversaire, il est devenu habile de ses mains, adroit de son corps; il sait bien se faire comprendre, il devient plus sociable.

Cela est vrai dans tous les cas. A 2 ans, le peloton s'est reformé, les retards se sont rattrapés. Jusque-là il y avait à côté du bébé classique le petit phénomène qui marchait à 9 mois, le plus lent qui n'avait fait ses premiers pas qu'à 13 mois, la petite fille qui ne souriait pas encore à 4, celle qui avait reconnu son entourage à 2 mois, etc. Tous ces enfants étaient normaux: simplement, leurs tempéraments étant différents, les acquisitions ne s'étaient pas faites au même âge, exactement comme s'ils n'avaient pas percé leurs dents tous au même moment.

Mais à l'enseigne des enfants terribles, le lièvre rejoint la tortue. L'enfant de 2 ans est vraiment l'enfant type; une seule différence subsiste, elle concerne le langage: tel enfant connaît 20 mots, tel autre 50, un troisième 100. Ils ont un point commun cependant: le verbe: ils en usent abondamment.

Le verbe exprimant l'action, il est normal que l'enfant s'en serve à l'âge où il est si actif. Pour commencer, il l'emploie à l'infinitif et au participe: Bébé p(r)omener, Papa pa(r)ti, etc. Les personnes, les temps, viendront plus tard. Pour l'instant, la phrase, très dépouillée, se compose donc essentiellement d'un mot ou de deux, plus le verbe. Exemple: Papa ouv(r)i(r) tic-tac (la montre). A l'étape précédente, le mot était à lui seul la phrase.

Ce langage petit bébé dure six à douze mois, sauf lorsque les parents l'adoptent, sous prétexte de se faire mieux comprendre, ce qui est une grave erreur.

Ne lui parlez pas bébé

Le bébé dit "poupe" car il ne sait pas dire soupe, mais il a très bien compris que la soupe était ce liquide que sa maman lui donnait aux repas. Peu à peu, à force d'entendre dire soupe, il y arrivera bien, puisque le langage est avant tout affaire d'imitation. Mais lorsque l'entourage déforme les mots, l'enfant répète indéfiniment "poupe", "sisite", "lolo", etc. C'est grand dommage, car, à cet âge, l'enfant commence à s'intéresser aux noms des objets qui l'entourent. Il est ravi quand il entend des mots nouveaux. Certains même le fascinent. Lorsqu'à 22 mois Frédérique pleurait, il suffisait de lui dire saladier pour arrêter ses larmes.

Ce qu'il aime entre 18 et 24 mois

Manger seul comme un grand mais aussi faire ce que la bonne Jeanne appelait "des pastrouilles", c'est-à-dire: taper avec sa cuiller dans la soupe en éclaboussant, verser l'eau dans la compote, mettre les épinards dans la crème. Glisser des objets dans les fentes du parquet, dans le trou de la serrure: voilà ce qu'il aime. Mais aussi:

Jeter par la fenêtre les objets les plus variés. (Prenez une assurance contre les accidents qu'il pourrait causer.) Dire non, par jeu plus que par opposition. Pour obtenir ce que l'on veut à cet âge, un seul moyen: biaiser, distraire. Exemple: il refuse de se déshabiller? Allez à la fenêtre et dites: "Oh, la belle voiture bleue, le gros pigeon gris ou le petit chien brun", suivant les cas. Bébé accourt, regarde par la fenêtre, pendant ce temps, vous lui ôtez sa chemise, il ne s'en rend même pas compte.

Pour taquiner, faire le contraire de ce qu'on lui dit. Si vous voulez qu'il vienne, dites-lui: "Au revoir" en faisant mine de partir. Faire des câlins à sa mère et l'embrasser, sauf quand elle le demande. Faire le singe pour faire rire ceux qui le regardent. En un mot, il est taquin, câlin, comédien.

Il n'aime pas

Qu'on ne comprenne pas ce qu'il demande ce qui est fréquent, car si ses goûts sont précis son vocabulaire est très limité.

Il n'aime pas non plus qu'on le tienne en laisse — comme s'il comprenait l'humiliation d'être attaché comme un petit chien. Il préfère la main ferme de sa maman.

Laurence PERNOUD.

FIN

SAVOIR VIEILLIR

De 25 à 40 ans il faut apprendre sans repos.

Après, on a le droit de profiter un peu d'une science si difficilement acquise.

Pas bien longtemps, parce que, tout de suite se présente une autre difficulté, une terrible, douloureuse, inéluctable difficulté, savoir vieillir.

Quelle ironie! A peine saiton tirer parti de ses qualités et de ses défauts, à peine a-t-on appris à se mettre en valeur, qu'il faut, petit à petit, abandonner le terrain si durement conquis, pour lutter sur un autre plus perfide encore.

"Premier danger", l'aveuglement.

Ne pas s'apercevoir que l'on vieillit. Cheveux trop généreusement teints, visage trop maquillé, couleurs trop voyantes sous prétexte qu'elles rajeunissent — défense extérieure et futile, écran transparent qui ne cache rien, négation d'une vérité qui éclate à tous les regards.

Douloureux et stérile combat!

Folie que de croire encore à sa jeunesse, démence de la chercher dans tous les yeux qui se détournent, obstination d'en faire le simulacre, faiblesse de l'envier aux autres.

Que sert-il de se tromper d'heure et de saison? Les autres n'en tiendront pour nous qu'un compte plus rigoureux.

Que sert de feindre quand cela n'intéresse plus personne? Que sert de vouloir, quand pouvoir n'est plus? Que sert de jouer la comédie devant une salle vide? Que sert de ressusciter, pour le caricaturer, un passé qui fut beau? Pourquoi abîmer hier, par un affligeant aujourd'hui.

Autre danger: vieillir, le savoir, et s'en venger en se refusant à réagir.

Mèches grises, visages ternes, robes ennuyeuses, lèvres minces tailles lourdes, flamme qui s'éteint sous des cendres pâles. Reproche persistant à tout ce qui est jeune, isolement volontaire, frustration des derniers rayons chauds, amertumes et aigreurs, faux renoncements, ou indifférences réelles.

Puisque le soleil est plus beau encore au couchant qu'au levant, pourquoi achever sans joie et sans beauté les derniers pas du chemin?

Quelles sont charmantes les femmes qui sourient de vieillir!

Elles savent faire un ornement de leurs rides, une grâce d'un teint qui n'est plus celui d'autrefois. Elles sont coquettes avec douceur et discrétion? Ne jamais craindre de parler d'âge devant elles est le plus beau compliment qu'on leur puisse faire.

Elles ne se sont cristallisées ni dans leurs idées, ni dans leurs goûts.

Elles apprécient autant un tableau moderne que la ligne moderne d'une robe.

Elles ne se font pas de "leur temps" un épouvantail, mais sont résolument du vôtre.

Rien n'est plus vraiment élégant qu'une élégante vieille dame.

Il n'est rien de plus fin, de plus reposant, de plus attendrissant.

C'est à la fois sage et précieux, inespéré et fragile.

C'est un aboutissement parfait, un résumé naturel de la vie, une fleur qui se penche, un feu lent qui couve, un parfum qui s'évapore . . .

C'est une douceur, un souvenir, un regret.





Règles générales pour bien réussir la congélation des aliments

1) Choisissez des aliments parfaitement sains et mûris à point.
2) Préparez les aliments avec soin et le plus rapidement possible. Pour ce faire, procédez par petites quantités à la fois, en gardant le reste des aliments au réfrigérateur. Asséchez bien tous les produits avant d'emballer.
3) Utilisez l'emballage approprié pour chaque catégorie d'aliments.
4) Refroidissez parfaitement tous les aliments avant de les mettre au congélateur.
5) Congelez dans un même paquet la quantité d'aliments devant être consommée en un seul repas.
6) Congelez en une fois la quantité d'aliments qui peut être en contact direct soit avec les tablettes réfrigérées, soit avec les parois du congélateur.
7) Indiquez sur chaque paquet:
   — le nom et la qualité du produit. Ex. rôti de boeuf dans la croupe.
   — la date de congélation et la limite d'utilisation. Ex. congelé le 5-8-61 — utiliser avant le 5-8-62.
   — le traitement subi (s'il y a lieu)
   — le poids ou le nombre de portions. Ex. 3 livres.
8) Rangez séparément les fruits, les légumes, les viandes, les pâtisseries, etc. . . .
9) Décongelez au réfrigérateur.
10) Faites cuire selon les instructions.
11) Ne congelez jamais de nouveau ce qui a été décongelé, excepté de la viande qui a été cuite après décongélation.

Les oeufs au déjeuner



Essayez de bien commencer la journée en incluant au menu du déjeuner une source de protides.

L'oeuf bouilli "3 minutes" que vous apercevez ci-dessus est d'une préparation facile et rapide, et de plus, il fournit protides, minéraux et vitamines. Le menu du déjeuner est complété par l'addition de jus de tomate, de "muffins" au son, sortant du four, que vous garnissez généreusement de beurre et d'un grand verre de lait.

Afin d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les diverses façons de cuire les oeufs, procurez-vous le feuillet "L'oeuf" publié par les économistes ménagères de la Section des consommateurs. Faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les apiculteurs qui ont souvent été piqués par les abeilles qu'ils élèvent ne sont pas sujets aux rhumatismes et à l'arthrite . . . cela est prouvé. Aussi, les médecins ont-ils orienté leurs recherches pour soigner les arthritiques avec le venin des abeilles mais, jusqu'à présent, il était très difficile d'en obtenir. Un technicien anglais, M. D.J. Palmer, a réussi à mettre au point une machine permettant de récolter le venin des abeilles. Celles-ci sont déposées dans son appareil; on fait passer une décharge électrique sur une plaque en silicone sur laquelle reposent les abeilles. Sous la décharge, celles-ci piquent la plaque en éjectant leur venin qui est facilement récupérable en assez grande quantité.

✦ ❊ ✦

Deux malades sur leurs lits d'hôpital font connaissance. Ils ont tous les deux la tête dans le plâtre.

— Moi, dit l'un, je suis aviateur. Un jour, j'ai voulu voler trop bas, alors me voilà.

— Moi, répond l'autre, je suis ténor. Un jour j'ai voulu chanter trop haut, alors me voilà.

✦ ❊ ✦

Une boisson chaude délicieuse par temps de rhumes: deux cuillérées à soupe de gelée de groseilles délayée dans un grand verre d'eau chaude.

✦ ❊ ✦

Saviez-vous que "Escalopes", en cuisine, veut dire petites tranches rondes et minces de viande ou de légumes servies comme garniture.

✦ ❊ ✦

Une affiche, sur un chantier, portait cette inscription: "Attention, danger! Toucher à ce câble provoque la mort. En outre, toute personne touchant à ce câble s'expose à des poursuites."

✦ ❊ ✦

Lorsque vous êtes invité à un repas ne portez jamais votre couteau à la bouche. Pour le fromage vous en couperez un petit morceau que vous placerez sur un petit morceau de pain, et vous mangerez les deux ensemble. On ne coupe pas les feuilles de salade. Il existe aussi des couteaux à poisson à lame courte et large. "Et si vous êtes embarrassée regardez vos voisins".

✦ ❊ ✦

Votre valise en cuir jaune est sale? Mélangez un 3/5 once d'alcool à 30% à 5/6 d'once de glycérine, et frottez le cuir avec une brosse plongée dans ce liquide. Puis saupoudrez-le de terre de Sommières, (que vous pourrez obtenir à la pharmacie) laissez-le sécher, essuyez-le.

✦ ❊ ✦

Si votre enfant est craintif, peureux, à l'excès, engagez-le à faire des promenades, des petites marches de nuit, de la natation.

✦ ❊ ✦

Voici une suggestion pour éviter le gaspillage du pain: Gardez les morceaux secs pour utiliser dans les poudings et dans la farce. Ou bien, trempez-les quelques minutes dans un mélange de lait et d'oeuf battu, légèrement sucré, et faites rôtir dans la poêle.

✦ ❊ ✦

Un fou qui tient un petit chien en laisse entre chez un horloger:

— Je vous apporte mon chien à réparer.

— Quoi? s'exclame l'horloger stupéfait.

— Ben oui, il s'arrête toute les cinq minutes!

✦ ❊ ✦

Une des qualités de l'élégance est la discrétion: Si vous hésitez sur la façon de vous habiller pour vous rendre à une réunion, vous joindre à des amis, ditesvous qu'il vaut toujours mieux n'être pas assez habillée que l'être trop. On critique une tenue trop voyante, on excuse une tenue trop simple.

3 journalistes français ont suivi les exercices spirituels avec le Pape

ROME (CCC) — Pour la première fois un ecclésiastique français, le Père A.-M. Carré, dominicain, a prêché les exercises spirituels au Vatican. Pour la première fois aussi, depuis le 17e siècle au moins, des laïcs — trois journalistes français — ont eu le privilège d'assister à cette pratique réservée au Pape et à ses collaborateurs immédiats, ainsi qu'aux cardinaux.

Billet du jeudi

De Francisque Sarcey à Pierre Brisson

Pierre Brisson, dont on annonce la mort à Paris, appartenait à une remarquable famille de journalistes et d'écrivains, qui n'est pas près de s'éteindre comme telle.

Directeur du **Figaro**, de 1934 à 1942, puis de 1944 à ces derniers mois — après le sabordage provoqué par la guerre et l'occupation — il part après en avoir confié la rédaction à son fils, Jean-François.

Il était lui-même fils d'Adolphe Brisson et d'Yvonne Sarcey.

De cet Adolphe Brisson qui dirigea la célèbre revue littéraire les **Annales**, à la suite de son père, Jules, qui l'avait fondée, et d'Yvonne Sarcey, fille du critique dramatique Francisque Sarcey.

On se rappellera que, si Francisque Sarcey signa au **Temps** la chronique théâtrale pendant des années — sous le pseudo de bonhomme Chrysale — son petit-fils, Pierre Brisson, assuma les mêmes responsabilités au même endroit, à deux générations de distance.

L'un et l'autre laissèrent sur le théâtre des livres que l'on prend plaisir à consulter.

De Sarcey: **Quarante ans de théâtre**; de Brisson: **Le Théâtre des Années folles, Bilan de l'Art dramatique entre les deux guerres**, sans compter ses deux ouvrages sur Molière et Racine.

• • •

L'oncle Sarcey, comme on disait sur la fin du dix-neuvième ou à la belle époque — laide sous plus d'un aspect — fit toujours preuve d'un remarquable bon sens.

Il était gros et gras, peu soigneux de sa personne, se moquait de tout et de lui-même, mais il fallait compter avec lui, si l'on rêvait des planches.

"Son autorité, écrit Fortunat Strowski, fut longtemps souveraine en matière dramatique. Il reprenait les pièces, indiquait comment elles auraient dû être composées, suggérait **la scène à faire**".

Mais il se garda de céder, comme Jules Lemaître vers le même temps, à la tentation de chercher pour lui-même les feux de la scène.

Quant à sa fille, Yvonne, elle épousa jeune Adolphe Brisson qui l'entraîna dans le sillage des **Annales**, où elle fit carrière avec lui et prépara une place à son fils, qui y fut secrétaire de la rédaction dès 1920.

En marge de la revue, Madame Brisson fonda en 1907 l'Université des Annales, où les personnages les plus réputés étaient invités à conférencier.

Elle leur donna une suite avec **Conferencia**, revue de haute tenue, où les textes continuaient leur sortilège, éclairés d'illustrations choisies et de facsimilés d'autographes.

Yvonne Sarcey mourut à l'été de 1950, à l'âge de 80 ans.

• • •

Son fils, Pierre, naquit en 1896, le 16 juin.

Bachelier à la veille de la guerre, comme l'ont rappelé les journaux, il s'engagea à dix-huit ans dans l'infanterie, servit de 1914 à 1918, revint sous-lieutenant à la vie civile, décoré de la croix de guerre.

Dès lors, il aborde pour de bon le monde des lettres.

Il est tour à tour secrétaire de la rédaction et directeur des **Annales**, en même temps que critique théâtral au **Temps** jusqu'en 1934.

Il devient directeur du **Figaro**, l'un des journaux les plus lus de Paris, où il s'entoure de collaborateurs parmi les plus brillants.

Le journal ferme ses portes en 1942, mais la publication reprend à la libération, en août 1944, et l'on revoit Pierre Brisson au gouvernail.

Il se donne corps et âme à son journal, jusqu'à la fin et même après, puisqu'il désigne à sa succession trois hommes sur lesquels il peut compter: Louis-Gabriel Robinet, comme directeur; son fils, Jean-François, comme rédacteur en chef; Marcel Gabilly, comme adjoint.

Outre ses ouvrages sur le théâtre, il laisse au moins un volume de souvenirs, **Autre temps**, où il évoque les années 1910-1925.

L'ILLETTRE.

LES SOULIERS DE PRINTEMPS

TORONTO — Les nouveaux souliers de printemps semblent illustrer des caractéristiques nationales, notamment en France, en Italie et en Grande-Bretagne. Les styles parisiens sont délicats, avec des lignes finement coupées. Plusieurs modèles comportent des ouvertures sur les côtés.

En Italie, on voit beaucoup de courroies en formes de "T" et de couleurs brillantes. En Angleterre, le style "Mod" est à l'honneur, c'est-à-dire jeune, gai, désinvolte. Mais tous ces modèles ont un point commun: la couleur et, en particulier, les tons pastels. On note aussi une grande richesse de détails: courroies dentelées, boutons, noeuds, boucles et liserés.

Courrier de Louise

Q. — Comprenez-vous comment il se fait que, dans les hôpitaux, tous les employés soient au courant de tous les bobos des patients? Pour ma part, je ne peux imaginer que, dans un hôpital de campagne, même les femmes de ménage connaissent le mal de chaque patient, bien que certains d'entre eux charchent à le leur cacher. Je connais même une religieuse, qui se rend dans un de nos grands hôpitaux chercher des renseignements au sujet de la maladie d'une belle-soeur ou d'une cousine. N'est-ce pas l'affaire de chacun de révéler ou non son état de santé? Les gardes-malades et les autorités des hôpitaux ne sont-elles pas tenues au secret professionnel tout comme les médecins? — **Qui n'aime pas les curieux.**

R. — J'aimerais beaucoup pouvoir éclaircir le mystère dont vous vous plaignez. Je sais qu'en très peu de temps, tout le personnel, tant professionnel qu'ouvrier, connaît la maladie des patients. Evidemment, les infirmières, diplômées ou pratiquantes, et les aides doivent être renseignées afin de donner les soins nécessaires et, comme toutes ses personnes changent de quart et sont remplacées par d'autres, celles-ci doivent aussi être tenues au courant de l'état des malades. Quant aux personnes préposées aux soins du ménage, etc., elles causent souvent avec les patients en faisant leur travail, et ceux-ci leur racontent fréquemment leurs misères. C'est sans doute de cette façon que les nouvelles se répandent. Je ne crois pas qu'il y ait vraiment de curiosité malsaine de leur part, mais plutôt un intérêt très sympathique. Pour ma part, ayant fait des stages assez prolongés dans les hôpitaux, je dois dire que je ne me suis jamais sentie victime de cette curiosité. La bienveillance et la bonté de toutes les personnes attachées à ses institutions m'ont vivement impressionnée et m'ont inspirée un sentiment de sincère reconnaissance. Pour ce qui est de la religieuse que vous mentionnez, êtes-vous bien certaine de ses intentions? Quant au secret professionnel, il faudrait qu'une personne autorisée me renseigne. Je crois qu'on exige la discrétion, mais je ne saurais me prononcer.

☆ ☆ ☆

Q. — A titre de lectrice assidue, je viens vous demander conseil. J'aime à aider et à être bonne pour tous ceux que j'aime, en commençant par ma parenté. Tous ont toujours été très bons pour moi et j'aimerais leur rendre la pareille. Je suis allée visiter ma soeur mariée, qui a deux gentilles fillettes. Son mari est très bon pour elle, est bon père et très délicat. Il aime et a beaucoup de respect pour sa mère, qui habite avec eux. Celle-ci dispute et crie un peu fort parfois, mais elle aide aux soins du ménage et à laver la vaisselle. Ma soeur déteste sa belle-mère au point de rendre son mari malheureux. J'ai l'impression qu'elle est jalouse de cette pauvre vieille, qui a pourtant de grandes qualités. Je n'arrive pas à comprendre comment elle peut se laisser aller à de tels sentiments si elle aime vraiment son mari. Elle se rend misérable et son mari est très malheureux. J'aime mon beau-frère et voudrait aider à le rendre plus heureux. Quel conseil devrais-je donner à ma soeur et quelle devrait être ma conduite quand je retournerai chez-eux? J'ai été élevée à toujours dire comme ma soeur, car elle avait un caractère assez difficile et notre mère me disait de ne pas discuter avec elle. Elle a toujours gagné. Merci. — **Qui aime les visages gais.**

R. — Evidemment, votre soeur se comporte fort mal à l'égard de sa belle-mère. Quand vous aurez l'occasion de lui parler seule à seule, essayez de lui faire comprendre que, puisqu'elle s'est donné tant de peine pour "attraper" son mari, elle doit s'en donner au moins autant pour le "garder" et surtout pour le rendre heureux. Elle a promis de le faire au pied de l'autel, d'ailleurs. Si elle respecte la mère de son mari, qui en somme n'est pas une mauvaise personne, malgré ses quelques défauts, elle la verra plus aimable et son mari plus gai. Il est malheureux que dans certaines familles on dise assez souvent à l'un ou l'autre des enfants d'être raisonnable et de ne pas discuter avec un autre. La paix est une belle chose, mais on ne doit pas l'obtenir en cédant trop souvent devant les caprices d'une personne. Ce n'est pas lui rendre service, car plus tard dans la vie elle s'attend à ce que tous s'inclinent devant elle.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 32

— Thierry n'a jamais été heureux, reprit-elle. Rien d'étonnant à ce qu'il soit sombre! Pourtant, je sais en lui des possibilités de joie. Je l'ai vu joyeux. Je sais qu'il aime la vie.

Mme Silvéria s'exaltait en parlant: un peu de rose colorait ses joues émaciées; une flamme animait ses yeux ternis par l'âge.

— Il peut être heureux un jour, dit Dominique.

— Encore une de ces phrases, bougonna la vieille dame, qu'on dirait taillées à l'emporte-pièce. Eh quoi, ma fille, n'en savez-vous pas d'autres?

Dominique, d'un geste las, laissa tomber ses bras le long de son corps: des larmes apparurent dans ses yeux, elle coulèrent sur sa figure pâlie.

— Pourquoi me dites-vous cela? gémit-elle. Pourquoi venez-vous me tourmenter? N'ai-je pas été assez malheureuse, ici? Puis-je quelque chose pour le bonheur de Thierry?

— Vous pouvez tout.

Les trois mots tombèrent dans un silence profond comme une mare; ils s'y noyèrent. Croyant avoir mal entendu, Dominique se mit à sangloter. Mais Mme Silvéria dit encore, et sa voix était assurée comme si elle avait dû proférer des paroles essentielles:

— Heureusement que j'y vois plus clair que vous, Dominique, plus clair que Thierry, hélas! Il vous aime, Dominique. Et oseriez-vous m'affirmer que vous ne l'aimez pas?

— Je l'aime.

— Alors, tout est bien. Puisque aucun de vous ne veut avouer son amour à l'autre, je me chargerai de le faire.

Dominique, spontanément, se jeta aux genoux de la vieille dame:

— Je vous supplie, dit-elle, de ne rien dire à Thierry de cet amour. J'en mourrais de honte, et je quitterais aussitôt la maison. Je ne veux pas être sa femme, car je sais, moi, qu'il n'a pour moi que pitié!

— Quelle folie! Puisque je vous dis qu'il vous aime!

— Non, Madame. Il voudrait me venir en aide; il sait que je n'ai rien au monde: la mort de Jean-Loup me laisse aussi démunie qu'avant mon mariage, ce qui est juste, d'ailleurs; mais je ne suis pas un bon parti pour un fils de famille!

— Petite têtue! Que faudrait-il donc pour vous convaincre? Allez-vous me faire avouer que j'ai surpris Thierry en larmes, et qu'il m'a dit alors son amour pour vous?

— Oh! mon Dieu! Il pleurait! Je voudrais tant qu'il soit heureux!

— Vous savez ce qui vous reste à faire. Dans quelques jours, il sera là: parlez-lui, ouvrez-lui votre coeur, tout simplement.

Mais Dominique secoua la tête d'un air désespéré:

— Je ne pourrai pas, dit-elle. J'aurais l'air de me jeter à ses pieds!

— Et quand cela serait? dit Mme Silvéria avec hauteur.

— Impossible. Je le ferai si un événement que je ne puis pas prévoir venait changer ma vie.

— Tout serait si simple, si clair, dit l'aïeule d'un ton de regret.

Toute la journée, Dominique se débattit entre deux courants contraires . . . L'un l'entraînant vers la joie: Thierry l'aimait! Et dans quelques jours, il serait près d'elle! Elle avait envie de danser! Mais, aussitôt, elle songeait qu'elle ne pouvait pas lui dire son amour la première: il aurait le droit de la croire calculatrice! Après avoir épousé, contre le gré de sa famille, Jean-Loup de Fleurance, elle accepterait d'unir sa vie à celle de Thierry!

— Vous ne tenez pas en place, aujourd'hui, remarqua Mme Laure.

Mais du coin de l'oeil, Mme Silvéria la surveillait et mesurait le travail que ses paroles du matin avaient fait dans son âme.

Vers le soir, luttant contre le vent qui soufflait en tempête, le facteur arriva au château. Il déposa, comme d'habitude, le courrier dans le vestibule, puis alla à la cuisine où un vin chaud l'attendait. Dominique, qui le guettait, s'empara des lettres qui lui étaient destinées: un catalogue de magasin de mode, une carte d'une ancienne amie de lycée, enfin une lettre de l'éditeur à qui elle avait envoyé ses dessins. Elle ne se pressa pas de l'ouvrir, se donnant encore un moment d'espoir: cette lettre, comme les précédentes, contiendrait un vague encouragement!

Ce ne fut qu'au moment du dîner qu'elle se décida à ouvrir l'enveloppe: elle n'en crut pas ses yeux, une somme qui lui parut énorme, et à laquelle elle était loin de s'attendre, lui était offerte pour une collaboration suivie . . . C'en était fait de la gêne: des critiques à qui l'on avait soumis ses oeuvres voyaient en elle une autre Mariette Lydis; des coupures de journaux étaient jointes à la lettre.

— C'est presque trop beau, murmura-t-elle.

— Ah! que revienne vite Thierry! Rien ne s'opposait à leur bonheur; elle n'était plus la femme pauvre, mais une artiste qui ne dépendait de personne; elle pouvait vivre de son art. Pourvu que Mme Silvéria ait dit vrai; mais puisqu'elle avait reçu les confidences de Thierry!

Avant de prendre place à table, elle eut le temps de glisser à la chère vieille dame l'effarante et bonne nouvelle.

— Je savais bien, répondit celle-ci, que tout s'arrangerait.

Chapitre XXI

Thierry s'arrêta; un pas près de lui le fit sursauter: Dominique, sans doute? Il connaissait ce pas vif et léger à la fois! Sur son visage qu'un instant plus tôt le chagrin ravageait, il posa ce masque de sérénité qui lui convenait à miracle; mais cela, il l'ignorait, il ne savait pas à quel point il pouvait faire illusion aux autres.

Il devina l'expression interdite de la jeune femme:

— Est-ce vous, Dominique? questionna-t-il.

— Mais oui.

La voix monta beaucoup plus proche qu'il ne le supposait.

Elle continua:

— Cette froide matinée est si belle que je n'ai pu résister aux charmes d'une promenade sous le parc.

— Vous, dit-il, vous avez reçu une bonne nouvelle.

Il réfléchit une seconde et reprit:

— Ai-je deviné juste?

— Juste. Thierry, il faut que je vous annonce une chose: je vais gagner beaucoup d'argent . . .

— Très bien, dit-il d'un ton bref.

Et comme il ne demandait pas de quelle façon lui viendrait la fortune, elle expliqua les faits des derniers jours: l'offre inattendue d'un éditeur, son existence embellie, sa liberté retrouvée.

— Vous n'étiez pas libre ici, dit-il d'une voix un peu ironique. Pourquoi restiez-vous, dans ce cas?

— Je ne sais pas, balbutia-t-elle.

Elle se sentait près des larmes et s'en voulait de n'être pas davantage à la hauteur.

Pourquoi était-elle demeurée à Fleurance, alors que rien ne l'y obligeait? Jusqu'alors, elle ne s'était pas posé la question; elle pactisait avec le temps, comptait sur les événements pour tout arranger à l'heure voulue . . . Elle savait bien qu'un charme l'attachait à la vieille maison: elle y attendait son destin, et elle savait aussi, depuis la mort de Jean-Loup, que son destin avait le visage de Thierry.

— Je vous fais de la peine, mon petit, dit Thierry d'une voix adoucie. Je ne sais plus parler aux gens sans les blesser.

Un silence; une mésange près d'eux piqua un tronc moussu, un moineau l'appela de sa petite voix perçante.

Dans la cour du château on entendit Mme Laure gourmander la servante.

— Elle commence à revivre, constata Dominique.

— Comme tout le monde, répondit le jeune homme; on ne peut pas dormir éternellement. Je suis sûr que les trous d'obus sont recouverts par l'herbe nouvelle.

— Oui, ils l'ont été dès le printemps qui suivit cet été de défaite. Et même en ce moment où la terre est grise, on ne voit plus leur trace.

— Ainsi, dit-il sans transition, vous allez nous quitter?

Ils marchaient tous deux le long de la terrasse où demeuraient les feuilles du dernier automne, leurs pas accordés et leur âme en déroute.

— Thierry, dit-elle, je n'ai pas envie de partir.

Un tressaillement l'agita, mais il crut qu'elle ne s'en était pas aperçu. Il eut un rire amer.

— Je ne vous comprends pas. Vous venez de chanter votre liberté retrouvée, et vous avouez maintenant que vous lui préférez vos chaînes!

— Je n'ai pas chanté . . . Je vous ai dit seulement que j'étais capable de gagner ma vie. . . Thierry, si votre camarade aveugle voulait encore de moi . . .

Il soupira profondément.

Oh! S'il pouvait la voir seulement! Contempler une minute cet adorable visage dont il gardait le lancinant souvenir. De quelle flamme s'animaient ses yeux clairs? Quel sourire errait sur ses lèvres? Quel émoi magnifiait ses traits?

— Eh bien, Thierry, vous ne répondez pas? Me jugez-vous indigne de lui?

— Il faudrait . . . Il faudrait.

— Que faudrait-il? dit-elle, véhémente . . . J'ai cru, Thierry, qu'il s'agissait de vous . . . Me suis-je trompée?

Un sanglot noua la gorge du jeune homme. Il étendit la main en avant comme pour repousser une intolérable vision.

Mais Dominique s'empara de cette main tremblante, elle la porta à ses lèvres.

— Oserez-vous me dire que vous ne m'aimez pas? balbutia-t-elle. Oserez-vous me le dire?

— Dominique, je suis un infirme . . .

— Vous savez bien que cette infirmité ne vous amoindrit en rien. Et même si vous n'étiez qu'une épave, je n'aurais pas de plus cher désir que de vous consacrer ma vie. Je vous aime, mon chéri . . .

— Moi aussi, depuis toujours. Depuis ce soir d'automne où j'allais chez vous, rue Mulet, pour une mission dont je rougis encore.

Elle eut un doux rire:

— Ne pensez plus à cela, c'est le passé, nous n'y pouvons rien changer.

— Et vous? demanda-t-il, depuis quand m'aimez-vous?

Une imperceptible hésitation qui n'échappa point à l'oreille attentive, puis:

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez 775-8443, entre 9 h. a.m. et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mardi midi

Vol. 50—No 50

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco.** 132-T.F.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. **Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont.** 49-395-1C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre feu automobile etc.: vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? **Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte 191, blvd Dollard, St-Boniface Téléphone: CE 3-5845.** 33-148-T.F

ON DEMANDE — Dame responsable pour prendre soin d'enfant de 9 mois et faire léger travail domestique à St-Boniface. De 8 h. a.m. à 5 h. p.m. **Signaler: 233-4735 après 6 h.** 50-429-50C.

ON DEMANDE — Jeune fille ou dame pour aider à l'ouvrage de maison moderne avec toutes commodités. Bon salaire. Aussitôt que possible. S'adresser à Mme Oscar **Lagassé, La Salle, Man. Téléphone: Sanford 317-6.** 50-425-50C.

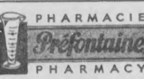
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE — Caissière à temps partiel pour magasin d'épiceries. S'adresser à: 712, rue Langevin, avant 10 h. a.m. 50-416-50C.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50 Libres. **Signaler: 233-1783.** 36-189-T.F

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 2 grandes pièces. Prélart et rideaux fournis. Couple tranquille ou 2 hommes respectables $56. **Signaler après 5 h.: WH 3-0024.** 41-256-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour demoiselle qui travaille. Près autobus. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-5368.** 48-386-50C.

A LOUER — St-Boniface, 535, rue Meurons. Logis non meublé: 4 pièces. Pour personnes tranquilles. Libre: 15 avril. **Signaler: CH 7-4446.** 49-399-50C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces entièrement meublé. 2e plancher. Entrée privée. Près autobus. Accommodation pour lavage. Stationnement pour auto. Possession immédiate. **Signaler: 233-4727.** 49-403-T.F.

A LOUER — 119, rue Youville. Bungalow: 2 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur. Chauffage: air chaud, gaz. Garage. $80 par mois. Libre: 1er mai. **Signaler: AL 3-1780.** 50-431-50C.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. 1er étage. **Signaler: 247-9625.** 50-427-T.F.

A LOUER — St-Vital. Bungalow propre: 3 grandes pièces. Très grande cour ombragée. Tranquille. Voisin d'église et chemin Ste-Anne. Libre immédiatement. **Signaler: 233-6141.** 50-428-50C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 2 chambres à coucher. 2e étage. Face à la rue. Laveuse, sécheuse, stationnement. Libre: 15 avril. $80 par mois. **Signaler: CE 3-3976 ou WH 3-2154.** 50-424-1.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 1er avril. **Signaler: CE 3-2027.** 50-420-50C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. Bien propre. **S'adresser à: 212, rue Notre-Dame.** 50-433-2C.

A LOUER — 463, Giroux, sur Seine. Bungalow stuc: 5 pièces. Lot comme parc, 2½ acres. 3 chambres à coucher, plus 2 au sous-sol et salle de récréation. Garage stuc. Libre. Décorerait. **Signaler: GL 2-1238.** 50-418-50C.

A LOUER — 162, Bertrand, logis privé: 3 pièces. Dans maison tranquille. Garage. Libre. **S'adresser à: 198, rue Goulet.** 50-419-T.F.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Appartement: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Entrée privée. $60 par mois. Aussi, on demande dame pour prendre soin d'enfant de 8 h. à 4 h. **Signaler: CE 3-5874.** 50-417-50C.

A LOUER — Logis: 4 pièces. Nouvellement décoré. Entrée privée. $60. **Signaler: 233-2766.** 50-414-50C.

A LOUER — Logis meublé: 4 pièces. **S'adresser à: 174, rue Masson.** 50-413-50C.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Personnes d'âge moyen de préférence. **Signaler: CE 3-1656.** 50-412-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Eustache. Grande maison. **Pour informations, appeler Mme Olivier Beaudette, Elie 327-4, ou M. Olivier Beaudette, 233-6737.** 50-422-50C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. **Signaler: GL 3-6881 ou AL 3-9805.** 47-363-T.F.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE OU A LOUER
Edifice pour club, église ou industrie légère, etc. Nous avons aussi de beaux bureaux. Très raisonnable.
PINE REALTY
Téléphone: 284-0932
49-398-1C.

A VENDRE OU A ECHANGER — St-Boniface. Immeuble-appartements: 5 logis. $5,000 comptant. **Signaler: 233-5393.** 48-381-50C.

A VENDRE OU A ECHANGER sur propriété ou duplex à St-Vital. Magasin de campagne avec équipement supplémentaire si désiré. Bon chiffre d'affaires. Prix attrayant. **Pour plus d'informations, écrire à Boîte 402, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 49-402-50P.

A VENDRE — Maison: 5 pièces. Sur lot: 50' x 180'. Près Précieux-Sang. **S'adresser à: 100, avenue Chandos, St-Boniface, ou signaler: 453-8146.** 47-351-T.F.

A VENDRE — Rue Masson sud. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement). **Signaler: 775-1194.** 41-249-T.F.

A VENDRE — Ferme de 120 acres, 80 de défrichées. Avec bâtisses. Bonne eau. $35 de l'acre. Près de l'école. Peut être achetée avec roulant. **S'adresser à: Edmond Vielfaure, La Broquerie, Man.** 50-415-51P.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison: 3 chambres à coucher. Grand lot. Prix complet: $700. **Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13.** 50-421-50C.

A VENDRE
Laventure, Sask. Six carreaux de terre, 900 acres en culture, 250 acres en guéret d'été. Bonne bâtisses, électricité, arbres fruitiers, bons chemins. Autobus à ¼ de mille. **S'adresser à: Mme Bertha Authier, Boîte 261, Spiritwood, Saskatchewan.** 48-380-2P.

Terre à vendre
7 quarts de section dont 700 acres en culture, sol gris et noir, située à 4 milles ½ du village, sur un chemin gravelé. Bénéficiant des services de l'électricité, du téléphone, eau courante, maison avec 4 chambres à coucher, chauffage central — étable, porcherie, 2 enclos pour engraissement d'animaux, machinerie.
Pour information, s'adressez à **Carda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.**

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Garage.
St-Vital — Avenue Hindley. Bungalow: 10 ans. Soubassement complet. 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage.
St-Norbert — Bungalows et maisons à niveaux variés de toutes grandeurs et dimensions, ainsi que lots pour construction. Prix: $7,500 à $25,000.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-356-50C.

A VENDRE
St-Vital — Vivian. Seulement $9,500. Bungalow très propre, 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. $1,000 comptant.
Norwood — Braemar. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger. 2 chambres à coucher et salle de bain au 1er. Planchers: bois dur, 1er et 2e étages. Chauffage: eau chaude. $3,500 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Archibald, en face du terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 187'. Garage double. $2,500 comptant. Balance: termes.
Parc Windsor — Bungalow moderne très spacieux. 3 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation. Tapis mur à mur, salon et salle à manger, draperies. $5,000 comptant. Balance à termes.
Blvd Dollard — Réduit à $7,500. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
47-360-50C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A LOUER
St-Boniface centre. Grand magasin: viandes, épiceries, etc. Très bonne localité pour affaires. Comptant requis pour marchandises et équipement, raisonnable. Idéal pour couple.

A VENDRE
ST-VITAL
Joli bungalow en stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Auvents en aluminium. Grand lot: 47' x 215'. Près école St-Eugène. Aubaine à $5,900 seulement.
RUE BERTRAND
Près hôpital. Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot: 50' x 120. Comptant requis: $500. Plein prix: $10,900.
ANGLE HAMEL ET DE LA MORENIE
Propriété idéale pour famille. Près écoles, autobus, etc. Comprend un logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Aussi, logis: 3 pièces attenant pour revenu. Garage. Très beau lot paysagé. Commodités innombrables dans cette demeure. Prix raisonnable.
RUE LANGEVIN
Propriété de revenu. Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher au 1er. 2 logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun, plus une garçonnière. Très bon revenu. Belle localité. Garage et auto-port. Une aubaine. Comptant requis très minime.
RUE DUMOULIN
Grande maison de famille: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Belle localité. Près écoles. Plein prix: $13,500.
NORWOOD
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
47-353-50C.

A VENDRE
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
Rue Elizabeth — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans Garage. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,000.
$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $163. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires appeler
Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
47-352-50C.

A VENDRE
St-Pierre — Petite ferme: 103 acres. ½ mille au nord du village. Près rivière. 20 acres nouvellement cassées. Bâtiments. Le tout: $10,500 seulement.
Lorette — 130 acres sans bâtisses. 2 milles du village. Prix: $10,500 avec $3,000 comptant. Balance au 1/3 de la récolte.
Belle ferme — Demi-section. 50 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait: 23,000 livres. Etable moderne, citerne frigorifique. Machines aratoires neuves. Chemin gravelé. 35 milles de Winnipeg. Prix: $58,000.
25 milles de la ville — Chemin gravelé jusqu'au no. 1. 280 acres. Grandes maison et étable. Eau chaude et froide en quantité. $100 l'acre, plus $3,000 pour machines aratoires. Accepterait magasin en échange.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
47-367-50C.

A VENDRE
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $8,700. $2,000 comptant.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.
ST-VITAL
48 acres. $15,000.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 90' x 140'. Prix: $3,900 à termes.
LORETTE
Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
47-366-50C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $165. Entrées privées. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Garage. Comptant requis substantiel.
Norwood — Rue Taché. Près Précieux-Sang. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Foyer. Salle de récréation. Très bel emplacement. Chauffage: gaz. Garage. Propriétaire transféré. Comptant sur hypothèque.
St-Boniface centre — Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur avec 2 chambres supplémentaires. Chauffage: gaz. Comptant requis substantiel.x
St-Boniface — Rue La Vérendrye. Prix: $6,900. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Grande cuisine et grand salon. Titre clair. Lot: 33'. Garage. Peut être vendu avec paiement initial minime.
St-Boniface — Maison: 5 pièces. Prix: $11,500. 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Centre. Triplex en bonne condition. Revenu mensuel: $205. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.
Treherne — Ferme: 320 acres; 100 en culture. Pas de bâtiments, graineries seulement. Plein prix: $7,500.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
47-358-50C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.
St-Boniface — Langevin. $5,000 comptant. Superbe quadriplex. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Plein prix: $39,000.
ST-BONIFACE — DOLLARD
$4,000 comptant. 18 ans. Maison: 1½ étage. Bonne construction. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. Garage. Beau parterre. Près basilique, hôpital, etc. Propriétaire s'en va dans l'Est. Seulement $16,500.
Parc Windsor — $2,000 comptant. Maison à niveau variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 salles de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,000 seulement. Termes faciles.
Rue Dubuc — $1,000 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasins. Plein prix: seulement $8,500. Taxe: $180.
Rue Carrière — $2,500 comptant. Bungalow: 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Gaz. Grand salon. Planchers: bois dur récemment sablés. $12,500 seulement.
Parc Windsor — 4 chambres à coucher. Salon de coiffure prospère. Situé dans bungalow. 2½ ans. Grand sous-sol fini. $5,000 comptant seulement. Plein prix: $21,500.
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plaît,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
47-359-50C.

Au Sacré-Coeur

Guides et Jeannettes

On rappelle à tous qu'il y aura, le jeudi soir 1er avril, au profit des Guides et Jeannettes, une démonstration culinaire par Dorothy Faulkner. Cette démonstration aura lieu à 8 h., à la salle paroissiale, et le prix d'admission est de 50c. Tous sont bienvenus.

Pour se procurer des billets, communiquer avec Mme C. Dubé (775-4034).

Cours

Le cours de bible a lieu ce jeudi soir à 8 h. Le cours de préparation au mariage, le lundi soir à 8 h., en anglais.

Winnipeg

Le St Agnes Guild de l'hôpital des Enfants de Winnipeg organise sa grande vente d'aubaines "Bargain Blitz". Cette vente aura lieu au 5e étage du magasin de la Baie d'Hudson, au Théâtre de la Mode, le vendredi 9 avril, de 3 h. à 7 h. p.m. On y offrira des vêtements pour hommes, femmes et enfants, des chapeaux, des articles ménagers, des bijoux, chaussures, sacs à main et d'autres articles divers. Un comptoir spécial étalera des marchandises de meilleure qualité.

Le profit de cette vente sera versé entièrement au fonds de recherche de l'hôpital des enfants.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Ce soir même

Un dicton populaire (tout à fait erronné d'ailleurs) veut que l'éclair ne frappe jamais deux fois au même endroit. La dernière fois que je m'aventurais à déclarer en ces colonnes que tel événement aurait lieu "ce soir même" (jeudi), les ateliers de **La Liberté et le Patriote** souffraient des avaries, et la livraison en était faite le lendemain de "ce soir même".

Tout de même, selon la loi des probabilités (bien connue des parieurs), j'ose encore déclarer que cela se fera "ce soir même".

Réception des candidats

Où devrions-nous plutôt dire: réception officielle pour nos nouveaux frères, candidats du 7 mars dernier. Cela fait déjà un peu de temps, mais nous pourrions jurer que tout cela est encore frais à la mémoire de nos novices. Tout se fera en l'intimité de notre propre conseil. Pas d'intrus venant de régions lointaines. Nous aimerions y voir tous ces nouveaux frères, sans exception, ainsi que le plus grand nombre possible d'anciens pour souhaiter une cordiale bienvenue à leurs frères cadets.

Une courte assemblée d'affaires démontrera aux nouveaux la procédure ordinaire observée en tout conseil. Après les souhaits fraternels du Grand Chevalier, frère F. Lebrun, ce dernier remettra au conférencier, frère Laurent Ritchot, la douce tâche de rassasier tout le monde.

Fait divers

L'on insiste toujours que notre ex-conférencier, frère J.-R. Doiron, viendra ce soir se faire servir. Au fait, il nous en sert de bonnes en sa fameuse rubrique intitulée "Je me souviens" que vous pouvez lire chaque semaine en cet excellent hebdomadaire. Le frère A. Bertrand me déclarait récemment: "Voir son nom sous la colonne 1915, ça ne fait rien pour le rajeunissement!".

Gus est à sa retraite. C'est officiel, dit-on. Aura-t-il maintenant le temps de nous rendre visite?

R.-A.-L., également à sa retraite, semble plus occupé que jamais, mais ne manque pas de se montrer aux assemblées et . . . au post-mortem.

BISTOURI.

ATTENTION!
Opératrices de machines à coudre à double couture.
Si vous n'aimez pas votre présent emploi, venez voir ce que nous pouvons vous offrir:
Nouvelles machines, atelier à air climatisé, meilleurs salaires.
Adressez-vous à
Glesby Garment Ltd., 126, Lombard, Winnipeg 2
Téléphone: WH 3-7521

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
St-Vital — Près paroisse Ste-Marie. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Salon: 12' x 12'; cuisine: 16' x 12'. Chambres à coucher: 14' x 12' et 12' x 11', avec garde-robes. Corridor: 5' x 12'. Près des écoles et autobus. Prix: $7,900. $500 comptant.
Norwood — Grande maison en bon état. Logis: 4 grandes pièces pour propriétaire, plus 5 pièces pour louer. Taxe basse. Prix: $12,500. $500 comptant.
Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.
Norwood — Une des plus jolies maisons du quartier. Soubassement fini, avec comptoir. Garage double. Grand lot. Prix: $16,900. $3,500 comptant.
Appeler LOU ENGEL
256-5420
49-407-50C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école Lorette Est, pour septembre 1965. Salaire selon qualifications. **S'adresser à: Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Téléphone: Lorette 279.** 47-344-50C.

ON DEMANDE
Deux instituteurs ou institutrices bilingues qualifiés pour l'école élémentaire de St-Léon, pour l'année scolaire commençant en septembre. Pour classe de 1ère et 2e années et 5e et 6e années. Echelle des salaires déjà établie. Pour renseignements, **s'adresser à: District Scolaire Consolidé de St-Léon, L. George, sec.-trés., St-Léon, Man.** 49-406-50C.

ON DEMANDE
Pour l'école élémentaire de St-Joseph no 945, deux instituteurs ou institutrices qualifiés, pour année scolaire 1965-66. Salaire suivant échelle du département d'éducation. Bon service d'autobus. **S'adresser à: Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier 2285.** 50-411-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, s'adresser à: **District Consolidé de St-Georges no no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.** 46-341-1C.

ON DEMANDE
Deux institutrices qualifiées pour septembre prochain. Ecole élémentaire située dans village sur bonne route, hiver et été. 1ère et 2e années et 3e et 4e années. Salaire suivant échelle du département d'Education, plus! Pour renseignements, **s'adresser au secrétaire, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400. Téléphone: 343-3.** 48-391-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28
Demande des instituteurs ou institutrices qualifiés pour années secondaires à Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude, pour l'ouverture des classes l'automne prochain. Echelle de salaire en voie de négociation. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72.** 50-410-2C.

ON DEMANDE
Immédiatement, instituteur (trice) marié (e) ou célibataire pour une école du Nord-Ouest Ontarien. Population indienne. 18 élèves aux années élémentaires. Salaires du Département Indien, en plus d'allocation du nord. Résidence meublée et confortable. Pour finir année scolaire avec option pour l'année prochaine. Avec certificat d'enseignement de préférence. **Ecrire à: R. P. E. Benoit, O.M.I., B.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.** 47-370-T.F.

LE COMITE EXECUTIF DU COMTE DE ST-PAUL No 19
invite des demandes de la part de professeurs pour enseigner en septembre 1965 dans les écoles suivantes: Lafond, Mallaig, Ste-Lina et St-Vincent. Echelle des salaires: $3,000 à $8,700. Des brochures avec informations détaillées au sujet d'endroit, vacances, salaires et des formules de demande sont disponibles sur demande. Seules les personnes qualifiées pour enseigner peuvent solliciter un emploi. **S'adresser à: P.-A. Lamoureux, surintendant des écoles, St-Paul, Alta.** 47-343-50C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 4
Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 —
Augmentation: $200 par année
Classe 4: $4,600 à $7,500 —
Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.
Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**
Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369
48-387-T.F.

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- **Contrôleurs individuels de chaleur**
- **Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants**
- **Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité**
- **Salon "Forest" — Pour un peu de relâche**
- **Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique**

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

CHANCE UNIQUE
Votre avenir dépend de vous!
Si vous avez le désir de devenir MAGICIEN, vous pouvez apprendre la Magie Blanche et la Prestidigitation en suivant des cours privés par un magicien diplômé de Paris. Conditions très abordables. Ecrivez pour un dépliant gratuit. **Boîte Postale 383, Place d'Armes, Montréal, P.Q.**

Terre à vendre
3 quarts de section dont 450 acres en culture, terrain plat. Une grande partie de terre noire, à un mille du village, électricité, téléphone, route gravelée, bons puits, maison à 4 chambres — étable, porcherie, hangar à machinerie — Bonnes conditions et prix raisonnable.
Pour information, s'adresser à **Carda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.**

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Aussi, lot de village à St-Norbert: 55' x 143'. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-5 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of WILFRID VERMETTE, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 28th day of April, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 17th day of March, A.D. 1965.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for Joseph Vermette, Executor.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of RICHARD BAEYENS, late of the Village of St. Adolphe, in Manitoba, Farmer, deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 23rd day of April, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 22nd day of March, A.D. 1965.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
as Executors of the Estate of Richard Baeyens.

Central Electric
Electriciens de première classe.
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

— Dépositaires —
"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:
Epicerie Carrière 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store 406, rue Taché
La Cantine Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen 133, avenue Provencher
Magasin Shop Rite 470, avenue Provencher
McCullough Drug angle Marion et Taché
Niakwa Motor Hotel Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
Park Confectionery 412, rue Taché
Pharmacie Archibald 665, rue Archibald
Pharmacie Provencher 182, avenue Provencher
Pharmacie Paquin 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface 354, avenue Marion
PRIX: 10c le numéro.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: **St-Adolphe 314-R-14**



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Agence CAMPUS Agencies
Hypothèques — Immeubles
Administration de propriétés résidentielles et commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Apprentis demandés
Le gouvernement du Canada en coopération avec la province du Manitoba a approuvé le programme d'apprentissage dans les ateliers de couture pour les opérateurs de machines à coudre

C'est là un programme conjoint d'instruction donné à "Silpit Industries Limited" auquel les femmes (ayant plus de 16 ans) recevront un traitement d'apprentissage de trente-trois dollars ($33.00) pour une semaine de 44 heures, tout en apprenant à fond un métier, avec des chances illimitées d'emploi grâce à cette période de préparation.
- **Sous la surveillance du gouvernement**
- **Instructeurs compétents.**
- **Facilités d'entraînement modernes, propres, à la page**
- **$33.00 par semaine**

S'adresser à:
Silpit Industries Limited
70, rue Arthur **Téléphone: WH 3-0518**

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service
PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.